Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin

de

l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 35
Printemps 2012

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN
1, rue Victor Cousin
75005 Paris
Tél. : 01 40 46 27 90
Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : ipr@univ-paris1.fr
Courriel du Bulletin: bulletin_ipr@yahoo.fr
Site Internet : http://ipr.univ-paris1.fr

RÉDACTION :
Robert Frank, Rédacteur en chef
Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction

Farid Ameur, Houda Ben Amouda, Félix Chartreux, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Jean-Michel Guieu, Mathieu Jestin, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Marie-Françoise Lévy, Bernard Ludwig, Antoine Marès, Florian Michel, Jean-Philippe Namont, Céline Paillette, Jenny Raflik, Pierre Singaravélou, Jérémie Tamiatto, Hugues Tertrais, Nicolas Vaicbourdt, Géraldine Vaughan.

© Institut Pierre Renouvin, 2012
ISSN 1775-4305 (version électronique depuis 2010)
ISSN 1276-8944 (numéros papier 1997 à 2009)

en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin :
http://ipr.univ-paris1.fr/
et sur CAIRN : http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin.htm

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Annick Foucrier p. 11

CHANTIERS

QUENTIN CONVARD

- La politique de la tolérance zéro à New York dans les années 1990 p. 19

MARIE BURNEL

- New York, entre urbanisme et conservation du patrimoine. Étude de cas : le Meatpacking District p. 31

MARIA ELVIRA ALVAREZ

- Mouvement féministe et droit de vote en Bolivie, 1920-1952 p. 43

CÉCILE LAURENT

- L'expulsion des Allemands des Sudètes vue par la France, 1944-1966 p. 55

ELOI PIET

- Le regard de la diplomatie française sur le déplacement de la frontière germano-polonaise, de 1940 à 1950 p. 65

JULIEN SAMIER

- L'aventure Cosmos. Distribution du cinéma soviétique en France, entre 1978 et 1986 — p. 77

WITOLD GRIOT

- L'École historique de Cracovie. Une relecture de l'histoire de la Pologne par les conservateurs positivistes, 1867-1904 — p. 89

MARIE ABERDAM

- La scène politique khmère de 1945 à 1970, acteurs et enjeux — p. 103

THOMAS GASNIER

- Le marquis de Ploeuc à Constantinople,1859-1863. Entre influence politique et circulations culturelles — p. 113

THELMA APPENTENG-DARRAC

- Les relations diplomatiques franco-ghanéennes, 1953-1963 — p. 125

KÉVIN WURSTHORN

- La France et les enjeux pétroliers dans le golfe Persique, de 1974 aux années 1980 — p. 137

COMPTES RENDUS DE THÈSES

AMÉLIE CHARNAY

- Le festival de Salzbourg et l'identité autrichienne, 1917-1950 — p. 149

WEIN WEIBERT ARTHUS

- Les Relations internationales d'Haïti de 1957 à 1971 : la politique étrangère de François Duvalier — p. 157

COMPTE RENDU DE COLLOQUE

ISABELLE DAVION, STANISLAS JEANNESSON

- Penser le système international, XIXe-XXIe siècle. Compte rendu du Colloque en l'honneur de Georges Henri Soutou, 30 septembre-1er octobre 2011, Paris — p. 167

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site http://ipr.univ-paris1.fr

Centre de recherches d'histoire nord-américaine
Directeur : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directeur : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directeur : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine
Directeur : Hugues TERTRAIS

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directeur : Robert FRANK

Éditorial

***A**NNICK **F**OUCRIER*

Outre le résumé de la thèse sur « Le festival de Salzbourg et l'identité autrichienne, 1917-1950 », d'Amélie Charnay, soutenue en janvier 2011, celui de Wein Weibert Arthus sur « Les relations internationales d'Haïti de 1957 à 1971 : la politique étrangère de François Duvalier », soutenue en juin 2011, et le compte rendu du colloque *Penser le système international, XIXe-XXIe siècle*, en l'honneur de George-Henri Soutou (septembre-octobre 2011), ce numéro de printemps 2012 présente onze articles de jeunes chercheurs ayant soutenu brillamment en 2011 un mémoire de Master 2 qu'ils ont passé deux ans à construire avec passion. Il faut leur reconnaître du mérite car c'est un exercice difficile pour des apprentis chercheurs que de résumer en une dizaine de pages un texte qui en fait 100 à 150.

L'ensemble est roboratif : les pistes que ces jeunes auteurs ont suivies sont un témoignage de leur imagination, de leur capacité d'analyse et de synthèse, et du dynamisme du master d'histoire des mondes étrangers et des relations internationales.

Quels sont les caractères de ce cru ? Pas de rondeur bonhomme. D'une belle intensité thématique, on y aperçoit des guerres, des luttes, des conflits, des rivalités, des renversements, mais aussi de la solidarité, de la curiosité pour l'autre. On y sent vibrer la volonté de comprendre. On y retrouve le goût de l'archive, mais aussi de la discussion, à l'écoute de façons de penser différentes.

Ancrés dans les territoires couverts par les six centres de recherche de l'Institut Pierre Renouvin, les articles abordent les relations internationales

avec des sujets sur la France et les Français face à différentes questions de l'histoire récente : l'expulsion des Allemands des Sudètes et la délimitation de la frontière germano-polonaise à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale, la distribution de films soviétiques dans les années 1980, le Ghana de Nkrumah, le golfe Persique lors des chocs pétroliers des années 1970, ainsi que l'Empire ottoman au temps du Second Empire. L'autre dimension de l'Institut Pierre Renouvin, l'histoire des mondes étrangers, est aussi bien représentée – l'Europe orientale avec l'écriture de l'histoire de la Pologne, l'Amérique du Nord avec deux textes sur New York, l'Amérique du Sud avec un article sur la Bolivie, et un autre sur l'Asie du Sud-Est, plus particulièrement le Cambodge. Il convient de présenter brièvement ces documents avant de proposer quelques éléments de réflexion.

Deux étudiants du Centre de recherches et d'histoire de l'Amérique du Nord ont rédigé des articles qui apportent, par une coïncidence intéressante, des éclairages complémentaires sur les évolutions récentes de la ville de New York.

Quentin Convard (« La politique de la tolérance zéro à New York dans les années 1990 ») a choisi un sujet traité plutôt par les sociologues et souvent abordé de façon polémique. Il en offre une analyse équilibrée et nuancée, qui replace cette politique en perspective avec la théorie de la vitre brisée et le « quality of life policing »[1]. Dans les années 1970, New York est en faillite, les dépenses ayant été alourdies par l'embauche de nombreux fonctionnaires municipaux (dont des policiers) et par l'arrivée de populations démunies et dépendantes de l'aide sociale, d'une part, tandis que les recettes ont diminué, d'autre part, avec le départ des classes

[1] La « théorie de la vitre brisée » a été formulée par James Q. Wilson et George L. Kelling ; dans le « quality of life policing », la police sanctionne aussi des délits que l'on peut considérer comme mineurs, mais qui ont un impact sur la qualité de vie des populations et provoquent un sentiment de dégradation de l'environnement social.

moyennes – qui paient l'impôt – vers les banlieues. Qui se rappelle le quartier de Times Square à cette époque, avec ses trottoirs sales, ses bars louches et ses hôtels de passe, ne peut qu'être frappé de la différence avec le quartier de distractions familiales qu'il est devenu. Quentin Convard explique le rôle joué par le maire Rudolf Giuliani et le chef de la police William Bratton dans la lutte contre la criminalité et la délinquance, et il discute les conditions du succès de cette politique ainsi que les critiques qui lui ont été adressées.

Marie Burnel (« New York, entre urbanisme et conservation du patrimoine. Étude de cas, le Meatpacking District ») a réfléchi sur les problèmes d'urbanisme et de conservation à partir du cas d'un quartier, le Meatpacking District, dont la mutation a commencé il y a une dizaine d'années et est toujours en cours. Cet ancien domaine des abattoirs et des boucheries, longtemps peu apprécié des promoteurs du fait des nuisances qui accompagnaient ses activités, est actuellement en pleine réhabilitation et gentrification, au point que des délégations de municipalités viennent étudier la *high line*, ancienne voie de chemin de fer aérien transformée en promenade, et que le Whitney Museum y a installé une annexe. La lutte des populations locales, menacées par la hausse des prix des loyers, et l'action des autorités municipales autour du maire Michael Bloomberg, ont fait de ce quartier ce que l'on peut considérer comme « un modèle de préservation moderne et intelligente », dont on peut se demander dans quelle mesure il est « applicable à d'autres quartiers industriels de métropoles nord-américaines » et au-delà.

Maria Elvira Alvarez (« Mouvement féministe en Bolivie et droit de vote en Bolivie, 1920-1952 »), étudiante au Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique, questionne les modes d'organisation, les stratégies d'action et les objectifs des mouvements féministes en Bolivie dans la première moitié du XXe siècle. Le contexte est celui de la guerre du Chaco contre le Paraguay (1932-1935) et d'un mouvement de révolution qui aboutit, en 1952, au renversement des oligarchies en place. Elle s'interroge sur les logiques de genre et de classe

(on peut rajouter de race), qui font que certaines femmes (celles qui ne sont pas illettrées) obtiennent en 1945 le droit de vote, puis qu'en 1952 le droit de vote est acquis pour toutes les femmes dans le cadre du suffrage universel, bien qu'elles restent cantonnées dans une situation économique et politique subordonnée.

Deux articles émanent du Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine. Cécile Laurent (« L'expulsion des Allemands des Sudètes vue par la France, 1944-1966 ») se lamente de constater que le public français ne connaît pas l'histoire des Allemands des Sudètes. C'est sans doute vrai pour la « génération Y », ces classes d'âge nées après 1980, mais j'ai le souvenir d'avoir étudié ce sujet au lycée et à l'université, puis de l'avoir moi-même enseigné au lycée jusque dans les années 1980. Quoi qu'il en soit, elle a mené une enquête fine dans les archives diplomatiques et dans la presse française, ce qui lui permet de remarquer que « la politique s'efface devant les besoins économiques », et que vingt ans après les expulsions on continue en France à parler des Allemands des Sudètes. Raison de plus pour que l'on s'interroge sur ce type de déplacement forcé des populations, souvent pratiqué par les vainqueurs après les périodes de guerre.

Éloi Piet (« Le regard de la diplomatie française sur le déplacement de la frontière germano-polonaise, de 1940 à 1953 ») analyse le renversement des perceptions françaises de la Pologne. L'alliance traditionnelle des Français et des Polonais invite les premiers à soutenir les demandes de redéfinition des frontières formulées par les Polonais aux dépens de l'Allemagne. Mais la Guerre froide, l'allié devenu communiste (une prise de pouvoir facilitée par les massacres perpétrés à l'encontre des élites polonaises), obligent la France à opérer un ajustement de sa diplomatie.

Au Centre de recherches d'histoire des Slaves, Julien Samier (« L'aventure Cosmos. Distribution du cinéma soviétique en France, entre 1978 et 1986 ») a étudié une petite société dont l'activité consistait à importer des films soviétiques en jouant le rôle d'intermédiaire avec la société d'État soviétique. Intérêts commerciaux et décisions politiques

obligent à des accommodements mais cette entreprise culturelle fonctionne bien, jusqu'à ce que la libéralisation en Russie mette fin aux avantages d'exclusivité qui lui avaient été accordés. Des interviews-témoignages de membres de cette société sont utilisés pour en illustrer l'histoire.

Du même Centre, Witold Griot (« L'École historique de Cracovie. Une relecture de l'histoire de la Pologne par les conservateurs positivistes, 1867-1904 ») présente un exercice d'histoire des idées. En réaction contre l'école romantique qui expliquait la partition de la Pologne par l'action d'éléments extérieurs, l'école historique de Cracovie recherche les causes de la chute de la Pologne dans ses faiblesses internes, tout particulièrement l'affaiblissement lié à une « société inégalitaire où la noblesse concentre tous les pouvoirs ».

Étudiante au Centre d'histoire de l'Asie contemporaine, Marie Aberdam (« La scène politique khmère de 1945 à 1970, acteurs et enjeux ») suit les actions du roi Norodom Sihanouk, un souverain haut en couleurs qui s'appuie sur sa popularité et l'appétence extrême orientale pour l'harmonie sociale, dans une époque de troubles politiques qui va de l'indépendance au coup d'État du général Lon Nol. Elle s'interroge sur « l'intégration des membres traditionnels des cercles dirigeants locaux à des institutions importées, la démocratie participative et le système des partis », un dilemme récurrent des cultures non-occidentales.

Du Centre d'histoire des relations internationales contemporaines, proviennent les trois derniers textes. Thomas Gasnier (« Le marquis de Ploeuc à Constantinople, 1859-1863. Entre influence politique et circulations culturelles ») s'intéresse à un personnage fascinant, un acteur des relations franco-ottomanes qui n'est pas un diplomate mais un financier, et devient le premier directeur de la banque ottomane en avril 1863. Sa correspondance révèle un « ottomanophile ». Au cœur du mouvement de réformes administratives et financières de l'Empire ottoman, son action permet « une sensibilisation certaine des élites ottomanes aux techniques financières européennes » et soutient la pénétration financière française contre les intérêts anglais.

Thelma Appenteng-Darrac (« Les relations diplomatiques franco-ghanéennes, 1953-1963 ») décrit les menées de Kwame Nkrumah (nationaliste panafricain qui dirige le Ghana comme chef du parti victorieux aux élections sous la domination anglaise puis comme président après l'indépendance acquise en 1957), pour saper les bases de la domination française en Afrique de l'Ouest, et les relations compliquées et ombrageuses entre le Ghana anglophone et la puissance coloniale présente dans les pays francophones voisins.

Kévin Wursthorn (« La France et les enjeux pétroliers dans le golfe Persique, de 1974 aux années 1980 »), à travers de nombreuses notes tirées des archives de la société pétrolière Total, détaille les craintes françaises devant l'instabilité de la région alors que les deux grands chocs pétroliers secouent les économies des pays développés.

La lecture de ces articles inspire quelques réflexions. Sans surprise, la période très contemporaine recueille les faveurs des étudiants, qui ont rendu quatre textes sur les années 1950, et quatre sur la fin du XXe siècle. Un autre traite de la première moitié du XXe siècle et deux situent leur sujet dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Ils se positionnent sur des temporalités courtes (la moitié a choisi des périodes de quatre à treize ans, l'autre des périodes de vingt-deux à trente-sept ans). Une bonne compréhension du sujet peut cependant imposer une rétrospective couvrant le siècle passé (Burnel).

L'éventail des sujets traités s'inscrit dans différents domaines de la recherche historique, sans qu'ils se limitent obligatoirement à un seul. On y trouve de l'histoire des relations diplomatiques (Laurent, Piet), économiques (Gasnier, Wursthorn), coloniales et post-coloniales (Aberdam, Appenteng). On retrouve aussi l'histoire urbaine (Burnel), l'histoire sociale (Convard), l'histoire culturelle (Samier), l'histoire des idées (Griot), l'histoire du genre (Alvarez).

Il a déjà été signalé que les luttes, les guerres et les conflits sont fréquemment étudiés. C'est une histoire de bruit et de fureur, d'espoirs et de déceptions, ce qui s'accorde assez bien avec des temporalités courtes. On y observe des renversements – de régimes, d'alliances –, mais peu d'études comparées, ce qui permettrait de mieux relativiser.

Un des exemples les plus fascinants est celui de ces intermédiaires – individus comme le marquis de Plouec à Constantinople ou organisations comme la société Total dans le golfe Persique –, qui jouent un rôle souvent négligé et méconnu dans les rapports de force et les décisions politiques et économiques. Il reste encore des *middlemen* (et des *middlewomen*) à découvrir.

Sept articles sur onze intègrent la France dans leur problématique, ce qui est facilité par l'existence de sources accessibles et bien répertoriées. Un élargissement est envisageable, par exemple le cas de relations internationales entre plusieurs pays hors la France, car d'une part un nombre croissant de fonds d'archives a été numérisé et est accessible sur l'internet, et d'autre part de plus en plus d'étudiants effectuent une mobilité qui leur permet de se rendre dans des pays où ils peuvent trouver des informations essentielles à leur recherche. C'est le cas de certains des auteurs qui ont effectué des séjours à l'étranger dans le cadre de leur master, à leurs frais sur le terrain (Burnel, Convard), ou grâce aux échanges de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Alvarez, Piet). Une telle disposition à voyager mérite d'être encouragée.

Les sources mentionnées dans les articles sont celles du ministère des Affaires étrangères, provenant des dépôts de La Courneuve et de Nantes, des articles de presse, des rapports de sociétés, d'associations, des fonds privés – en particulier des correspondances –, et des témoignages recueillis directement auprès d'individus ayant participé aux événements étudiés.

Diverses, originales, parfois obtenues à l'issue d'une longue traque ou par un coup de chance (évidemment favorisé par une patiente recherche),

on sait bien que les sources sont fragiles, notamment les témoignages personnels, et qu'elles doivent être confrontées à d'autres points de vue. Les matériaux du web sont particulièrement sujets à discussion, la lecture des articles de l'encyclopédie en ligne *wikipédia* constituant un très bon exercice pour le développement du sens critique.

Il est aussi satisfaisant de voir l'attention avec laquelle ces jeunes chercheurs font jouer les changements d'échelle (sur un quartier et une ville – Burnel – ou sur un pays et un continent – Aberdam), comment ils font appel à la micro ou à la macro-histoire pour poser les questions qui les aident à comprendre, comment ils s'intéressent aux groupes, aux institutions, au collectif, mais aussi aux individus, lesquels apportent la chair nécessaire pour donner du relief aux faits.

Afin de faire progresser leurs recherches et de nous offrir ces articles que nous avons plaisir à lire, les auteurs ont dû développer des qualités très précieuses. Les sujets qui concernent des pays étrangers, parfois lointains, ou qui mettent en lumière les relations de la France et des Français avec des pays étrangers demandent une bonne connaissance des langues, et l'utilisation de documents émanant d'autres populations apporte des compétences pluriculturelles d'un grand intérêt dans un monde globalisé. Lorsque ces étudiants chercheurs se préoccupent des applications pratiques de leur réflexion, ils contribuent à la valorisation de leur formation. On leur souhaite à tous, bonne chance.

La politique de la tolérance zéro à New York
dans les années 1990

Quentin Convard

Entre 1994 et 2002, le maire républicain Rudolph Giuliani, applique la politique dite de « la tolérance zéro »[1]. Battu aux élections de 1989 par David Dinkins, il est de nouveau candidat en 1993 contre le même adversaire, avec cette fois-ci un discours plus musclé qui séduit la population new-yorkaise, pourtant habituée à voter démocrate. Élu avec une courte avance de 82 000 voix sur un million de bulletins exprimés, il engage une lutte sans merci contre les délinquants et les criminels, promettant aux habitants le retour à une qualité de vie perdue lors de la décennie précédente. Aidé par les chefs du New York Police Department (NYPD), William Bratton dans un premier temps, puis Howard Safir et Bernard Kerik à partir de mars 1996, Rudolph Giuliani applique des mesures de sécurité draconiennes, mène un combat acharné contre la délinquance et le crime et ainsi métamorphose la ville. En deux mandats, New York passe de la réputation de « capitale du crime » à celle d'exemple en matière de lutte contre l'insécurité : de 1993 à 2000, la criminalité diminue de 57% dans l'ensemble, les meurtres de 60%, les vols de 48%, les cambriolages de 46%, etc.[2]

---

1 Cet article est issu d'un mémoire de Master 2 : « New York et la politique de la tolérance zéro », dirigé par Annick Foucrier, directrice du Centre de Recherches d'histoire nord-américaine, soutenu en juin 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2 Unité CompStat (*Computer Statistics* ou *Comparative Statistics*) du NYPD, New York.

Au cours des décennies 1970 et 1980, New York connaît une situation comparable à celle d'autres villes, Detroit et St. Louis, par exemple. La crise fiscale qui frappe les États-Unis à cette période entraîne les métropoles américaines dans une spirale descendante qui dure jusqu'au début des années 1990. Le déclin industriel de cette époque appauvrit les villes et encourage les populations aisées à quitter les centres urbains pour la périphérie et les cités avoisinantes, plus résidentielles. Au même titre que d'autres métropoles, New York ne peut plus subvenir à son propre financement en raison du départ des classes moyennes et supérieures qui payent dorénavant leurs impôts dans les municipalités voisines (en 1975, New York accusait un déficit budgétaire de 3 milliards de dollars). Les services de police, comme les autres secteurs de la ville, doivent faire face à des coupes budgétaires et licencier massivement leurs fonctionnaires. C'est la première fois, depuis sa création, que le NYPD connaît une diminution de ses effectifs. Il comportait 38 927 policiers en 1970, ils sont 28 681 une décennie plus tard. Il faut attendre 1985 pour une reprise du recrutement, qui privilégie alors la police d'investigation chargée d'élucider les meurtres, au détriment des patrouilles, des missions d'îlotage et de toute forme de police préventive. De plus, les années 1980 sont marquées par de nombreuses affaires de corruption qui écornent l'image du service de police, et le fragilisent. L'appauvrissement de la ville, l'exode des classes moyennes, l'apparition du *crack,* sont autant de facteurs qui contribuent à la dégradation des conditions de la vie à New York. Entre 1970 et 1976, la ville perd 555 000 emplois et 11% de sa population, tandis que sa criminalité augmente de 23%.

« Tolérance zéro » et *Quality of life policing*

« Tolérance zéro », c'est par ce slogan, qui donne le nom à sa politique, que Rudolph Giuliani amorce sa campagne de 1993. Expression empruntée à Ronald Reagan, qui l'utilisa en 1982 lors de sa lutte contre les

États narcotrafiquants, la tolérance zéro appelle à punir plus sévèrement les délinquants à la moindre infraction, vise à raccourcir au maximum le délai entre le délit et la réponse judiciaire et prône un renforcement de l'institution policière. Cette politique réaffirme l'importance des pouvoirs publics en appliquant la loi au pied de la lettre, avec une intransigeance sans faille et en réprimant toutes les infractions, même mineures, causées sur la voie publique, afin de restaurer l'ordre et le sentiment de sécurité. Par la lutte systématique et sans relâche contre tout comportement déviant, la tolérance est ainsi réduite à zéro : les circonstances atténuantes ainsi que les excuses ne sont plus à l'ordre du jour et il s'agit d'être « dur avec le crime », pour reprendre l'un des slogans de la campagne républicaine.

Il existe en réalité deux termes pour désigner la politique de Rudolph Giuliani : tolérance zéro, donc, mais aussi *Quality of life policing*. Le premier est un slogan plus fréquemment utilisé par les journalistes et les commentateurs. De plus, il est surtout employé en France et en Europe pour désigner diverses réformes policières de cette époque. De nombreux Américains, au contraire, lui trouvent un sens dépréciatif qui renvoie aux aspects négatifs de la politique de Rudolph Giuliani et qui appuie l'idée d'une stratégie sévère, discriminatoire, brutale et aveugle. Andrea Mac Ardle [3] explique que ce terme est associé aux brutalités policières commises à cette période, avec pour symboles de cette politique, les trois victimes les plus médiatisées de la tolérance zéro : Amadou Diallo, Abner Louima et Anthony Baez. Rudolph Giuliani utilise ce terme pendant sa campagne et au début de son mandat comme un message puissant envoyé aux citadins, mais passe assez rapidement à *Quality of life policing*.

Quality of life policing est le nom technique et institutionnel donné aux réformes du maire républicain. Même si, comme la tolérance zéro, cette expression rejette les politiques urbaines libérales et sociales des

[3] Andrea MacArdle, *Zero Tolerance: Quality of Life and the New Police Brutality in NewYork City*, New York, NY University Press, 2001.

décennies 1970 et 1980, elle insiste surtout sur les aspects positifs de la politique de Rudolph Giuliani. Cette formule souligne la volonté du maire d'améliorer la qualité de vie des citoyens par l'intervention de la police et sous-tend l'idée que la sévérité des forces de l'ordre est utile à l'amélioration des conditions de vie des citadins.

La politique de Rudolph Giuliani a inspiré une bibliographie importante, mais souvent partiale. Tout semble avoir été dit sur cette politique qui a orienté le débat sécuritaire pendant une décennie et qui continue d'être présentée comme un modèle auquel se référer ou au contraire à rejeter, encore aujourd'hui. Les chercheurs ayant travaillé sur ce sujet adoptent souvent un point de vue critique, sociologique, politique ou encore criminologique. Les études sont partielles et les problématiques sont fréquemment d'ordre idéologique ou théorique, délaissant les aspects « humains » et « techniques », comme ce que ressentent des citoyens new-yorkais ou encore les portées et les conséquences de l'application concrète des méthodes du NYPD. Mais peu de publications abordent l'étude chronologique et générale des méthodes new-yorkaises.

Si New York n'est pas la ville qui a vu son taux de criminalité diminuer le plus dans les années 1990, c'est celle qui donne pourtant l'impression d'avoir le mieux réussi. En effet, fiers de leurs résultats, Rudolph Giuliani, William Bratton et Howard Safir ont souvent commenté et défendu leurs méthodes, présenté leur bilan aux États-Unis, mais aussi au monde entier, en faisant de New York la « Lourdes des policiers »[4]. En acceptant de nombreuses interviews, en invitant des délégations étrangères afin qu'elles s'inspirent de leurs propres méthodes, les acteurs de cette politique ont contribué à faire de leur ville un lieu privilégié pour le « tourisme sécuritaire » où les dirigeants étrangers se pressent, du président du Mexique au maire de Naples[5]. La tolérance zéro devient la vitrine

[4] Kevin Flynn, « Behind the Success Story, a Vulnerable Police Force », *The New York Times*, 25 novembre 2000.

[5] Élie Barth, « La tolérance zéro, nouvelle référence des discours sur la sécurité », *Le Monde*, 4 décembre 2001.

républicaine en matière de sécurité et marque une nette rupture avec les méthodes appliquées dans les autres métropoles du pays mais aussi avec les dirigeants démocrates des années 1970 et 1980.

Beaucoup ont essayé de voir en la « tolérance zéro » une solution miracle et l'ont étudiée pour mieux la copier ou en extraire l'essence. Cependant la portée de cette politique a été relativisée[6]. Si les statistiques de la « tolérance zéro » ne sont pas remises en cause, c'est en revanche l'influence de cette politique dans la chute de la criminalité qui fait débat, dans la mesure où la criminalité a commencé à diminuer deux ans avant sa mise en place.

La tolérance zéro, une politique novatrice ?

Pourquoi cette politique a-t-elle été autant commentée ? En quoi est-elle novatrice ? Tout d'abord la tolérance zéro se présente comme l'application concrète de la théorie de la « vitre brisée ». Il s'agit d'une doctrine sécuritaire présentée pour la première fois en mars 1982 dans la revue *Atlantic Monthly*. C'est une formule que l'on doit à deux criminologues d'Harvard, James Wilson et George Kelling[7]. Leur travail prend place dans

---

6 Nous pouvons citer principalement les travaux suivants : Anthony V. Bouza, « NYPD Blues: Good, Lucky or Both? », *Law Enforcement News, vol XXIII*, n° 460, January 31, 1997, p. 8-11 ; John Eck, Edward MacGuire, « Have Changes in Policing Reduced Violent Crime », in Alfred Blumstein Richard Rosenfeld, *The Crime Drop in America*, Cambridge University Press, 2000 ; J.E McElroy, « Evaluating Service Delivery of Police Agencies. Solution for Focus and Strategies », in Jean-Paul Brodeur, *How to Recognize Good Policing?,* London, Thousand Oaks, 1998, p. 73-87 ; Thomas V. Brady, *Measuring What Matters. Part One: Measurer of Crime, Fear and Disorder*, Washington DC, National Institute of Justice, 1996 ; Loïc Wacquant, « L'ascension de l'État pénal en Amérique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, 1998, n° 114, p. 7-26.

7 James Q. Wilson, George L. Kelling, « Broken Windows », *The Atlantic Monthly*, March 1982.

un contexte de réflexion en matière de stratégie policière. Leur article connut une exposition impressionnante et marqua de son empreinte les innovations et les recherches policières de la fin du XXe siècle. Ce qui apparaît comme original dans cet article est la manière dont les deux criminologues réfléchissent sur le lien entre l'insécurité et le sentiment d'insécurité. La façon de penser habituelle était la suivante : la criminalité commise dans un lieu donné provoque la peur ressentie par les habitants ou les passants. James Wilson et George Kelling raisonnent à rebours de ce schéma, en inversant la relation entre ces deux maux. Les deux chercheurs démontrent l'influence du manque de lien social et de l'absence de réaction des autorités face à un désordre sur la naissance de la délinquance. Souvent résumé par l'adage « qui vole un œuf, vole un bœuf », ce concept criminologique tend à démontrer que les petits désordres instaurent un contexte propice à la perpétration de plus grands crimes. Rudolph Giuliani et William Bratton s'inspirent ouvertement de cette théorie.

La tolérance zéro est au croisement de nombreuses autres théories utilisées ailleurs à la même période. C'est le cas du *community policing*[8] qui étend la définition du travail de policier et qui est expérimenté à la même période à Chicago. Avec cette tactique, les forces de l'ordre n'ont plus pour objectif premier de résoudre les crimes ou de répondre à un acte criminel, mais de le prévenir en tissant des liens avec les habitants d'un quartier. Ces derniers sont alors invités à devenir des participants actifs de leur sécurité, en agissant face à la délinquance et en aidant les forces de police à trouver des solutions sociales et non juridiques. Cette coproduction de la sécurité passe par l'implantation de commissariats au cœur des quartiers difficiles, la mise en place de patrouilles pédestres, de réunions hebdomadaires avec les acteurs économiques, sociaux et religieux d'une communauté. Le *problem oriented policing* vient lui aussi compléter la

---

8 Jacques Donzelot, Anne Wyvekens, *Le « Community Policing » aux États-Unis, un mode alternatif aux règlements des conflits urbains*, Bedoin, Centre d'Étude des politiques sociales, mission de recherche « Droit et Justice », avril 2000.

doctrine de la tolérance zéro. Il s'agit d'une manœuvre policière qui cherche à dégager des tendances permettant de prévenir des délits futurs plutôt que d'intervenir toujours au même endroit pour le même désordre, et ainsi d'éviter de répéter inlassablement la même opération. Cette manière de procéder se distingue des méthodes antérieures où la police étiquette les incidents qui réclament son intervention et utilise ensuite une catégorie juridique que lui fournit le code pénal pour sévir. Pour entrer dans ce type de réflexion, la police doit prendre connaissance des problématiques précises qui favorisent le crime et diviser ensuite les catégories pénales et réfléchir au cas par cas à chaque incident rencontré. William Bratton est très influencé par ces deux stratégies policières et les adapte pour mieux les appliquer de manière cohérente à New York.

D'une certaine façon, la tolérance zéro étend la conception de « police intensive ». En faisant à la fois appel à des tactiques traditionnelles – comme la patrouille pédestre –, et en utilisant des outils technologiques modernes, la police multiplie les moyens d'action pour accomplir sa mission. Les objectifs sont eux aussi diversifiés. Le NYPD ne procède plus à une hiérarchisation des problèmes et des désordres, mais intervient pour tout comportement ou action contraire au code pénal. Les dealers, les assassins, les prostituées, les mendiants ou les *squeegees*[9], tous deviennent des ennemis de New York et doivent être punis.

Un autre aspect de la tolérance zéro donne au NYPD une place à part dans l'historiographie policière. William Bratton s'inspire ouvertement des manières de faire du monde de l'entreprise pour élaborer ses méthodes. En calquant sa gestion sur celles des grandes firmes qui réalisent des bénéfices, William Bratton renverse les dogmes de la police

[9] Les *squeegees* sont des sans-abris qui attendent aux feux de circulation et qui, avec de vieux journaux froissés, tentent de laver les pare-brises des automobilistes sans y avoir été invités. Ils quémandent ensuite de manière plus ou moins agressive une rétribution pour leurs efforts, contribuant à créer un sentiment de harcèlement et de délabrement du paysage urbain. Rudolph Giuliani avait fait des *squeegees* le symbole du déclin de la ville et avait promis de traiter en priorité ce problème.

moderne. Ce bouleversement est rendu possible grâce à l'outil CompStat qui dessine pour les policiers une nouvelle représentation dans leur manière d'interagir avec leur direction mais aussi dans la façon d'évaluer leur propre travail. Le CompStat désigne le programme informatique mis au point par les dirigeants du NYPD ainsi que les réunions qui en découlent, où chaque chef de *precinct*[10] vient présenter à ses supérieurs l'avancée de son travail. Cet outil sert principalement à fournir des chiffres fiables en temps réel de la délinquance et à cartographier la criminalité. Il est élaboré dans un souci de modernisation du service mais aussi dans la perspective de responsabiliser et de surveiller les policiers dans leurs missions. Il a également pour vocation de faire entrer le NYPD dans une politique de *problem oriented policing*. Répondant à la volonté de William Bratton de décentraliser l'action policière et de donner plus de liberté aux commissaires tout en centralisant le commandement (réduit à un rôle de surveillance), le CompStat révolutionne le fonctionnement et l'organisation du NYPD. Ce système est l'aspect de la tolérance zéro le plus mis en évidence. Il en est la vitrine qui inspira par la suite de nombreuses villes américaines. C'est aussi l'aboutissement des inspirations managériales de William Bratton, la forme pratique de ces conceptions, l'outil qui fit de lui « le PDG du NYPD ».

Enfin, le budget de la tolérance zéro relève d'une politique à part. Les maires précédents ont tenté de répartir équitablement le budget de la municipalité entre les différents services de la ville. Rudolph Giuliani a tout misé sur la sécurité et la répression. Le NYPD a, en effet, bénéficié de financements importants et a vu son budget multiplié par deux et demi au cours des années 1990[11]. Lorsque les dirigeants étrangers étudient cette doctrine sécuritaire et s'en inspirent, ils omettent souvent l'aspect économique de ce modèle, élément indispensable au bon fonctionnement

---

[10] Un *precinct* est une délimitation administrative policière d'un quartier qui abrite un poste de police. Le plus souvent il y a un poste de police par *precinct*.

[11] Kenneth T. Jackson, *The Encyclopedia of New York*, New York, The New York Historical Society, 1995.

du système. En effet, lorsqu'il prend ses fonctions, William Bratton renouvelle la hiérarchie du NYPD, augmente de 12 000 policiers les effectifs[12], auxquels il faut ajouter 9 000 fonctionnaires consacrés au travail administratif, dote les commissariats de nouvelles voitures, d'outils informatiques, etc. Plutôt qu'originale, nous pourrions dire que la tolérance zéro est une politique dont l'objectif est clairement identifié. En effet, ses instigateurs ont étudié de façon très pragmatique et managériale les insuffisances du NYPD et tenté d'y répondre ; le profit à réaliser devient la réduction du crime, le rendement correspond aux arrestations, les actions boursières sont les statistiques du CompStat, etc.

Une politique décriée

Cependant, malgré des résultats convaincants, les méthodes de l'administration Giuliani conservent une image négative, associée aux bavures et aux brutalités policières, qui en font le symbole des dérives sécuritaires américaines. Ainsi les critiques portent sur l'exigence extrême dont ont fait preuve Rudolph Giuliani et ses trois *police chief commissioners.* Ils auraient entretenu un climat malsain au sein du NYPD qui se serait traduit par une augmentation des brutalités commises par les forces de l'ordre. Même s'il s'agit là d'une critique récurrente dans l'historiographie de la tolérance zéro, cette impression de violence policière doit cependant être relativisée.

De multiples témoignages et articles mettent l'accent sur les relations difficiles que les policiers entretiennent avec les habitants des quartiers sensibles. Parmi de nombreux exemples, le reportage de Clifford Krauss et

[12] Cette augmentation est rendue possible grâce à la fusion du New York Police Transit Department (NYTPD) et du House Police Department (HPD), respectivement en charge de la sécurité des transports, et des logements sociaux de la ville. Ces deux services sont rattachés au NYPD en 1994.

Adam Nossiter présente, à travers diverses anecdotes, le décalage persistant entre les forces de l'ordre et les habitants des quartiers défavorisés :

> « Arthur Crier conduisait sa petite-fille de deux ans dans le Bronx quand un agent de police l'arrêta parce que l'enfant n'était pas dans un siège spécial mais sur les genoux de son frère. M. Crier, un chanteur de blues de 68 ans, chercha automatiquement son portefeuille pour montrer son permis. L'agent, par réflexe, sortit son arme »[13].

Cet exemple souligne l'incompréhension qui existe entre les policiers et les minorités, et met en évidence la nervosité des forces de l'ordre. Cette difficulté a pu provoquer des situations difficiles, entraînant des brutalités policières, remettant en question les bases mêmes de la tolérance zéro. L'explication avancée par les critiques de la politique menée par Rudolph Giuliani est la suivante : les nouvelles stratégies imposées par les dirigeants du NYPD mettent sous pression constante les agents qui n'ont plus que le seul objectif de « faire du chiffre », chiffres obtenus forcément par la force et la répression. Du fait que les effectifs du NYPD comptent une majorité de policiers blancs, ce service a rapidement été accusé d'être raciste et au service des populations plus aisées et blanches de la ville, au détriment des minorités noires et hispaniques des quartiers pauvres. Comme l'écrit le sociologue français Loïc Wacquant :

> « Bref, le sous-prolétariat fait tache et menace. C'est lui que cible en priorité la politique de la "tolérance zéro" dont l'objectif affiché est de rétablir la "qualité de vie" des New-Yorkais qui savent, eux, se comporter en public, c'est-à-dire des classes moyennes et supérieures, celles qui votent encore »[14].

---

[13] Clifford Krauss, Adam Nossiter, « Crossing the Line – A Special Report; Bronx Abuse Complaints Stir Cracdown on Police », *The New York Times*, 2 Mai 1992.

[14] Loïc Wacquant, *Les prisons de la misère*, Paris, Éditions Liber-Raisons d'agir, 1999, p. 127.

Les plaintes contre les policiers ont été effectivement plus nombreuses au début du mandat de Rudolph Giuliani que sous David Dinkins. Que la justice ait donné raison ou non aux plaignants, les plaintes ont augmenté de 39% en cinq ans. De 3 580 en 1993 elles sont passées à 4 976 en 1998 avec un pic en 1995 (5 618 plaintes). Cependant cette forte hausse des plaintes est discutable. S'il est exact qu'il y a eu une augmentation des plaintes contre les officiers, une lecture erronée ou du moins partielle de cet aspect de la tolérance zéro peut aussi entrer en ligne de cause. Si l'on veut confronter ces faits avec ceux de l'administration Dinkins, il ne suffit pas de comparer en valeur absolue la hausse des plaintes, mais il faut aussi l'évaluer en pourcentage, sinon, c'est oublier que les effectifs de police ne sont pas les mêmes entre 1993 et 1998 et ne suivent pas les mêmes stratégies policières. Proportionnellement, il y aurait même eu moins de plaintes sous Rudolph Giuliani. Lors du mandat de David Dinkins, en 1993, on compte 3 580 plaintes pour 27 000 officiers, soit environ 0,13 plainte par policier. En 1995, cette moyenne passe à 0,12 (5 618 plaintes pour 39 000 policiers).

Mais les véritables limites de cette politique sont à chercher ailleurs. Face aux résultats obtenus rapidement, les dirigeants du NYPD se seraient enfermés dans leurs convictions et auraient poussé leurs méthodes à l'extrême. Une fois parti du NYPD en mars 1996, William Bratton partage ce point de vue critique. Howard Safir aurait repris et appliqué aveuglement ses stratégies, en les intensifiant et en les durcissant sans les renouveler et les adapter à de nouveaux besoins. En appliquant une répression excessive et en renforçant les contrôles dans des quartiers déjà apaisés, Howard Safir aurait provoqué un sentiment de persécution et de rejet dans certaines populations (noires et hispaniques), provoquant des manifestations de mécontentement.

Par ailleurs, la tolérance zéro ne résout pas les problèmes d'insécurité. Elle contribue simplement à les déplacer. Cette politique serait devenue une stratégie spectacle qui ne vise qu'à rassurer le citadin à travers des

arrestations spectaculaires et une présence permanente des forces de police. Elle serait plus dissuasive que constructive et exclurait les populations indésirables plutôt que de construire les structures nécessaires afin de les aider et de proposer une alternative à la répression intensive sur le moyen terme.

Malgré ses limites, malgré les bavures qui ont entaché son image, la tolérance zéro, politique à deux visages, a répondu en partie aux attentes des New-Yorkais. La manière de procéder, bien que brutale, s'est révélée efficace et a permis à la métropole de retrouver une meilleure qualité de vie après deux décennies de délinquance. Cependant, si la tolérance zéro fonctionne, c'est parce qu'elle répond aux normes que ses propres créateurs ont mis en place. Chasser les mendiants ou bien encore augmenter la population carcérale sont-ils les signes d'une police qui fonctionne ? La tolérance zéro ne cherche pas à prévenir le crime ou à accompagner les délinquants dans leur réinsertion. Comme la présente d'ailleurs le maire républicain, elle est tout simplement une politique répressive.

New York, entre urbanisme et conservation du patrimoine

Étude de cas : le Meatpacking District

***M**ARIE **B**URNEL*

Le choix d'une étude du patrimoine industriel urbain de Manhattan[1] est lié à mes centres d'intérêt et s'est précisé lors d'un voyage à New York en novembre 2009. Il s'agissait de s'interroger sur les formes que peuvent prendre les différentes méthodes de conservation urbaine, et de déterminer quels en sont les acteurs.

Dans la ville de New York, les problématiques posées par la conservation du patrimoine urbain de la métropole mobilisent la municipalité depuis une dizaine d'années. Elles sont cependant depuis bien plus longtemps une des préoccupations principales des New-Yorkais. Malgré une dynamique de transformation architecturale incessante, des identités, des villages se sont installés dans la ville, et ont parfois résisté à une destruction imposée par la spéculation immobilière. Ce travail de recherche porte sur la conservation du patrimoine urbain de cette ville en perpétuel renouvellement architectural. Pour cela, une étude de cas est apparue significative, celle d'un quartier particulier de Manhattan, le Meatpacking District. Situé au nord de Greenwich Village et au sud de Chelsea le long de l'Hudson River, c'est un quartier de taille réduite (situé entre la 9e et la 15e rue). Ce sujet, bien qu'étendu dans ses termes et dans sa chronologie, est ainsi adapté à un travail de recherche de master, de par les dimensions géographiques restreintes de son terrain d'étude.

---

[1] Cet article est un résumé du mémoire de Master 2 : « New York, entre urbanisme et conservation du patrimoine. Étude de cas : le Meatpacking District », dirigé par Annick Foucrier, directrice du Centre de Recherches d'histoire nord-américaine, soutenu en juin 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Étant fascinée par l'histoire urbaine, le choix de la ville de New York était pour moi une évidence, quand en revanche celui d'un quartier pour centrer l'étude de cas a été décidé sur place, à l'occasion d'un voyage dans la ville de New York. Sous des allures d'usine désaffectée, le Meatpacking District offre un aspect différent de ce que peut être une réhabilitation de quartier industriel en plein cœur de Manhattan. Quartier laissé à l'abandon pendant trois décennies, sa mutation a commencé il y a près d'une dizaine d'années et est toujours en cours. Cependant, il est très peu évoqué comme exemple de réhabilitation urbaine. Le maire républicain, Michael Bloomberg, et à la tête de son administration municipale Amanda Burden (directrice du New York Department of City Planning, et membre de la City Planning Commission), en ont pourtant fait une de leurs priorités en matière de chantier urbain.

L'architecture des quartiers dont l'activité était fondée sur l'industrialisation, a souvent été méprisée par les municipalités qui ne favorisaient pas la conservation d'un patrimoine méconnu, et souvent tombé dans l'abandon depuis longtemps. Ce travail a donc eu pour but de définir les termes, les intérêts et les limites de la conservation urbaine aux États-Unis. Il s'agissait de présenter la façon dont fonctionne le système fédéral américain en matière de conservation du patrimoine, et de mettre ceci en relation avec les mouvements organisés spontanément par les populations habitant un quartier menacé. Même si tous les niveaux de ce processus sont importants, ont été privilégiées dans ce mémoire les échelles locales de la politique de conservation urbaine, c'est-à-dire les décisions étatiques et municipales, ainsi que les initiatives individuelles. Dès lors, j'ai examiné les changements d'échelle dans l'histoire urbaine, comme Bernard Lepetit l'avait fait dans son travail de thèse[2], où il expliquait la pertinence d'avoir sur un même sujet plusieurs degrés d'observation. En multipliant ces changements d'échelle, les différents niveaux sont plus nettement perçus, et il devient possible de faire jouer les

[2] Bernard Lepetit, *Les villes dans la France moderne,* 1740-1840, Paris, Albin Michel, 1988.

éléments permettant la constitution de l'objet d'étude dans un espace donné.

Processus de recherche : problématique et bornes chronologiques

La bibliographie en matière d'urbanisation et de conservation urbaine aux États-Unis est abondante, mais curieusement presque inexistante sur l'histoire de ce quartier. La plupart des ouvrages traitent de l'histoire de New York (Clara Cardia[3], François Weil[4], Catherine Pouzoulet[5] et Edwin Burrows[6]), ou bien portent sur l'urbanisme et la planification urbaine à Manhattan. En matière d'urbanisme et d'architecture, les travaux de Robert Stern[7] permettent de visualiser dans son ensemble et sur une période chronologique étendue l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture de la ville. Le domaine de la planification urbaine est abordé dans le mémoire de manière non-exhaustive à partir d'ouvrages complets, tels ceux de Bröner Kaisa[8] et David Johnson[9]. Même s'ils ne citent pas directement le Meatpacking District, ils traitent des sujets de politique urbaine et de

---

3 Clara Cardia, *Ils ont construit New York : histoire de la métropole au XIXe siècle*, Paris, L'Équerre, 1987.

4 François Weil, *Histoire de New York*, Paris, Fayard, 2000.

5 Catherine Pouzoulet, *New York, New York, Espace, pouvoir et citoyenneté dans une ville monde*, Paris, Belin, 2000.

6 Edwin Burrows, Mike Wallace, *Gotham: A History of New York City to 1898*, New York, Oxford University Press, 1998.

7 Robert A.M. Stern, David Fishman, Jacob Tilove, *New York 2000: Architecture and Urbanism Between the Bicentennial and the Millennium*, New York, Monacelli Press, 2006.

8 Kaisa Broner, *New York face à son patrimoine. Préservation du patrimoine architectural urbain à New York, analyse de la méthodologie : étude de cas sur le secteur historique de SoHo*, Liège, P. Mardaga éditeur, 1986.

9 David A. Johnson, *Planning the Great Metropolis: The 1929 Regional Plan of New York and its Environs*, London, Routledge, 1995.

planification dans la ville de New York, essentiels à la compréhension du sujet. La faiblesse de la bibliographie a constitué un défi, celui d'appliquer certaines généralités de la conservation et de l'urbanisme à l'échelle d'un quartier assez méconnu. L'analyse s'appuie sur ce changement d'échelle, en accordant une place particulière à la population du quartier, aux dynamiques qui existent entre la municipalité et ses administrés, donnant ainsi à ce travail une dimension sociale.

Par ailleurs, un sujet traitant de la conservation urbaine devait aussi intégrer les questions relatives à la planification. Matière complexe et passionnante, la planification est analysée dans le rapport publié par la New York City Planning Commission[10]. Cet ouvrage revient sur les débuts du sentiment de nécessité d'une organisation urbaine à New York. Il est en ce sens indispensable à l'analyse. Ces ouvrages généraux, interrogés en privilégiant l'étude des mouvements populaires de proximité et les rouages de la politique municipale, ont permis de combler le vide bibliographique déjà noté. Les sources sur lesquelles s'est appuyée la rédaction de ce travail sont le plus souvent des documents officiels fournis par des institutions privées et des agences publiques ou gouvernementales, ou des articles de la presse écrite new-yorkaise. Le *New York Times*, particulièrement, apporte par ses articles de l'époque (dès 1850) un éclairage intéressant et unique sur le sujet. Le *New York Observer* et le *New York Sun* ont aussi été importants pour la rédaction de ce travail. Certains reportages télévisés ont été utilisés comme sources, dont ceux de la chaine *New York One*[11] traitant du Meatpacking District. Une société

---

[10] Thomas Mellins, Regina Kellerman, Penelope Bareau, *Report to the New York City Landmarks Commission, the Case for Preservation: The Proposed Gansevoort Market Historic District : an Overview*, New York, 2001. Ce rapport est consultable sur le site de la Greenwich Village Society for Historic Preservation : http://www.gvshp.org/_gvshp/index.htm (fichier pdf).

[11] Paul Lombardi, "Longtime Businesses Worry About Being Pushed Out Of Meatpacking District", *New York One*, 12 janvier 2004. Cf. http://www.ny1.com/content/top_stories/36368/longtime-businesses-worry-about-being-pushed-out-of-meatpacking-district- [Site consulté le 6 avril 2010, et le 28 janvier 2011].

historique, la *Greenwich Village Society for Historic Preservation*, a fourni une liste de documents précieux (cartes du quartier, comptes rendus de réunions de voisins sur le sujet de la High Line, etc.). Enfin, la Mairie de Paris a organisé de septembre à décembre 2010 une « saison métropolitaine » avec une série de conférences sur le thème « New York, métropole mondiale »[12] très inspirantes.

Mais quel est le sens de la conservation urbaine, lorsqu'elle touche à un patrimoine industriel ? L'histoire urbaine de Manhattan, qui se matérialise souvent dans son architecture, est-elle assez particulière pour résister à la force de transformation d'une ville en mutation constante ? Comme dans l'exemple de la réhabilitation de Tribeca, quartier industriel par excellence, dont le renouveau est tel qu'il est maintenant, selon le magazine *Forbes,* le troisième quartier le plus cher de New York, le marché de l'immobilier du Meatpacking District continuera-t-il à connaître une telle croissance ? L'installation de boutiques de luxe, la fermeture des commerces de proximité et d'alimentation générale, l'ouverture d'hôtels de luxe sont autant de faits inquiétants pour la préservation de l'âme d'un quartier déjà traumatisé par l'ère Giuliani, et la volonté féroce de l'ancien maire de le faire raser pour y construire du neuf. Le patrimoine industriel du Meatpacking District résistera-t-il à la ruée vers les lofts des nouvelles classes aisées de Manhattan, ou sera-t-il victime de son nouveau succès ? Le rôle des habitants et de la municipalité est déterminant dans la réussite du classement « quartier historique » du Meatpacking District. Tout le défi de ce classement est d'arriver à protéger, à préserver un patrimoine urbain, sans l'enfermer dans une bulle hors du temps. L'exemple du Meatpacking District, les problèmes qu'il rencontre encore aujourd'hui en matière de préservation, pourraient-ils servir de cas d'école, et permettraient-ils

[12] Amanda Burden, Bernard Tschumi, *Paris-New York : comment faire la ville au XXIe siècle*, le 21 septembre 2010, Hôtel de Ville de Paris, http://www.franceculture.fr/plateformes-paris-new-york-comment-faire-la-ville-au-xxieme-siecle-paris-new-york-comment-faire-la-v [Site consulté le 28 janvier 2011]. Pauline Peretz, Renaud Le Goix, *New York : laboratoire social et urbain du XXIe siècle*, le 5 octobre 2010, Conférence donnée à l'Hôtel de Ville de Paris.

d'élaborer un modèle de préservation moderne et intelligente applicable à d'autres quartiers industriels de métropoles nord-américaines ?

Le principal argument est que le but de la conservation urbaine consiste à protéger certaines caractéristiques architecturales et culturelles, sans empêcher l'évolution du quartier. Bien que classé, le Meatpacking District n'est pas non plus figé. Et tout le défi d'un tel travail a été de s'intéresser aux projets de réhabilitation en cours, évoqués plus loin. S'intéresser aux luttes des habitants, aux décisions de la municipalité, au rôle des grands *trusts* immobiliers est indispensable à la compréhension des rapports de force présents au sein du Meatpacking District. Ces différentes échelles permettent d'avoir une vision globale des dynamiques du quartier, de la pression exercée par les habitants pour la préservation du patrimoine et d'un certain mode de vie, mais aussi de la volonté de rentabilité économique exprimée par la municipalité.

Afin de mener à bien ces recherches, le début de l'analyse a été fixé à la création du quartier, c'est-à-dire en 1812. Cette date suit celle du *Grid Plan* de 1811, ou Plan des Commissaires, qui planifie la gestion urbaine de Manhattan. La limite géographique du *Grid Plan* se trouve actuellement au centre du Meatpacking District. L'évolution du quartier est marquée par la planification urbaine dès sa création. Mais l'intérêt d'un tel sujet est aussi lié à ce qu'il apporte dans le questionnement sur les problèmes actuels d'urbanisme et de conservation et, dans cette optique, il s'est avéré nécessaire d'étendre l'étude jusqu'à la période la plus contemporaine, c'est-à-dire en 2011.

Le choix du Meatpacking District a permis de réaliser l'étude d'un patrimoine spécialisé, le patrimoine industriel. Définir les caractéristiques qui font la singularité et l'intérêt du Meatpacking District à New York, d'un point de vue autant historique qu'architectural et esthétique, permet de mieux délimiter les problématiques du classement « quartier historique » du Gansevoort Market. Il faut cependant relativiser cette lecture, en étudiant les flux de population au sein du Meatpacking District, de l'ouverture de ces marchés à nos jours. Une des caractéristiques

principales du Meatpacking District est son activité commerciale, qui a fortement marqué sa démographie puisqu'elle a fonctionné pendant plusieurs décennies comme un repoussoir. Le nombre important de *Meatpackers* travaillant et résidant dans le Meatpacking District a découragé l'installation de populations autres dans le quartier, et ce jusqu'aux années 2000.

Depuis la fermeture des industries et des commerces de viande[13], une population nouvelle a investi le quartier. À la recherche de vastes lofts (présents en nombre grâce à l'architecture industrielle), les habitants qui s'installent actuellement dans le Meatpacking District bénéficient d'importants moyens financiers, et sont pour la plupart célibataires. La gentrification du quartier est directement liée à la possibilité qu'il offre d'un autre mode de vie en ville, réservé cependant à des personnes célibataires et gagnant bien leur vie. À ce titre, il est une alternative pour certaines populations aisées, qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans le style de vie offert par les communes pavillonnaires de banlieue.

Par ailleurs, la fermeture des commerces de proximité, remplacés par des boutiques de créateurs ou d'enseignes à la mode, l'ouverture de grands hôtels, ont complètement bouleversé la physionomie du quartier. Ces changements n'ont pas été facilement acceptés par les habitants installés depuis longtemps dans le Meatpacking District. Ceux-ci ont vu avec hostilité la destruction opérée, parfois sans vergogne, par les nouveaux arrivants, profitant pour la plupart d'un espace vide et longtemps préservé de la pression immobilière. La raison de ce faible intérêt pour le quartier est liée au délabrement qu'il a subi pendant presque trois décennies. L'activité de découpe de la viande, ayant partiellement lieu à l'extérieur des bâtiments, entraînait la présence de camions dès 4 heures du matin dans les rues, occasionnant autant de nuisances qui ont tenu les promoteurs à distance. Cependant, des franges plus marginales de la

[13] Steven Kurutz, "Got Beef? Not Anymore", *The New York Times*, 25 décembre 2005. Cf. http://www.nytimes.com/2005/12/25/nyregion/thecity/25west.html [Site consulté le 28 janvier 2011].

population ont investi le quartier qui devint, entre autres, un refuge pour la communauté homosexuelle new-yorkaise, avant d'accueillir de manière plus ou moins forcée les *junkies* de Manhattan.

La lutte pour le respect de « l'esprit du lieu », la protection des habitants et la réduction des nuisances dans le Meatpacking District a été menée par des mouvements d'action populaires, les *grassroots movements*, qui se sont particulièrement intéressés à la prévention antidrogue. Le fonctionnement de ce village dans la ville, l'attachement des habitants à leur quartier ont réussi à contrer la détermination d'un des plus farouches opposants au Meatpacking District, l'ancien maire républicain Rudolph Giuliani, déterminé à le faire entièrement raser.

Exemples de réhabilitation dans le Meatpacking District

Les politiques municipales plus ouvertes et novatrices suivies par son successeur Michael Bloomberg ont permis le classement de cet endroit en « quartier historique », grâce à l'appui d'associations, de commerçants et à la mobilisation des habitants. Ce statut est important en ce qu'il a modifié les procédures de prise de décision en matière de renouvellement du paysage urbain dans le quartier. Des exemples de ce renouveau architectural, inscrit dans le respect d'un patrimoine industriel, sont présentés.

Un de ces exemples, et sûrement le plus significatif, est celui de la High Line. Ancienne structure ferroviaire édifiée dans les années 1930 afin de faciliter le transport des marchandises vers les entrepôts qui couvraient la partie ouest de Manhattan, la High Line est désormais une promenade plantée. Elle constituait une frontière entre quartiers industriels et entrepôts. Son démantèlement, bien qu'évoqué, n'a heureusement jamais abouti. La raison en est qu'il aurait coûté trop cher, et les propriétaires rechignaient à la dépense. Constituée d'une voie ferrée culminant à neuf

mètres de haut, elle est devenue une attraction touristique très populaire (entre 3 000 et 15 000 flâneurs en semaine selon la saison, et en moyenne 19 000 le week-end), et propose aux habitants du quartier un lieu de vie communautaire très apprécié grâce aux nombreux ateliers mis en place toute l'année et à son mode de fonctionnement basé sur le bénévolat. Aujourd'hui, après sa réhabilitation et son ouverture au public, elle offre à ses visiteurs une alternative aux parcs municipaux classiques et propose une promenade intégrée au paysage urbain.

Un autre exemple réussi de renouveau architectural est celui du Chelsea Market. Situé dans un des quartiers les plus industrialisés de Manhattan, à la convergence du Meatpacking District et du quartier de Chelsea, il provient de la reconversion d'un ancien bâtiment industriel en complexe commercial. Cette ancienne usine de fabrication de biscuits secs appartenant à la National Biscuit Company, fondée en 1890, a été rénovée dans les règles de l'art et est maintenant un marché couvert offrant des produits frais au rez-de-chaussée. C'est un espace de référence en matière d'arts de la table à New York puisqu'on y trouve également 35 restaurants gastronomiques réputés.

Ces deux cas, largement décrits et analysés dans le mémoire, sont autant d'exemples de réhabilitation réussis. Le renouveau commercial du quartier, dû à l'installation de nouveaux commerces, est aussi lié à la réalisation de projets culturels comme celui du Whitney Museum of American Art. Le site occupé par le musée, au croisement de Madison Avenue et de la 75e rue, conçu en 1966 par l'architecte Marcel Breuer, souffre depuis plus d'une dizaine d'années d'une superficie insuffisante au regard de l'étendue de ses collections. En 2004, la décision a été prise par le conseil d'administration du musée d'engager l'architecte Renzo Piano pour concevoir et réaliser le projet d'une annexe du Whitney, aujourd'hui en construction dans le Meatpacking District au bout de la High Line. Les projets de ce type ont attiré de nouvelles populations, et donc soutenu l'investissement de fonds qui ont d'abord permis la survie économique du quartier, avant de favoriser sa gentrification.

Il est apparu au cours de ces recherches que certains de ces projets, comme la High Line, ont posé des problèmes particuliers (notamment de propriété à l'occasion de son rachat). En effet, si la hauteur des immeubles qui longent la High Line est maîtrisée, les propriétaires et les promoteurs sont néanmoins assurés d'une clause réglementaire votée par la municipalité qui transfère leurs droits fonciers à construire en hauteur aux parcelles adjacentes. On peut citer comme application de cette clause la Chelsea Tower des ateliers Jean Nouvel sur la Onzième Avenue, avec ses 23 étages, construite en 2008. Cette clause a permis à la municipalité de faire jouer un système de transfert de la propriété, et donc de racheter toute la structure, contre une promesse aux propriétaires de pouvoir construire plus haut autour du quartier. Malgré ces quelques considérations suscitant la polémique, cet exemple de réhabilitation a eu beaucoup de succès à New York. À l'été 2010, la High Line avait déjà vu passer plus de deux millions de visiteurs.

D'autres villes nord-américaines cherchent dorénavant à valoriser leurs friches ferroviaires, telle Philadelphie où est envisagée la reconversion du viaduc du Reading Terminal qui traverse la ville à dix mètres du sol. Un projet du même type est aussi en préparation à Chicago, la Bloomingdale Line. La ville de Detroit pense aussi depuis peu à réhabiliter ses lignes de chemin de fer à l'abandon, ce qui fait dire à certains journalistes que la High Line est devenue un nouvel exemple d'exportation de produits new-yorkais à la mode, tels les bagels ou le CompStat[14].

Une réhabilitation à suivre…

Ces exemples montrent les possibilités d'une réhabilitation pensée pour être à la fois culturellement et architecturalement maîtrisée. Ces trois cas

[14] Voir l'article de Quentin Convard, *New York et la tolérance zéro*, dans ce numéro 35 du *Bulletin de l'IPR*.

de réhabilitation du Meatpacking District ont en commun d'avoir fait preuve de responsabilité économique, mais aussi d'ambition culturelle. Le succès du Chelsea Market et des programmes culturels laisse présager un avenir favorable pour l'annexe du Whitney Museum of American Art.

Il est important de souligner que contrairement à l'idée souvent mise en avant d'une non-rentabilité de l'offre culturelle, les New-Yorkais à l'origine de ces projets ont réussi à proposer des idées à méditer, voire à appliquer dans d'autres métropoles. Ces exemples montrent que, pour être viable économiquement, un quartier n'a pas à être neuf. Il peut avoir été réhabilité, même s'il faut pour cela que la municipalité et les habitants de ce quartier s'investissent dans le projet. Ces dynamiques, multiples et complexes, sont la pierre angulaire d'une rénovation intelligente et maîtrisée. Le dialogue et la concertation choisis par l'équipe municipale de Michael Bloomberg ont prouvé la viabilité du système de concertation communautaire assez courant aux États-Unis. Cela a permis de créer des espaces réhabilités de manière intelligente, c'est-à-dire en respectant le patrimoine architectural du quartier, et ce sans oublier de le rendre fonctionnel et agréable à vivre. Le succès commercial et économique des projets et leur dynamisme démographique ont confirmé la pertinence de cette politique municipale de conservation du patrimoine urbain.

Mouvement féministe et droit de vote en Bolivie, 1920-1952

***M**ARIA **E**LVIRA **A**LVAREZ*

Analyser les organisations féministes en Bolivie au cours de la période 1920-1952, depuis leur émergence jusqu'à l'obtention du droit de vote[1], tel a été l'objectif de mon mémoire de Master. Il s'est agi de comprendre comment leurs modes d'organisation, leurs stratégies d'action, et la priorité donnée à certains objectifs se sont modifiés en fonction du contexte social et politique dans lequel elles se sont développées.

Les Boliviennes ont obtenu le droit de vote en 1952 dans le cadre d'une révolution qui mit fin à un régime de gouvernement oligarchique, en place depuis la fin du XIXe siècle. La Révolution nationale, dirigée par le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), éclata le 9 avril 1952 et constitua l'un des moments les plus importants de l'histoire de ce pays. Cette révolution trouve ses racines dans la guerre du Chaco (1932-1935) qui fut un bouleversement majeur en Bolivie, tant du point de vue politique que social et culturel puisqu'elle eut pour principale conséquence l'écroulement du régime oligarchique, finalement détruit en 1952[2]. Peu de temps après son arrivée à la tête de l'État, le MNR mit en place des réformes d'une importance considérable pour la Bolivie : la réforme agraire, la nationalisation des mines, et le suffrage universel. Ainsi, c'est à travers

---

1 Cet article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Annick Lempérière « Mouvement féministe et droit de vote en Bolivie (1920-1952) », soutenu en juin 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2 Herbert S. Klein, *Orígenes de la revolución nacional boliviana. La crisis de la generación del Chaco*, La Paz, Librería Editorial GUM, n. d.

cette dernière réforme, par un décret-loi en date du 21 juillet 1952, que les femmes boliviennes acquirent le droit de vote, en même temps d'ailleurs que la plus grande partie de la population. En effet, depuis 1839, le type de suffrage existant en Bolivie avait été direct, masculin, censitaire et restreint aux hommes alphabétisés[3].

Étudier le mouvement féministe en Bolivie – depuis son émergence jusqu'à l'obtention du droit de vote – ne répond pas à une logique de cause à effet (action féministe, donc suffrage féminin) ; tout au contraire, le mouvement féministe, appuyé sur des organisations souvent éphémères, fragiles et peu stables, est un mouvement qui agit par poussées et par vagues selon le contexte social dans lequel il surgit et auquel il s'affronte. L'histoire du mouvement féministe bolivien est ainsi strictement liée au contexte politique et social dans lequel il s'est développé : ses succès, ses défaites et même la priorité donnée à certaines de ses revendications, sont liés à ce qui se passe dans les sphères politique et sociale du pays.

En ce sens, trois périodes distinctes, dotées chacune d'une certaine unité, ont été identifiées pour analyser les différents moments durant lesquels a pris place le mouvement féministe en Bolivie : les années 1920, marquées par l'émergence et le développement des organisations féministes ; les années 1930, celles de la guerre du Chaco, qui ont entraîné des bouleversements sociaux, politiques et culturels porteurs de conséquences importantes concernant la condition des femmes et le mouvement féministe ; enfin, les années 1940 à 1952, celles de la première participation des femmes à la vie politique grâce à l'octroi, en 1945, du droit de vote à celles sachant lire et écrire, leur permettant ainsi de participer aux élections municipales.

---

[3] Sur cette question, voir Marta Irurozqui Victoriano, *'A bala, piedra y palo'. La construcción de la ciudadanía política en Bolivia, 1826-1952*, Séville, Diputación de Sevilla, Serie Nuestra América n° 8, 2000.

L'émergence du mouvement féministe en Bolivie, années 1920

La période libérale du début du XXe siècle en Bolivie (1899-1920) fut caractérisée par des transformations importantes touchant le développement et la modernisation du pays. Pour la première fois, l'État prit en main l'éducation des femmes. Désormais, il était devenu obligatoire, pour les filles des classes moyennes et élevées, d'apprendre à lire et à écrire. Cette évolution fut illustrée par la création, en 1909, de l'École normale supérieure formant les femmes professeurs des nouveaux lycées pour filles, ou des lycées dans les principaux centres urbains du pays, tels que le Colegio Primario de niñas fondé à La Paz en 1906 par le gouvernement d'Ismael Montes, ou le Colegio Fiscal de Señoritas de Oruro fondé en 1914, qui incluait le cycle secondaire.

Avec le développement de l'éducation des femmes en ce début de siècle, toute une génération de filles issues des classes moyennes et élevées de la société fut éduquée, formant la première génération intellectuelle féminine en Bolivie. Ainsi, une première vague importante de femmes bénéficiaires du développement de l'éducation fit son apparition dans la vie publique au début des années 1920, avec la création de ce qu'elles avaient nommé le plus souvent les Centros Artísticos e Intelectuales de Señoritas. Il s'agissait, à l'origine, d'organisations destinées à la présentation des travaux artistiques littéraires et intellectuels de jeunes femmes cultivées, issues des classes moyennes et élevées de la société. Petit à petit, ces femmes commencèrent à discuter sur la nécessité d'obtenir des droits civils[4] et politiques, puisque comme femmes éduquées et cultivées, elles

[4] Les femmes mineures étaient sous la tutelle de leurs pères et, une fois majeures et mariées, elles passaient sous la tutelle de leurs maris. Les femmes mariées avaient donc un statut de mineures à vie (au contraire des femmes majeures et non mariées, ou veuves). En ce sens, elles ne disposaient pas de droits civils sans l'autorisation de leurs maris, c'est-à-dire du droit à disposer de

remplissaient une des conditions essentielles pour devenir citoyen : savoir lire et écrire. Ces centres publièrent des revues féminines-féministes où elles prirent la plume sur différents sujets, notamment sur les questions concernant la condition des femmes, leurs préoccupations et revendications. À côté de poèmes et d'essais historiques, parurent des articles sur l'éducation des femmes, des réflexions sur leur place dans la société, et leur nécessité d'obtenir les droits civils et politiques. La première de ces organisations fut le Centro Artístico e Intelectual de Señoritas de Oruro, fondé en 1920 par Laura Graciela de La Rosa Torres, Bethsabé Salmón Fariñas et Nelly López Rosse. À partir de 1921, ce centre fit paraître la revue *Feminiflor*, première publication féministe dans le pays. Suivant le modèle de celui d'Oruro, d'autres centres du même type surgirent dans d'autres villes du pays, tels qu'Iris à Cochabamba avec la revue *Iris*, le Centro Ideal Femenino à La Paz avec les revues *Ideal Femenino* (1922) et *Aspiración* (1923), et enfin l'Ateneo Femenino avec *Eco Femenino* (1923) et *Indice* (1929)[5].

Parmi toutes ces organisations, la plus active et dynamique, et celle dont la durée de vie fut la plus longue (60 ans environ), fut l'Ateneo Femenino de La Paz. Créée en 1923 par María Luisa Sánchez Bustamante, cette organisation fut la plus importante de toutes au niveau national. Sous son impulsion, furent créés d'autres Ateneos dans des villes comme Oruro, Sucre et Cochabamba. Ce centre maintenait des liens étroits avec les féministes de la plupart des centres urbains du pays, ainsi qu'avec les féministes d'autres pays de l'Amérique latine, de l'Europe et des États-Unis. L'intérêt pour le mouvement féministe international et les relations que les membres de l'organisation essayaient de tisser avec les féministes

leurs biens et de leurs revenus, de fixer leur domicile, d'ouvrir un compte en banque, de se porter témoins dans un procès, etc.

5 D'autres revues féminines-féministes furent publiées par des féministes en dehors d'organisations féministes, comme *Venas de Plata* (1924) à Potosí et *Anhelos* (1929) à Cochabamba.

du monde entier, se manifesta également dans la participation de certains de ses membres à des congrès de femmes internationaux, comme la Seconde conférence panaméricaine de Lima en 1925, et la Liga Internacional de Mujeres Ibéricas e Hispanoamericanas qui eut lieu au Mexique la même année[6].

L'Ateneo devint l'organisation de référence pour la défense des droits civils et politiques des femmes dans les années 1920. En 1925, les membres de l'Ateneo firent appel à Benjamin H. Gallardo, jurisconsulte, civiliste[7] et Recteur de l'Université Mayor de San Andrés de La Paz pour qu'il réalise un projet de réforme du Code Civil bolivien, afin d'accorder les droits civils aux femmes. Le projet présenté par Gallardo accordait des droits civils à la femme mariée qu'elle n'avait pas avec le Code Civil en vigueur. Ainsi, par exemple, elle ne perdait plus sa nationalité lorsqu'elle se mariait avec un étranger, et ne devait plus « obéissance » à son mari. Cependant, dans le projet plusieurs limitations restaient toujours en vigueur, dont celle, par exemple, confirmant que le mari était le chef de la société conjugale, avec par conséquent plusieurs privilèges, comme celui de l'administration des biens, la fixation du domicile, et le pouvoir de permettre ou non à sa femme de réaliser des actes divers. La nouveauté introduite dans le projet concernait la licence uxoriale, c'est-à-dire l'autorisation accordée par la femme au mari. Cette licence suivait le principe selon lequel il existait des droits et des devoirs corrélatifs au mari et à la femme. Si l'épouse était copropriétaire des acquêts, elle exerçait un droit d'avis sur l'administration de ceux-ci. Il s'agissait pourtant d'un projet aux réformes modérées qui ne remettait pas radicalement en question la

---

6 Ximena Medinacelli, *Alterando la rutina. Mujeres en las ciudades de Bolivia 1920-1930*, La Paz, CIDEM, 1989 ; Gloria Ardaya, *Política sin rostro: mujeres en Bolivia*, Venezuela, Editorial Nueva Sociedad, 1992 ; Luis Oporto, *Las mujeres en la Historia de Bolivia. Imágenes y realidades del siglo XX (1900-1950), Antología*, La Paz, Anthropos, 2001.

7 Personne spécialisée dans le droit civil.

place de la femme au sein du couple marié. Le projet fut envoyé au pouvoir législatif en août 1925 pour qu'il soit étudié et appliqué par les législateurs. Néanmoins, le pouvoir législatif y resta complètement indifférent.

En 1929, l'Ateneo Femenino organisa la Première convention de femmes en Bolivie avec la participation de plusieurs syndicats féminins comme la Federación Obrera del Trabajo, la Federación Obrera Femenina et le Sindicato Femenino de Oficios Varios. Cette initiative fut un échec en raison des différences de classe et de culture existant entre les membres de l'Ateneo d'un côté et, de l'autre, les femmes des syndicats, en grande majorité aymaras, et appartenant toutes aux classes populaires de la société. Tandis que les membres de l'Ateneo se centraient sur la nécessité d'obtenir les droits civils et le suffrage féminin pour les femmes qui savaient lire et écrire, les femmes des syndicats revendiquaient des droits sociaux liés à leurs conditions de femmes travailleuses. Ces dernières finirent par se retirer de la Convention en signe de protestation. Les différences de classe et de culture entre les femmes présentes à cet événement étaient irréconciliables. Le premier effort réalisé vers une union interclassiste de femmes n'eut donc aucun résultat.

Les organisations féministes des années 1920 eurent une durée de vie relativement courte (tout comme les revues qu'elles publiaient), et elles furent dissoutes quelques années après leur création. Malgré cela, la plupart des femmes qui les fondèrent et en firent partie ne disparurent pas de la lutte pour la cause féminine, dans les années suivantes. Une majorité d'entre elles joua un rôle important dans la guerre du Chaco et fonda ou s'intégra aux nouvelles organisations qui surgirent dans les années 1930, dans des contextes de guerre et de post-guerre, totalement différents de celui des années 1920.

Les femmes et le mouvement féministe pendant et après la guerre du Chaco, années 1930

La guerre du Chaco contre le Paraguay eut lieu entre 1932 et 1935. Elle fut dévastatrice pour le pays, tant au niveau des pertes humaines que des pertes économiques. Elle occasionna un bouleversement majeur pour le pays, culturellement, socialement et politiquement. Elle fut l'élément déclencheur de l'écroulement progressif du régime de gouvernement oligarchique, qui fut finalement détruit avec la Révolution nationale de 1952. Elle provoqua également une effervescence politique sans précédents avec la création de nouveaux partis qui voulaient en finir avec les partis traditionnels et le régime de gouvernement oligarchique en place depuis la fin du XIXe siècle.

Les femmes boliviennes s'organisèrent immédiatement après la déclaration de la guerre. Les associations existantes essayèrent de coordonner leurs actions et de collaborer, en formant les premiers corps d'infirmières, en donnant des uniformes, en collectant des fonds, entre autres actions. En outre, les femmes accédèrent massivement au marché du travail, et malgré le renvoi de plusieurs d'entre elles à la fin de la guerre, la majorité conserva son travail. Le rôle joué par les femmes ne passa pas alors inaperçu, et leur perception d'elles-mêmes et par la société s'en trouva radicalement transformée[8].

Pour un groupe de femmes conscientes du rôle qu'elles étaient en train de jouer dans l'arrière-garde, le déclenchement de la guerre fut de nouveau l'occasion de réclamer leurs droits civils et politiques, au nom de leur participation à l'effort de guerre et du manque d'électeurs, principaux arguments pour justifier la nécessité d'octroyer ces droits. Le débat autour

---

8 Florencia Durán Jordán et Ana María Seoane, *El complejo mundo de la mujer durante la Guerra del Chaco*, La Paz, Ministerio de Desarrollo Humano, Secretaría de Asunto Étnicos, de Género y Generacionales, Subsecretaría de Asuntos de Género,1997.

de cette question fut ravivé au début de la guerre et s'intensifia avec la campagne réalisée par le Comité de Acción Feminista, à travers les journaux et la radio, qui poussa trois députés à présenter un projet de loi favorisant les droits civils et politiques des femmes. Cependant, il ne fut pas débattu au sein de l'Assemblée, et la campagne réalisée ne fut pas soutenue par toutes les organisations féminines qui considéraient qu'il était inopportun de demander ces droits en raison de la situation tragique de la Bolivie. Dans ce contexte, la question des droits civils et politiques était secondaire, et ne méritait pas d'être discutée. Si cette campagne féministe ne remporta aucun succès pendant la guerre, elle contribua cependant à raviver le débat dans l'opinion publique.

Dans la période de post-guerre, les principales dirigeantes du Comité de Acción Feminista formèrent deux organisations beaucoup plus institutionnalisées, avec d'autres objectifs et d'autres stratégies que celles développées pendant la guerre : la Legión Femenina de Educación Popular América (LFEPA) dirigée par Etelvina Villanueva et l'Unión de Mujeres Americanas (UMA) dirigée par Zoila Viganó. Les stratégies et objectifs de ces nouvelles organisations féministes s'inscrivaient dans le contexte d'après-guerre où il fallait s'associer à des organisations internationales pour promouvoir le pacifisme, répondre aux problèmes sociaux (aggravés avec la crise économique et avec la guerre) et où de nouvelles doctrines, tel le socialisme, apparaissaient comme des réponses possibles et utiles dans le cadre de la reconstruction du pays.

Les mutations engendrées par la guerre et la nouvelle place des femmes dans la société, provoquèrent de véritables discussions sur la possibilité ou non de leur accorder les droits civils et politiques. Ni la société ni le gouvernement ne restèrent indifférents aux demandes des féministes. Ainsi, le gouvernement de Toro proclama un décret-loi visant à leur octroyer les droits civils en 1936. Cependant, le décret ne fut jamais appliqué, et si la question du suffrage féminin fut débattue pendant 4 jours au sein de la Convention nationale de 1938, cela se solda par un refus.

Les années 1940, marquées par la chute du régime de gouvernement oligarchique, apportèrent certains succès comme la première participation politique des femmes au sein des élections municipales, et leur intégration dans les partis politiques, tels que le MNR.

Les premières expériences des femmes en politique, années 1940

Une Assemblée constituante se réunit en 1945 sous le gouvernement de Gualberto Villarroel. Plusieurs réformes furent approuvées dans la législation de la famille, qui amélioraient la condition des femmes : l'égalité des enfants devant la loi, l'autorisation de recherches en paternité, et l'égalité juridique des conjoints. Mais le changement le plus important de tous fut l'octroi du droit de vote aux femmes qui savaient lire et écrire, pour participer aux élections municipales[9]. Ainsi, pour la première fois ces femmes exercèrent le droit de vote dans les élections municipales de 1947 et de 1949, dans un contexte où les forces traditionnelles de l'oligarchie essayèrent en vain de reprendre le pouvoir, une dernière fois, avant leur écroulement final en 1952[10].

Les années 1940 connurent un certain déclin des organisations féministes. Cela s'illustra par le peu de manifestations réalisées lors de la discussion du suffrage féminin dans la Convention de 1945, malgré l'intégration des femmes dans la vie politique grâce au droit de vote (limité aux élections municipales). Toutes les organisations féminines et féministes s'allièrent à des partis politiques au sein desquels des sections féminines furent créées. Avec l'intégration des femmes à la vie politique, la fin des années 1940 marqua un changement dans la façon dont les femmes accédaient à l'espace public pour faire valoir leurs demandes. Les partis politiques devinrent les principales plateformes où les femmes

---

9 Marcela Revollo Quiroga, *Mujeres bajo prueba. La participación electoral de las mujeres antes del voto universal (1939-1949),* La Paz, Eureka Ediciones, 2001.

10 Cette période de retour de l'oligarchie fut nommée plus tard Sexenio.

pouvaient revendiquer leurs droits. Dans ce nouveau contexte, les organisations féministes commencèrent donc à perdre leur raison d'être. Cependant, les femmes qui intégrèrent les partis, et notamment celles qui se rattachèrent au MNR, durent mettre de côté leurs exigences féministes, puisque leur participation se cantonnait toujours à un rôle auxiliaire. À part quelques cas exceptionnels de femmes qui eurent des charges élevées au sein du parti, la plupart exercèrent des tâches secondaires et toujours subordonnées à celles des hommes.

Une fois la révolution accomplie, les femmes qui avaient intégré le MNR (dont plusieurs féministes), ne réussirent pas à faire valoir leurs demandes en tant que femmes au sein du gouvernement de type corporatiste créé par le MNR. Après l'octroi du suffrage universel en 1952, puis l'intégration des femmes au sein du MNR et d'autres partis politiques, les organisations féministes perdirent complètement leur justification. L'Ateneo Femenino, unique organisation en vie depuis les années 1920, continua à fonctionner jusqu'au début des années 1980, non plus en tant qu'organisation féministe, mais culturelle, réunissant toujours des femmes issues des classes moyennes et élevées de la société. Le mouvement féministe qui avait commencé dans les années 1920 s'était dissous : les femmes avaient intégré les partis politiques où elles n'avaient pas fait valoir leurs revendications de genre. Elles étaient restées subordonnées aux priorités des partis, beaucoup plus générales et relevant d'une logique de classe et non de genre, qui touchaient d'autres populations comme les nouveaux acteurs politiques d'importance à l'époque : les ouvriers, les mineurs et les paysans.

En 1952, la question de l'intégration des femmes dans la vie politique du pays fut dissoute dans celle de l'intégration des majorités nationales au sein de la nation. La proclamation du suffrage universel octroya le droit de vote aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Les hommes considérés comme des subordonnés – les ouvriers, les mineurs, et les paysans –, devinrent des acteurs essentiels dans un État révolutionnaire corporatiste.

Dans cette structure, la place des femmes, qui ne constituaient pas une classe en soi, concernait toutes les classes sociales où leur rang subordonné était considéré comme un point mineur. Le mouvement féministe, dont l'un des objectifs principaux depuis les années 1920 avait été d'obtenir le droit de vote, n'avait plus de sens. Les données concernant l'accès des femmes en politique et aux plus hautes sphères du pouvoir venaient de changer.

L'expulsion des Allemands des Sudètes vue par la France, 1944-1966

CÉCILE LAURENT

Mise à part la crise de Munich[1], le public français n'a généralement jamais entendu parler des Allemands des Sudètes[2] et ne sait pas ce qui leur est arrivé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Et pourtant, ceux-ci ont été mêlés à un phénomène de grande envergure, celui du déplacement forcé d'environ douze millions d'Allemands d'Europe centrale et orientale en direction de l'Allemagne. Si les Français ne connaissent pas le dernier acte mettant fin à la coexistence pluriséculaire des Tchécoslovaques et des Allemands, il faut dire que c'est en grande partie aussi parce que la France n'a pas été directement touchée par ce problème. Elle ne participe pas à la Conférence de Potsdam qui légalise le principe des transferts. Elle ferme également sa zone d'occupation aux expulsés. Cette question paraît donc marginale pour un pays comme la France : la preuve en est qu'aucun ouvrage ne lie directement la France

---

1 Cet article est le compte rendu du mémoire de Master 2, réalisé sous la direction d'Antoine Marès, « La position de la France à l'égard de l'expulsion des Allemands des Sudètes, 1944-1966 », soutenu en 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2 Présents en majorité le long de la frontière des territoires de Bohême et de Moravie, ils constituent une minorité de frontière caractéristique. Présents depuis sept cents ans en Tchécoslovaquie, les Allemands ne sont pas pour autant considérés comme « Allemands des Sudètes ». Cette entité n'apparaît qu'entre le XIXe et le XXe siècle et ne prend une réelle ampleur que dans les années qui suivent la formation de l'État tchécoslovaque, à partir du moment où les Allemands deviennent une minorité.

aux Allemands des Sudètes et que les publications en français sur l'expulsion[3] font pâle figure à côté des publications anglo-saxonnes et allemandes. Face à ce constat, notre objectif a été de déterminer que ce caractère marginal n'est qu'apparent et qu'en réalité se cache derrière cette expulsion des implications bien plus profondes, ce qui explique que la France adopte une position éminemment plus complexe que ce qui était attendu.

Pour mener à bien cette étude, il a été nécessaire de s'intéresser tout d'abord aux origines et au déroulement de l'expulsion des Allemands des Sudètes. Il était important de s'arrêter sur cet épisode, d'en cerner les grandes lignes pour comprendre au mieux sur quel sujet précisément la France devait se positionner. Pour cela, nous nous sommes appuyée sur l'historiographie existante ainsi que sur les archives du CICR[4] où plusieurs cartons concernent directement la minorité allemande en Tchécoslovaquie de 1945 à 1950. Nous avons pu ensuite entrer dans le vif du sujet en étudiant les réactions françaises avant et au début de l'expulsion, puis à partir du moment où les Allemands des Sudètes arrivent et s'installent sur le sol allemand. C'est bien évidemment dans les archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, situées à la Courneuve[5] et à Nantes[6],

---

[3] Le choix des termes est primordial : expulsion, transfert, quel mot est le plus approprié ? Dans le duel opposant le mot allemand *Vertreibung* (expulsion) au tchèque *odsun* (transfert), il est facile d'être rapidement accusé de prendre parti pour l'un ou l'autre camp, le premier suggérant l'idée de violence et d'injustice, le deuxième soulignant le caractère légal de cette entreprise. Sans vouloir se lancer dans la bataille des mots, il a bien fallu faire un choix objectif, et c'est le terme d'*expulsion* qui l'a emporté, tout d'abord parce qu'il est utilisé de manière bien plus conséquente dans les documents diplomatiques, source principale de notre mémoire et qu'il s'agit tout simplement de la reconnaissance d'un usage courant en français pour désigner ce phénomène dans le cas des Allemands de l'Est.

[4] Centre international de la Croix-Rouge à Genève, série G-97, cartons 1160 à 1163.

[5] Peu de cartons évoquent spécifiquement l'expulsion (série Europe, sous-série Tchécoslovaquie). Il a donc fallu élargir notre champ d'investigation en nous intéressant par exemple aux transferts des Allemands dans leur globalité (Série

que se tiennent les fonds les plus pertinents pour notre recherche. Au Service historique de la Défense à Vincennes, nous avons pu accéder aux comptes rendus de l'attaché des forces armées en Tchécoslovaquie[7]. Enfin, pour tenter de sortir du champ diplomatique et militaire, une étude de la presse s'est imposée avec le choix de deux quotidiens : *Le Monde* et *La Croix*. Le premier est le quotidien français de référence créé à la fin de l'année 1944 par Hubert Beuve-Méry ; le second, d'obédience catholique, était l'occasion de savoir si la religion avait suscité ou non un élan particulier en direction des expulsés.

C'est au travers de l'ensemble de ces sources que nous avons tenté de cerner, avec le plus de justesse possible, la position de la France à l'égard de l'expulsion des Allemands des Sudètes.

La réaction française au problème des expulsions

« Soyons tous Bohèmes ! », « Les Allemands et les Tchèques doivent s'unir pour leur patrie commune »[8]. Ces propos enthousiastes, lancés au milieu du XIXe siècle par le comte Josef Mathias von Thun, montrent que la fin de la cohabitation entre Allemands et Tchécoslovaques n'était pas inéluctable. Si ces deux peuples en sont arrivés à un tel point de rupture,

Y internationale) ou encore aux relations franco-tchécoslovaques, notamment au travers des papiers d'agent de l'ambassadeur Maurice Dejean (PA-AP : 288). Le fonds Colmar ayant été déménagé à la Courneuve, nous avons pu accéder également à la série du Haut commissariat de la République française en Allemagne, section personnes déplacées et réfugiées.

6 Nous nous sommes principalement intéressée aux archives de l'Ambassade de France à Prague (545 PO/1) et à celle de Bonn (105 PO/1).

7 10 T 423, comptes rendus de Julien Flipo, attaché militaire des forces armées auprès de l'Ambassade de France en Tchécoslovaquie, août 1945-janvier 1947.

8 Bernard Michel, *Nations et nationalismes en Europe centrale : XIXe-XXe siècle,* Paris, Aubier, 1995, chap. II, « L'imaginaire de la langue », p. 36.

ce n'est pas parce que les Allemands représentent une minorité impossible ou que les Tchécoslovaques ont profité de la situation, mais à cause d'une conjonction de facteurs multiples. L'historique des relations entre les deux peuples correspond, en géologie, à l'activité volcanique. Pendant plusieurs siècles, le volcan reste endormi, la coexistence germano-tchécoslovaque est possible. Mais au XIXe siècle, une effervescence nationaliste bouleverse cet équilibre. Elle demeure cachée quelque temps dans les profondeurs de la croûte terrestre, se développe à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle avec la confrontation des nationalismes, puis surgit brusquement au grand jour en 1918 lorsque les Allemands deviennent une minorité. La pression retombe cependant rapidement, le volcan des rancœurs se rendort, mais ce n'est que pour mieux se réveiller quelques décennies plus tard. Un mélange explosif est alors créé, combinant des facteurs internes – exacerbation des nationalismes, sentiment d'injustice ressenti par les Allemands, maladresses de l'État tchécoslovaque –, et externes – montée du nazisme, crise de 1929 puis la guerre marquée par l'occupation allemande. Tout cela conduit à une éruption sans précédent, concrétisée par la séparation brutale de deux peuples qui vivaient jusqu'alors côte à côte depuis des siècles.

C'est précisément sur ce cataclysme que la France est invitée à se prononcer. Elle entend parler pour la première fois d'une possible expulsion des Allemands de Tchécoslovaquie lors d'un discours prononcé par Hubert Ripka, ministre d'État dans le gouvernement tchécoslovaque, le 8 octobre 1944[9]. En soutenant l'expulsion, elle a l'occasion de renouer avec son ancien allié tchécoslovaque qui n'a pas encore pardonné la trahison munichoise[10]. Elle rentre également dans le rang en soutenant les

[9] Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), Série Y, carton 233, mémorandum en langue anglaise d'Hubert Ripka envoyé par la délégation du Comité français de libération nationale à Bidault, 13 décembre 1944.

[10] Les accords de Munich sont signés les 29 et 30 septembre 1938 par les quatre grandes puissances européennes de l'époque : Allemagne, Italie, Grande-Bretagne et France. La Tchécoslovaquie perd 30% de son territoire et un tiers de sa population.

directives édictées par les Trois Grands à la Conférence de Potsdam[11]. Tout semble pousser la France à accepter l'expulsion des Allemands des Sudètes, surtout qu'*a priori* son assentiment paraît sans conséquence réelle pour le pays. Mais la France adopte une position beaucoup plus complexe. Rapidement invitée à donner sa position, soumise aux requêtes incessantes du gouvernement tchécoslovaque, aux objurgations des représentants français sur place[12], la France refuse pourtant de se prononcer. Son silence prend tout d'abord la forme d'une gestation silencieuse de onze mois, ce qui aux yeux des Tchécoslovaques est particulièrement anormal et exaspérant. Mais ce silence en dit long sur la politique française qui, héritière des erreurs commises avant et pendant la guerre, a pour mot d'ordre la prudence. La proposition tchécoslovaque de septembre 1945 concernant l'envoi d'un contingent de cinq cent mille Sudètes en direction de la ZFO, enraye toutefois ce programme[13]. Blessée et faible, la France de l'après-guerre envisage un temps avec envie l'arrivée d'une main-d'œuvre industrieuse et compétente, à tel point que le gouvernement n'hésite pas à se prononcer en faveur des expulsions[14]

---

[11] Article XIII de la conférence : « Les trois gouvernements, après avoir examiné la question sous tous ces aspects, reconnaissent que l'on devra procéder au transfert en Allemagne des populations allemandes demeurées en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Ils sont d'accord sur le fait que ces transferts doivent être effectués de façon ordonnée et humaine ».

[12] En particulier l'ambassadeur de France à Prague Maurice Dejean et le chargé d'affaires Louis Keller.

[13] AMAE, Série Y, carton 233, Keller à Bidault, 3 septembre 1945.

[14] « Vous pourrez indiquer que le gouvernement français comprend parfaitement la hâte du gouvernement tchécoslovaque de se débarrasser d'éléments allogènes dans lesquels, après les évènements de 1938, il ne peut plus avoir aucune confiance », AMAE, Série Y, carton 233, ministre des Affaires étrangères par intérim à Keller, 3 octobre 1945.

avant de se rétracter en considérant les menaces soulevées par les opposants aux expulsions, et les contre-indications des militaires[15].

Mais la prudence n'explique pas tout puisque, deux mois après, la France prend position contre les expulsions. Lors du Plan de Berlin[16], devant recevoir dans sa zone d'occupation six cent cinquante mille Allemands dont cinq mille Allemands des Sudètes[17], elle dresse une forteresse hermétique autour de sa zone d'occupation, empêchant l'entrée des expulsés, en particulier les Allemands des Sudètes. Officiellement, la France avance le prétexte de son incapacité à les accueillir, ce qui, somme toute, est une explication assez fragile, les autres zones n'étant pas nécessairement mieux préparées à accueillir le flot des expulsés. Officieusement, d'autres raisons apparaissent. Il faut tout d'abord exclure l'hypothèse que le pays des Droits de l'Homme se soucie du sort réservé aux expulsés. Cette idée louable ne tient pas. L'opinion publique française ne se préoccupe, en règle générale, aucunement de la situation dans laquelle se trouvent les Allemands des Sudètes[18]. Pour comprendre ce refus, il faut donc changer de perspective : ce n'est pas du sort des expulsés que la France s'inquiète, mais du sien. Le refus des expulsions est lié aux hantises françaises. L'Allemagne est perçue comme une épée de Damoclès qui menace perpétuellement le pays. Concentrer davantage la population allemande en Allemagne même, notamment avec des

---

15 S'il existe des opposants par principe aux expulsions, l'argument principal vient de ceux qui soulignent le risque pour la France de voir une concentration de la population allemande en Allemagne même.

16 Le Plan de Berlin est adopté le 20 novembre 1945 : 6 650 000 Allemands doivent être expulsés de Tchécoslovaquie, de Pologne et de Hongrie avant juillet 1946.

17 AMAE, Série Y, carton 234, directoire des Prisonniers de guerre et Personnes déplacées, 5 novembre 1945.

18 Très peu d'articles paraissent à ce sujet dans la presse française et cela est d'autant plus vrai quand on la compare à la presse anglo-saxonne. A ce sujet, voir le livre de Frank Matthew, *Expelling the Germans: British opinion and post-1945 population transfer in context*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2007.

Allemands des Sudètes considérés comme les plus germanisés, représente un danger majeur. C'est ce que soulignent les militaires, en particulier le général Koenig, commandant en chef de la ZFO, et Louis Laffon, administrateur général de la zone française. Ce dernier estime que les Sudètes « de tout temps, ont été pour la République tchécoslovaque des éléments dangereux, invivables et inassimilables ». Ils sont considérés comme un véritable « fléau » et « constituent l'exemple le plus parfait du germanisme exacerbé ». Oublié le Sudète laborieux et industrieux, car se cache en lui le plus fervent défenseur de l'hégémonie allemande. Trop différents des Allemands de ZFO, leur arrivée représentant un seizième de la population « risquerait d'avoir des conséquences incalculables ». Louis Laffon concède qu'il est malgré tout possible d'utiliser « individuellement » certains Sudètes, par exemple comme mineurs en Sarre ou en France mais « sous réserve d'un habile dosage ». Pour le reste, mieux vaut les envoyer « soit en Afrique, soit en Mandchourie, soit en Australie », bref dans « d'autres pays où leur germanisme virulent ne serait pas en contact avec des éléments germanisables »[19]. En se prononçant contre les expulsions, la France cherche donc à préserver ses intérêts. Elle pense avant tout à sa sécurité d'autant que s'ajoute à cette menace, l'inconnue soviétique qui suscite de plus en plus d'inquiétudes. Rapidement, la France prend conscience que l'empressement des Soviétiques à réaliser les expulsions n'est pas sans arrière-pensées. En s'assurant la mainmise sur la Tchécoslovaquie et en bénéficiant des troubles sur le territoire allemand, la Russie dispose d'un instrument extraordinaire pour développer le communisme. La France n'est plus tourmentée par la seule menace allemande, mais désormais par un danger germano-soviétique. Comme le souligne Georges-Henri Soutou, la réaction française au problème des expulsions est révélatrice du « passage d'une mentalité remontant en fait à

[19] AMAE, Série Y, carton 233, Laffon à Koenig, 25 octobre 1945.

la Première Guerre mondiale à une mentalité intégrant les nouvelles données de la Guerre froide »[20].

Et après ?

À la lumière des sources, il est donc clair que la France se positionne contre l'expulsion des Allemands des Sudètes. Par cette décision, elle s'assure une situation privilégiée dans sa zone d'occupation. La physionomie de celle-ci est à peine modifiée, contrairement à celle des zones alliées. Cette différence entre zones d'occupation conduit la France à faire preuve en 1949 d'un peu plus de souplesse en acceptant davantage d'expulsés. Quelques Allemands des Sudètes pénètrent en ZFO, mais leur nombre est dérisoire. La mauvaise réputation bâtie par les militaires français persiste. Les *Reichsdeutsche* paraissent toujours plus faciles à intégrer que les *Volksdeutsche*[21]. Cela n'empêche cependant pas l'envoi de missions françaises en Tchécoslovaquie puis en Bavière afin de recruter une main-d'œuvre sudète pour la France ou la transformation d'anciens prisonniers de guerre allemands des Sudètes en travailleurs libres. Ces deux attitudes diamétralement opposées trouvent leurs explications contradictoires dans le champ politique et dans le domaine économique. D'un point de vue politique, les Allemands des Sudètes, de par leur côté nationaliste et revanchard, doivent être maintenus le plus possible à distance, mais d'un point de vue économique, les Allemands

[20] Georges-Henri Soutou, « La France et le problème des réfugiés et expulsés allemands après 1945 », in Guido Müller (ed.), *Deutschland und der Westen. Festschrift für Klaus Schwabe zum 65. Geburtstag*, Stuttgart, F.Steiner, HMRG, Beihefte, Band 29, 1998, p. 11.

[21] Les *Volksdeutsche* sont des Allemands de souche mais citoyens de différents pays d'Europe orientale et balkanique. Ils se distinguent des *Reichsdeutsche* eux aussi concernés par le transfert. Il s'agit d'Allemands résidant dans les parties orientales du Reich annexées en 1945 par la Pologne et l'URSS.

des Sudètes sont avant tout perçus comme des spécialistes extrêmement réputés et doués, notamment les verriers sudètes qui ont donné à Gablonz/Jablonec une réputation internationale. Face à ces divergences d'opinion, la politique s'efface devant les besoins économiques.

Avec cette quête effrénée de main-d'œuvre, la France continue à porter un regard attentif sur le groupe des Allemands des Sudètes expulsés. Son importance numérique, sa concentration géographique et son activisme politique lui confèrent un poids particulièrement important dans la politique intérieure de la RFA. Après une certaine défiance – les Allemands des Sudètes, accompagnés des autres groupes d'expulsés ayant la capacité de se soulever et de déstabiliser la nouvelle République fédérale –, les diplomates français se rendent rapidement compte que les gestes ne suivent pas les paroles, même si celles-ci restent particulièrement critiquées, alimentant en permanence la propagande soviétique. Parallèlement, apparaît peu à peu une nouvelle phase dans les premières années de la décennie 1960. Les rapports soulignent de plus en plus le côté folklorique des rencontres sudètes et surtout le caractère grisonnant de ses membres. Ces constatations marquent le début d'une perte de vitesse du groupe sudète qui se concrétise dans la deuxième moitié des années 1960 et le début des années 1970. De manière symbolique, les deux figures représentatives, Wenzel Jaksch[22] et Hans Seebohm[23], disparaissent l'une après l'autre. En 1973, les revendications sudètes deviennent lettre morte avec la signature d'un traité d'amitié entre la Tchécoslovaquie et la RFA[24]. Les réunions annuelles sont victimes de ce

[22] Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), ambassade de France à Bonn, carton 32, dépêche n° 1055 de Lalouette à Couve de Murville, 1er décembre 1966.

[23] CADN, consulat de France à Munich, carton 386, dépêche n° 23 de Saint-Mleux, 22 janvier 1968.

[24] Anne Bazin, « Le retour de la Question allemande dans la vie politique tchèque : du discours dissident à la réalité politique », mémoire de DEA dirigé par Jacques Rupnik, 1994, Paris, IEP, première partie : « La pensée dissidente sur la question allemande depuis 1968 », p. 14.

contrecoup : si, en 1966, on compte encore entre trois cent et quatre cent mille participants, en 1973, leur nombre chute à cinquante mille[25]. La question des Allemands des Sudètes expulsés est close pour la France.

Si on le compare à celui des Anglo-Saxons et des Soviétiques, le regard porté par la France sur l'expulsion des Allemands des Sudètes est d'abord profondément singulier puisque la France est la seule à condamner les expulsions. Il est aussi éminemment intéressé, comme l'atteste le retour lancinant de la question de la main-d'œuvre. Enfin, ce regard est observateur, car vingt ans après les expulsions, la France continue à parler des Allemands des Sudètes. Elle adopte une attitude tout à fait originale vis-à-vis de l'expulsion que cela soit avant, pendant ou après son déroulement.

[25] CADN, consulat de France à Munich, carton 386, Charles de Bartillat, chargé de consulat de France à Munich à Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères, 14 juin 1973.

Le regard de la diplomatie française sur le déplacement de la frontière germano-polonaise,

de 1940 à 1950

***E**LOI **P**IET*

Conséquences[1] du pacte Molotov-Ribbentropp signé le 23 août 1939, la politique nazie d'extermination et d'exploitation des populations menée de 1939 à 1944 en Pologne et la soviétisation de ses confins orientaux par Moscou de septembre 1939 à août 1941, rendirent possible le remodelage ethnique, politique et territorial du pays dans l'après-guerre[2]. Inquiet de la remise sur pied au profit des « impérialistes » anglo-saxons de l'industrie de l'Allemagne, Staline put donc à la fin du conflit faire de la Pologne un État-tampon communiste déplacé à ses dépens[3]. De 1945 à 1947 l'expulsion de neuf millions d'Allemands à l'ouest de l'Oder-Neisse fut menée par le régime communiste de Varsovie qui installait en même temps cinq millions de colons polonais dans les territoires dits « recouvrés » par la Pologne (*Ziemie Odszykane*), qui lui avaient appartenu au Moyen Âge. Ce déplacement ethnique et territorial, compensant la perte des confins annexés à l'URSS, fut l'un des plus importants parmi les transferts imposés

---

1 Cet article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Antoine Mares : « Le regard de la diplomatie française sur le déplacement de la frontière germano-polonaise de 1940 à 1953 », soutenu en juin 2011 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

2 Włodzimierz Borodziej, Hans Lemberg, *Die Deutschen östlich von Oder und Neisse, 1945-1950*, Marbourg, Verlag Herder-Institut, 2004, p. 37-55.

3 Georges-Henri Soutou, *La guerre de cinquante ans*. *Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2007, p. 121.

à trente millions d'Européens de 1940 à 1950[4]. Ce transfert fut mené par un État voulant se débarrasser de minorités jugées hostiles et jouissant du soutien de grandes puissances soucieuses d'éviter toute revendication séparatiste susceptible de dégénérer en conflit, comme celle des Allemands de Danzig (allemand)/Gdańsk (polonais) en 1939.

La diplomatie française était alors loin de pouvoir influencer un tel bouleversement. Aide américaine à la reconstruction, alliance militaire avec la Grande-Bretagne et accord soviétique au désarmement du PCF : tels étaient les grands objectifs du Quai d'Orsay pour qui le déplacement de la frontière germano-polonaise restait un dossier second. Pourtant, si l'on définit le regard français sur le déplacement par la Pologne de sa frontière allemande le long de l'Oder-Neisse, nous constaterons que ce dernier recelait des enjeux de premier ordre pour la France, même après 1947. Le « regard diplomatique français » est donc un flux d'informations sur le déplacement frontalier, structuré par la défense des intérêts français en Europe et mêlant à des positions officielles une analyse interne. Il a trois échelons : le ministère à Paris, ses ambassades localisées dans les pays intéressés par l'Oder-Neisse et ses agents dans les territoires ex-allemands. En terme d'optique, étudier ce regard revient donc à comprendre la formation d'une image – le regard diplomatique français – résultant de l'observation par Paris d'un objet – le déplacement de la frontière –, à travers son système de perception – sa vision idéologique de la scène internationale. De 1945 à la guerre de Corée en 1950, le système de perception et l'objet observé se transformèrent radicalement, d'où un renversement du regard diplomatique français que nous présenterons en trois temps.

De 1940 à 1945, nous verrons que l'avis des diplomates de la France combattante sur la genèse du déplacement consista à approuver en 1942 les projets d'annexion du gouvernement polonais de Londres avant de se

---

4 Philippe Ther, *Redrawing nations,* Lanham (Maryland), Rowman and Littlefield Publishing Group, 2001, p. 44.

rapprocher début 1945 de son concurrent communiste, le Comité polonais de libération nationale (PKWN), pour encercler l'Allemagne bientôt vaincue avec l'accord espéré de Moscou. De septembre 1945 à l'entrée en Guerre froide de Paris en novembre 1947, il apparaîtra que ces diplomates tirèrent un parallèle entre l'Oder, frontière réelle de la Pologne, et le Rhin, frontière alors rêvée par la France. De 1948 à 1950, nous observerons le renversement du regard diplomatique français sur la nouvelle frontière puisque les diplomates firent des échecs polonais sur l'Oder le repoussoir de la France des plans Marshall et Schuman et commencèrent à s'intéresser au sort des Allemands restés en Pologne.

Genèse du déplacement de la Pologne vers l'ouest, octobre 1940-août 1945

Installés à Londres, les Français libres y rencontrèrent le gouvernement polonais du général Sikorski et s'en rapprochent dès 1941 : l'union dans l'adversité, l'attachement à l'alliance historique entre les deux pays et les amitiés d'exil l'emportèrent sur les réticences initiales. En janvier 1942, de Gaulle s'engagea à soutenir toute annexion de territoires allemands par la Pologne. Ce soutien réitérait celui de Clemenceau aux revendications polonaises sur la Prusse orientale, la Haute-Silésie et Danzig lors de la conférence de Versailles (janvier 1919-août 1920) : il s'agissait toujours d'affaiblir Berlin[5]. L'intérêt stratégique des frontières allemandes de la Pologne avait d'ailleurs conduit la France à signer un traité d'alliance avec elle en février 1921. Mais en 1942, de Gaulle ne cacha pas à Sikorski qu'il souhaitait se ménager l'alliance de l'URSS et qu'il ne se prononcerait pas en cas de conflit l'opposant à la Pologne au sujet de ses confins orientaux. Sans garantir les frontières orientales de la Pologne, la France

[5] Piotr Wandycz, *France and her Eastern Allies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1962, p. 29.

combattante l'appuyait pour annexer des territoires allemands ; un soutien par défaut somme toute.

L'intérêt d'un traité franco-soviétique prôné par la mouvance groupée autour du diplomate Maurice Dejean (1899-1982) consistait à ressusciter l'alliance franco-russe pour neutraliser l'Allemagne et contrebalancer l'influence américaine après la victoire[6]. Démembrement de l'Allemagne, détachement de la Ruhr, union économique de la Rhénanie à la France et annexion de la Sarre : adoptés par le Comité français de libération nationale (CFLN), ces plans visaient le contrôle du charbon allemand indispensable à la reconstruction[7]. Après le refus par Londres et Washington à la conférence de Yalta (4-11 février 1945), le soutien de l'URSS parut leur sésame. Puisque l'Armée Rouge victorieuse annexait les confins polonais, le gouvernement polonais de Londres se trouvait condamné. Il fallait prendre ses distances avec lui sans renoncer à une alliance avec une Pologne renforcée aux dépens du Reich.

En témoignent les initiatives prises dès 1943 par les diplomates français de Moscou. Ambassadeur dans cette ville et cheville ouvrière du traité d'alliance franco-soviétique du 10 décembre 1944, Roger Garreau (1891-1991) pensait ainsi le contrôle soviétique sur la Pologne inévitable, mais non contradictoire qu'elle s'alliât à la France puisque cela aurait affaibli l'Allemagne et donc satisfait Moscou. Garreau sut convaincre de Gaulle de reconnaître tacitement le PKWN, concurrent communiste du gouvernement de Londres. À Yalta, de Gaulle fut pourtant déçu par le peu de cas que fit l'URSS d'une France non invitée et, début 1945, les rapports de son émissaire en Pologne, Christian Fouchet (1911-1974), ne lui laissèrent aucun doute quant au sort de vassal que réservait l'URSS à ce pays. Ces espoirs déçus ne firent pas obstacle à l'élaboration d'un parallèle entre les

---

6 Georges-Henri Soutou, « Le deuil de la puissance (1914-1958) », in Jean-Claude Allain, Pierre Guillen, Laurent Theis, Maurice Vaïsse, *Histoire de la diplomatie française, II. De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, p. 357.

7 Gérard Bossuat, *L'Europe des Français*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 36-52.

droits reconnus à la Pologne sur l'Oder et les revendications françaises sur le Rhin. Nommé ambassadeur à Varsovie en février 1945, Garreau y travaillait. À Paris, l'idée d'un rapprochement avec le PKWN, proclamé d'union nationale, faisait son chemin. Cerner l'Allemagne, contrer les blocs pouvait servir la politique « de grandeur » du général de Gaulle, désormais chef du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Nonobstant le scepticisme de l'ambassadeur à Londres René Massigli (1888-1988) et de ses partisans au sein du Quai d'Orsay, renouveler les traités d'avant-guerre avec Prague et Varsovie séduisait politiques et diplomates.

Signés le 2 août 1945, les accords de Potsdam rapprochèrent davantage France et Pologne. Absente de la conférence, la France n'avait vu aucun de ses projets allemands retenus par les « Trois Grands ». Ces derniers lui avaient donné avec son statut de puissance occupante des freins à la remise sur pied d'une Allemagne démocratique prête à signer un règlement de paix définitif. C'était une solution de pis-aller. De son côté, le PKWN s'inquiétait que l'Oder-Neisse n'ait été reconnue frontière qu'« administrative et provisoire » et non définitive sur l'insistance des Anglo-américains. Or, dès août 1945, la France se déclara prête à reconnaître l'Oder-Neisse, à condition que lui répondent à l'ouest l'annexion de la Sarre et le détachement de la Ruhr[8]. Contrairement à son homologue britannique[9], la diplomatie française n'a pas alors pensé en profondeur le principe et les conditions du transfert conséquent des neuf millions d'Allemands. Officiellement hostile aux expulsions d'Europe

---

[8] AMAE (Archives du ministère des Affaires étrangères), fonds général d'archives, Europe 1944-1970, Pologne, février 1945-mars 1947, article matériel n°65, *Politique de la Pologne à l'égard de l'Allemagne, minorités polonaises en Allemagne et question des frontières*, copie d'une note datée du 7 août 1945, auteur inconnu, adressée aux ambassadeurs soviétique, américain et britannique en poste à Paris, f. 7.

[9] Matthew Frank, *Expelling the Germans: British Opinion and post-1945 Population Transfer in Contex*t, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 39-93.

centrale pour ne pas déséquilibrer l'Allemagne, la France l'envisageait en Sarre pour s'en assurer les richesses minières[10]. Intéressé et surprenant dans le contexte, ce refus de cautionner l'expulsion des Allemands à Paris correspond paradoxalement à l'enthousiasme pour la colonisation polonaise des diplomates français arrivant dans les territoires recouvrés.

Septembre 1945-novembre 1947 : déplacement frontalier et parallèle Rhin-Oder

De septembre 1945 à avril 1947, le regard de la diplomatie française sur la nouvelle frontière germano-polonaise fut un parallèle entre le Rhin et l'Oder. Isolé quant au sort à réserver à l'Allemagne vaincue, Paris chercha l'appui de Varsovie en négociant, non sans « arrière-pensées »[11], la réactualisation du traité de 1921, finalement abandonnée en novembre 1947. Ce parallèle remplissait aux yeux du Quai d'Orsay – au moins ceux de sa mouvance soviétophile – trois critères : une sécurité renforcée face à l'Allemagne, l'accès à son charbon (qu'apportait la Silésie à la Pologne) et un rapprochement avec un régime supposé d'union nationale. Quant aux douze millions d'Allemands expulsés d'Europe centrale, Paris obtint en juillet 1946 que seuls 300 000 d'entre eux fussent destinés à sa zone d'occupation[12], certes sous perfusion alimentaire américaine : au sommet de la diplomatie française la priorité donnée aux expulsés était bien de ne surtout pas s'en occuper.

---

[10] Georges-Henri Soutou, « La France et le problème des réfugiés et expulsés allemands après 1945 », in Guido Müller (dir.), *Deutschland und der Westen: internationale Beziehungen im 20. Jahrhundert: Festschrift für Klaus Schwabe zum 65. Geburtstag*, Stuttgart, F. Steiner, 1998, p. 166-173.

[11] Christophe Laforest, « Arrière-pensées et illusions : les tentatives de renouvellement de l'alliance franco-polonaise, 1945-1947 », *Revue des études slaves*, t. 71, fasc. 2, p. 263-278.

[12] Georges-Henri Soutou, *ibid.*, p. 171.

À Varsovie, Stettin/Szczecin, Breslau/Wrocław, Danzig/Gdańsk les diplomates regardaient la colonisation polonaise avec un œil d'autant plus favorable qu'ils en étaient eux-mêmes les acteurs. Pour établir leurs consulats, les diplomates s'installèrent dans des villas d'expulsés et ne rechignèrent pas au *szaber* (la maraude locale) pour les équiper. Sur ce front pionnier, les Français trouvèrent chez les administrateurs polonais des interlocuteurs francophiles et coopératifs. Conscients que le remplacement de 9 millions d'Allemands par 5 millions de réfugiés polonais n'était pas évident, ces Français estimaient que la bonne volonté des Polonais suffirait à reconstruire les territoires annexés. Laudatifs pour le travail du PPR (parti communiste polonais), les Français se contentaient de voir dans la terreur qu'il faisait régner à l'est de l'Oder une méthode certes musclée, mais appropriée à l'instabilité de la région[13].

Fermant les yeux sur les enjeux politiques de la colonisation – dictature communiste, nationalisme instrumentalisé, utilisation clientéliste des biens allemands –, ces diplomates y projetaient des problématiques françaises. Ainsi, le 10 septembre 1946, Garreau critiqua violemment le secrétaire d'État américain Byrnes qui venait de rappeler à Stuttgart que l'Oder-Neisse restait une limite provisoire sans règlement de paix. Garreau reconnut au nom des « Français » la nouvelle frontière, fit l'éloge de la colonisation polonaise dont les mérites auraient justifié les plans rhénans de Paris[14]. Sur le terrain, ses consuls soulignaient l'union des Polonais, donnant foi au pluralisme de façade du ministre des territoires recouvrés, Władysław Gomułka (1905-1982). Préoccupation non sans écho à la souveraine méfiance de la France envers les crédits américains, ses

---

[13] AMAE, fonds général d'archives, Europe 1944-1970, Pologne, mars 1945-avril 1947, article matériel n° 49, *Silésie et territoires de l'Ouest*, rapport de Jacques Leguèbe, consul à Szczecin, daté du 21 avril 1947 et traité à Paris le 9 mai, sur les résultats de la colonisation dans la ville, f. 336.

[14] AMAE, fonds général d'archives, Europe 1944-1970, Pologne, février 1945-mars 1947, article matériel n° 65, *Politique de la Pologne à l'égard de l'Allemagne, minorités polonaises en Allemagne et question des frontières*, article de presse, journal non-identifié, septembre 1946, f. 133.

envoyés subodoraient que les Polonais pourraient s'émanciper de l'emprise soviétique en faisant des industries allemandes le levier de leur reconstruction.

Quant aux Allemands – affamés, dépouillés et expulsés par les Polonais –, ils laissaient les diplomates français de marbre. Ils n'évoquaient leur sort que pour souligner le « caractère infondé »[15] des protestations britanniques, sans pour autant vérifier les conditions du transfert. Les récits de leurs rapports avec les civils allemands sont édifiants. Le consul de Wrocław en fit expulser 22 de la villa choisie pour installer son consulat et souligna l'arrogance de ceux restés en ville. Médecin-lieutenant de la Croix-Rouge, Madeleine Pauliac, répondit lors d'un voyage à Gdańsk en mai 1945 à une Allemande venue se plaindre du viol massif de ses compatriotes par les Soviétiques et les Polonais en évoquant les camps de concentration[16]. Cette hostilité pour les civils allemands s'explique à la fois par le ressenti de l'Occupation mais aussi par une grande sympathie pour le peuple polonais. Son oppression par Staline aggravée à la conférence de Szklarska Poręba (22-27 septembre 1947) ne pouvait laisser ces Français indifférents.

L'ouest polonais repoussoir de la France des plans Marshall et Schuman

La Guerre froide devenue inéluctable aux derniers mois de 1947, Paris négocia à bon prix son ralliement à Londres et Washington : union douanière de la Sarre à la France et 2,4 des 13 milliards de dollars du plan

[15] AMAE fonds général d'archives, Europe, 1944-1970, Pologne, mars 1945-avril 1947, article matériel n°49, *Silésie et territoires de l'Ouest*, rapport de Charles Birckel consul à Wrocław au ministre, daté du 19 mars 1946, sur les transferts mis en place à partir de février 1946 de Basse-Silésie vers les zones d'occupation, f. 88-99.

[16] AMAE, *id.*, rapport du médecin-lieutenant Pauliac, transmis par le cabinet du général de Gaulle à la sous-direction Europe centrale, le 25 août 1945, f. 33.

Marshall. Pour ce, le Quai d'Orsay fut appuyé par les partis non-communistes choqués par le coup de Prague en février 1948. Le maintien de l'*US Army* assuré en Europe, Paris dut accepter son pire cauchemar : la constitution en mai 1948 d'un puissant État industrialisé en Allemagne de l'Ouest, la RFA. Signataire du pacte de l'Otan en avril 1949, la France était bien devenue un *Cold Warrior* prêt à défendre l'Elbe. De l'autre côté de cette frontière entre Ouest et Est, Varsovie avait pris le même chemin mais dans un sens opposé. S'ensuivit dès 1949 une petite Guerre froide l'opposant à Paris[17], où elle fit l'éloge des « bons Allemands » de RDA pour les opposer à une France passée à l'impérialisme américain pour quelques dollars de plus. Lors du traité de Görlitz/Zgorzelec, signé le 6 juillet 1950, ces propos flatteurs furent récompensés par la reconnaissance est-allemande de l'Oder-Neisse. Dictée par Moscou, elle fut aussitôt dénoncée par Londres et Washington. Soutien officieux et intéressé de l'Oder-Neisse d'août 1945 à avril 1947, la France déclara qu'elle reconnaissait comme seul gouvernement apte à représenter l'Allemagne celui de la seule RFA et ce dans les frontières de 1937. Cette rupture favorable aux réfugiés allemands cachait pourtant une continuité certaine. Sécurité face à l'Allemagne, accès à son charbon, adéquation de l'alliance polonaise avec la politique française : ces trois critères du parallèle entre le Rhin et l'Oder de 1945 à 1947 étaient remplis depuis mai 1950 par le plan Schuman qui assurait le contrôle de la Ruhr, l'accès à son charbon et une réconciliation avec le peuple allemand souhaitée par l'opinion française.

Ce renversement au sommet se retrouvait chez les diplomates en poste en Pologne qui notaient que la soviétisation des territoires recouvrés intervenue en 1947 y avait eu des effets catastrophiques. À cette critique économique s'ajoutait celle, politique, du stalinisme imposé à la Pologne dès 1948 avec l'éviction de Gomułka. Dans le diagnostic du malaise des

---

[17] Maria Pasztor, Dariusz Jarosz, *Conflits brûlants de la Guerre froide, les relations franco-polonaises de 1945 à 1954*, Panazol, Éditions Lavauzelle, 2005, p. 227-264.

colons polonais établi par les diplomates français se lisait en négatif leur engagement atlantiste. Sous leur plume, la concentration de troupes soviétiques et le poids de la police politique en Pologne de l'Ouest signaient la rémanence du militarisme prussien et du totalitarisme du IIIe Reich. De même, ils n'accordaient aucun crédit à la coopération entre RDA et Pologne qu'ils auraient pourtant pu rapprocher de la réconciliation franco-allemande en marche. Mais ils préféraient opposer la haine des Allemands, toujours vivace chez les colons malgré les vœux pieux de Varsovie, à l'ouverture internationale de la France des plans Marshall et Schuman. Il est vrai que celle-ci tranchait avec l'exploitation des Allemands gardés de force par les autorités polonaises pour leurs compétences et leur force de travail au motif qu'il s'agissait de « Polonais germanisés ». En soulignant que ces Allemands palliaient les échecs de la colonisation, les Français commencèrent à s'intéresser – un peu – à leur sort. Cette empathie germanophile se nourrissait donc d'une critique acerbe de la Pologne communiste. En mars 1950, Paris se joint aux protestations britanniques et américaines contre la violation des accords de rapatriement d'Allemands de Pologne par cette dernière – soit cinq ans après les premières expulsions. En interne, le comportement de Varsovie fut comparé à celui dont elle avait fait preuve en recrutant de force des mineurs polonais du nord de la France. Cet engagement tardif en faveur de civils allemands s'expliquerait par les rancœurs accumulées envers la Pologne et excitées par la compétition que la France lui avait livrée pour la main-d'œuvre dès 1946.

Conclusion

Il est indéniable que le renversement après 1947 du regard français sur le déplacement de la frontière germano-polonaise s'explique largement par la rupture de la Guerre froide. Pourtant, la continuité de « forces profondes »

propres à la diplomatie française et à sa relation avec la Pologne joua un rôle dans ce renversement. Pratique diplomatique plus complexe que ne le laisseraient supposer les images d'Épinal d'une « amitié historique » brandies à Paris et Varsovie et faiblesse structurelle des deux pays obligés de chercher un protecteur fort : ces éléments doivent être pris en compte pour comprendre le divorce entre les deux pays. Pourtant – et ceci nous semble caractériser leurs relations –, les deux diplomaties vécurent ce conflit comme un accident historique et reprirent contact dès la mort de Staline en 1953.

En outre, le renversement du regard français sur l'Oder-Neisse est aussi celui du paradigme de la frontière dans les mentalités françaises. Outil stratégique classique, la frontière est utilisée en 1945 sous la forme d'une alliance stratégique et d'un parallèle entre Rhin et Oder. Cinq ans plus tard, la frontière est devenue pour la France un obstacle à une Europe forte et pacifiée puisqu'elle commence à ouvrir les siennes, notamment avec l'Allemagne. Dans cette optique d'apaisement frontalier, la France insista dès 1959 auprès de la RFA pour qu'elle reconnaisse l'Oder-Neisse ; une condition *sine qua non* du général de Gaulle à une éventuelle réunification allemande. Trente ans plus tard, François Mitterrand réaffirma la même condition à la réunification, cette fois-ci aboutie. Attentive aux dangers d'une rancœur territoriale entre son ancien et son nouvel allié, la France a donc œuvré pour la normalisation des rapports entre l'Europe de l'Est et celle de l'Ouest, prélude à leurs retrouvailles quarante et un ans après le Coup de Prague.

L'aventure Cosmos

Distribution du cinéma soviétique en France entre 1978 et 1986

JULIEN SAMIER

Le 8 juillet 1967[1], l'ambassadeur de France en URSS, O. Wormser, et le président du comité pour la cinématographie auprès du conseil des ministres de l'URSS, S. Romanov, signaient à Moscou l'« accord sur les relations cinématographiques entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques »[2]. Cet accord visait, entre autres, à favoriser les échanges cinématographiques entre les deux pays. La situation du cinéma soviétique dans le circuit commercial français était alors très fragile : dans les années 1960-1970, on estimait qu'un film soviétique attirait en moyenne entre 30 000 et 40 000 spectateurs, soit moins de 0,2% des entrées annuelles dans les salles françaises[3].

Mon projet a consisté à retrouver les réseaux de distribution des films soviétiques et à les étudier. Il s'agissait de s'interroger sur les

---

1 Cet article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction de Sabine Dullin, « Au travers des cils, les réseaux de distribution du cinéma soviétique en France entre 1967 et 1986 », soutenu en 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2 Accord franco-soviétique du 8 juillet 1967, archives du Centre national de la cinématographie, dossier URSS.

3 Marie-Pierre Rey, « Le cinéma dans les relations franco-soviétiques, enjeux et problématiques à l'heure de la détente, 1964-1974 », in Jean-François Sirinelli, Georges-Henri Soutou (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris, PUPS, 2008, p. 159-172.

professionnels du cinéma qui, dans les années 1970-1980, ont travaillé sur le cinéma soviétique, et de remettre au jour leur univers en se demandant s'il ne s'agissait que d'un monde de cinéphiles, de militants ou de commerçants. Le but était de savoir quels étaient les intérêts des gens de cinéma travaillant et gagnant leur vie grâce aux films soviétiques. L'intérêt n'était-il que cinéphile ? Comment fonctionnaient ces mondes, quels rouages les entraînaient ? Quels réseaux empruntaient les films ? Avec quels acteurs ? Sur quels accords ? Ces questions ont fondé ma recherche.

Paradoxalement, c'est à cette époque où la présence des films soviétiques sur les écrans français reste très faible qu'apparaît la plus importante société de distribution commerciale de films soviétiques, la société Cosmos, créée et dirigée par Richard Delmotte, qui permit, pendant une dizaine d'années, de faire vivre en France la culture cinématographique soviétique. C'est à cette société que mon mémoire s'est intéressé.

L'originalité de ce travail réside, en partie, dans les sources utilisées. J'ai eu à ma disposition des sources journalistiques, principalement les anciens numéros des *Cahiers du Cinéma,* les numéros de *France/URSS,* ceux du *Film Français*, mais aussi les mémoires et souvenirs des réalisateurs soviétiques, les films soviétiques sortis en France ainsi que des archives institutionnelles (archives du CNC et du ministère des Affaires étrangères notamment). Cependant, mon projet s'est surtout appuyé sur un dépouillement minutieux des archives de la société Cosmos Film (aujourd'hui Arkeïon Film), alors principal distributeur de films soviétiques en France à partir de la fin des années 1970. Ces archives n'avaient jamais encore été consultées avant mes recherches. À ce travail, s'est ajoutée une collecte de témoignages (interviews semi-dirigées) des différents acteurs des réseaux de distribution (les anciens de Cosmos), une collecte qui a enrichi ma recherche et renouvelé mon approche. Ces témoignages jalonnent cet article.

Audiphone

L'histoire de la plus grande société française distributrice de cinéma soviétique débuta curieusement en Afrique. Dans les années 1970, Richard Delmotte travaillait sous les ordres d'un industriel français, Mokaer, responsable de l'importation de matériel de projection cinématographique[4] d'origine soviétique pour différents pays d'Afrique. Delmotte était aussi gérant d'un réseau de salles africaines appartenant à Mokaer. C'est lorsque ce dernier décida de vendre ses salles de cinéma africaines à UGC que Mokaer et Delmotte rentrèrent en France avec l'idée de créer une société de distribution de cinéma. Par l'intermédiaire du CNC et du ministère de la Culture, ils constatèrent que la cinématographie provenant de l'Union soviétique était sous-estimée en France. Ayant gardé de nombreux contacts avec les Soviétiques, Richard Delmotte et Mokaer décidèrent de fonder une société de distribution de cinéma spécialisée dans le cinéma soviétique. C'est ainsi que naquit la société Audiphone en 1978, sur la base des accords de 1967, ne comportant qu'une dizaine d'employés[5], aux activités très diverses. Elle vendait et diffusait des films soviétiques en France, mais elle négociait surtout des films français en URSS ainsi que des extraits de films soviétiques, voire des films entiers, aux différentes chaînes de télévision et réalisateurs soucieux de terminer leurs reportages. Enfin, la société Audiphone s'occupait aussi de placer les divers films achetés dans différents petits festivals nationaux (l'URSS décidait des films qui étaient présentés aux festivals internationaux).

La première activité de la société Audiphone fut de constituer, à la fois un catalogue de films français à vendre aux Soviétiques et un fonds de films soviétiques à vendre en France. Pour y parvenir, les contacts avec

---

[4] Entretien avec Jean Boyenval réalisé le 30 avril 2009 à Paris.

[5] Entretien avec Hélène Mochiri réalisé le 20 mai 2009 à Paris.

Sovexportfilm (seule société soviétique habilitée à vendre et acheter des films en dehors de l'URSS) se multiplièrent[6]. Ces contacts avaient lieu par exemple lors des grands festivals internationaux, et en particulier au festival de Cannes mais aussi à Paris, rue Matignon dans les locaux de Sovexportfilm, dont les caves abritaient de nombreuses bobines datant de l'origine du cinéma soviétique. Pendant les premières années de présence dans cette entreprise, Hélène Mochiri, alors responsable des ventes aux télévisions, passait ses journées dans ces caves à visionner des films, permettant ainsi à la société Audiphone, pour qui elle travaillait, de disposer d'un fonds d'images et de films assez considérable. À cela, s'ajoutaient les activités d'Audiphone en URSS. Dans les principaux festivals de cinéma soviétiques, il y avait presque systématiquement une délégation d'Audiphone qui regardait les films, entrait en contact avec les réalisateurs, les acteurs, etc. Ainsi Audiphone se constituait doucement et sûrement un réseau solide et, en raison des accords bilatéraux de 1967, elle était obligée d'acheter un minimum de dix films par an. Mais acheter ne signifie pas diffuser. Ainsi en 1978, Audiphone ne distribua en France que le film *L'esclave de l'amour*, de Nikita Mikhalkov, en 1979 *Sibériade*, de Mikhalkov-Kontchalovski et en 1980, quatre films (soit six films en trois ans diffusés dans le réseau commercial). On peut dès lors s'interroger sur ses choix. Dans un premier temps, Richard Delmotte donnait la ligne à suivre, avec comme objectif de sélectionner des films pouvant séduire le plus large public. Pas plus cinéphile que communiste, Richard Delmotte n'avait pour ambition que de diffuser en France des films de divertissement (films d'action, d'espionnage...) dans l'espoir de rassembler un maximum de spectateurs. Bien vite, cependant, il laissa le choix des œuvres cinématographiques à acheter à des équipes plus aguerries. L'anecdote concernant l'achat du film *Cinq Soirées* de Mikhalkov illustre très bien le changement de politique *d'*Audiphone.

> « Un jour, on nous passe un film en sépia, il n'y avait plus personne, ils étaient tous partis déjeuner et j'ai dit : "ça, c'est très intéressant,

[6] Entretien avec Monique Gailhard réalisé le 9 avril 2009 à Paris.

> gardons-le !". C'était *Cinq Soirées* de Mikhalkov. [Richard Delmotte] l'a acheté, un peu à contrecœur quand même, parce que c'était barbant, c'est des gens qui parlent tout le temps, il cherchait un truc plus... genre *Les Tziganes montent au Ciel*. Parce qu'il n'avait pas confiance, il avait peur que les films plus confidentiels ne marchent pas. Mais en fait, ça marchait mieux parce que c'était relayé par les festivals, par la presse… Brusquement, c'était autre chose »[7] .

Les choix se portèrent rapidement sur des films d'auteurs, plus intimistes, plus proches du public qui s'intéressait alors au cinéma soviétique. Audiphone distribua des films de Mikhalkov, de Panfilov...

Les chiffres de réception des films d'Audiphone sont variés. Ils vont de l'échec, avec le film de Daneliya, *Marathon d'Automne* et ses 2 590 spectateurs, au petit succès avec *Sibériade* de Mikhalkov-Kontchalovski qui attira 60 195 spectateurs. En moyenne, les films d'Audiphone rassemblaient 21 400 spectateurs, c'est-à-dire plus que la moyenne pour les films soviétiques sur la période des années 1970. Mais de nombreux problèmes entre Audiphone et les Soviétiques virent le jour. Comme le dit Hélène Mochiri : « C'était surtout des problèmes de culture différente. Il y eut pas mal de problèmes d'organisation. Parce qu'ils étaient très "bordéliques". Plus que politiques, les histoires qu'on a eues, c'était surtout technique, de mauvaise organisation, de gens qui s'en fichaient ». Ainsi, Audiphone dut faire face à des délais de livraison de copies relativement longs, à des procédures administratives interminables. Hélène Mochiri dit encore : « Obtenir des copies en bon état des Russes, c'était une autre affaire. Très longue. Ils étaient mal organisés. Ils envoyaient ça n'importe comment. Par exemple, les films des Républiques, il y avait une voix-off russe par-dessus les voix originales ».

---

[7] Entretien avec Hélène Mochiri réalisé le 20 mai 2009 à Paris.

De plus, la vente de films soviétiques en France ne constituait qu'une partie infime du travail de la société. Il fallait aussi vendre des films français à l'URSS, se constituer un catalogue de films tous azimuts pour pouvoir les vendre, entiers, à des télévisions ou, par extraits, à des cinéastes en quêtes d'images pour leur propre réalisation. « C'était du travail à chaque fois parce qu'il fallait insister, insister beaucoup même, c'était énormément difficile » se plaint encore aujourd'hui Hélène Mochiri. Car en plus de compiler tous ces films dans des catalogues, démarcher les télévisions, montrer que la société existait et tout ce qu'elle pouvait apporter aux professionnels du secteur, étaient des activités vitales pour la société Audiphone. En effet, la société devait sa viabilité économique à l'obtention du monopole de distribution de films soviétiques en France et surtout de films français en URSS[8] : pour s'approvisionner en films, la société Audiphone était obligée de passer par l'organisme soviétique Sovexportfilm, qui lui aussi n'avait qu'un unique interlocuteur, Richard Delmotte, par le biais de la société Audiphone. Ainsi, l'essentiel des profits d'Audiphone provenait de ces ventes de films français en URSS. Cependant, la vente de films soviétiques aux télévisions représentait l'autre grosse source de revenu de la société française, rapportant plus d'argent que la diffusion des films soviétiques dans les salles françaises[9]. Mais il fallait batailler ferme pour réussir à vendre un film à la télévision française. Hélène Mochiri se souvient :

> « J'allais dans les festivals, je les rencontrais, je leur parlais. Je les invitais au festival de Moscou, de Tachkent. On se connaissait mieux comme ça. Ils se rendaient compte qu'il y avait des choses intéressantes, des gens intéressants, pas que des trucs qui font peur. Il y avait des gens déjà convaincus quand même mais ils avaient des moyens limités. Surtout les ciné-clubs de France 2 et France 3, *Le cinéma de minuit*. Ils avaient des goûts très... que américains. À la limite, ils passaient du muet et encore. Ils voulaient pas faire de découvertes. C'était un travail de longue haleine ».

---

8 Entretien avec Jean Boyenval réalisé le 30 avril 2009 à Paris.

9 Entretien avec Hélène Mochiri réalisé le 20 mai 2009 à Paris.

Mais il y avait là un moyen de survie pour la société Audiphone. Comme l'explique l'ancienne employée de la société, on trouvait dans les revenus de cette entreprise « d'abord les ventes de films français en URSS et ensuite les ventes de longs métrages aux télévisions »[10]. On comprend, dès lors, que les efforts d'Audiphone ne se soient pas directement portés sur la distribution de films soviétiques dans les salles de cinéma.

Cosmos

À la fin des années 1970, Mokaer mourut et Richard Delmotte se vit dans l'obligation de racheter les parts du défunt[11]. Seul aux commandes, il décida alors de changer le nom de la société et c'est ainsi qu'à la fin 1980, Audiphone devint Cosmos. Dans le même temps, il acquit le cinéma parisien l'Arlequin qu'il rebaptisa Cosmos. La société continua à travailler comme avant, achetant et vendant des films soviétiques (aux cinémas, aux télévisions, aux réalisateurs) et français (aux Soviétiques), selon les mêmes dispositions. Hormis quelques rares films (en majorité ceux du début du cinéma soviétique) et les films de Tarkovski appartenant à Gaumont, tout le reste de la production soviétique appartenait à Cosmos. Ainsi, entre 1980 et 1986, il y eut une constante augmentation du nombre de films soviétiques distribués en France (de 4 en 1981 à 18 en 1986). En dix ans, la petite société de Richard Delmotte devint un partenaire aussi précieux que redoutable pour les Soviétiques. Grâce au cinéma le Cosmos, de nombreuses rencontres et rétrospectives furent organisées (rétrospective Tarkovski, un hommage à Dovjenko, etc.), en présence des réalisateurs soviétiques parfois, soulignant ainsi l'extension des réseaux de cette société. Des voyages en URSS, des passages dans différents festivals internationaux, permirent aux équipes de Cosmos d'étoffer peu à

[10] *Id*.

[11] Entretien avec Monique Gailhard réalisé le 9 avril 2009 à Paris.

peu leurs carnets d'adresse, renforçant, de la sorte, le nombre des interlocuteurs. Rapidement les contacts avec l'Union des cinéastes se multiplièrent, ainsi que les relations directes avec les cinéastes. La société Cosmos put alors entendre parler de films – parfois même les visionner – qui dérangeaient les autorités soviétiques, impossibles à voir à Sovexportfilm. Les équipes de Cosmos n'avaient en réalité qu'un mot d'ordre, visionner le plus de films possible et rencontrer le maximum de cinéastes. Si finalement aucun film demandé par Cosmos ne fut empêché d'arriver en France, certains films furent parfois retenus très longtemps. C'est le cas des films de Muratova ou de *La commissaire* d'Askoldov, dont les équipes de Cosmos prirent connaissance au début des années 1980 et qui ne put sortir en France qu'en 1987[12].

Le grand tournant de la société Cosmos se situe en 1983, après la disparition de Mokaer. Richard Delmotte s'étant retrouvé seul propriétaire de la société, il lui fallut très vite trouver d'autres capitaux et revendre des parts de la société à un nouvel investisseur et pour y parvenir, s'associer avec Jean-Baptiste Doumeng dit « le milliardaire rouge ». Doumeng était un industriel communiste français qui faisait de nombreuses affaires avec l'URSS, en particulier par le biais de sa société agricole *Interagra*. C'était un personnage complexe. Selon Serge Coumont « son allure d'homme fruste et simple aurait masqué une vaste et fine culture d'autodidacte curieux de tout, qui souffrait de n'avoir pas pu poursuivre ses études »[13]. Mais il s'agissait aussi d'un homme d'influence proche des dirigeants soviétiques. Nous en voulons pour preuve la préface que rédigea Mikhail

[12] Entretien avec Jean Boyenval, réalisé le 30 avril 2009 à Paris.

[13] Serge Coumont, *La balade de J.-B. D : le milliardaire rouge*, Paris, Éditions Atlantica, 2006.

Gorbatchev dans l'ouvrage de René Mauriès, qui lui était consacré[14]. Et il était avant tout « un très grand commerçant », comme le souligne l'ancien vice-président de la Chambre de commerce franco-soviétique, Evgueni Golanov[15]. Dans son empire industriel, Doumeng n'était alors concerné par aucune activité culturelle et il reçut ainsi avec plaisir la proposition de Richard Delmotte de collaborer à la société Cosmos. La vie de l'entreprise ne devait pas en être chamboulée, Delmotte restant le principal dirigeant. Mais Doumeng eut une (seule) exigence, celle de placer dans les locaux de Cosmos un gérant communiste… ce qui produisit un véritable choc[16]. Le rôle de ce gérant était mal défini mais il veillait à ce que les activités de Cosmos ne dérangent pas Moscou et qu'elles respectent les volontés de Sovexportfilm. Toujours à l'écoute des Soviétiques, il devait faire son possible pour les satisfaire. Autant dire que cette intrusion déclencha un mini-séisme dans cette petite société de distribution Cosmos où personne n'avait jamais affiché de discours politique. À la suite de ce changement dans l'organigramme, l'atmosphère de travail se transforma radicalement. Jean Boyenval se souvient de l'un de ces gérants, Jean Bourdarias :

> « Il a été rappelé du jour au lendemain par le groupe pour incompétence, je pense. Il avait réussi en peu de temps à se mettre à dos tout le personnel qui en a informé Interagra. Bourdarias était un apparatchik sans culture qui, en la circonstance qui nous occupait, ne connaissait de plus strictement rien au cinéma. Son propos : ne pas faire de vagues avec les Russes et donc le groupe qui l'avait directement nommé ».

Avant l'arrivée de Doumeng et de ses gérants, les équipes de Cosmos travaillaient dans le calme. Avec lui, tout changea. Voici deux événements représentatifs des bouleversements qui découlèrent de cette nomination. Le premier eut lieu en 1983, lorsque le directeur de la programmation du

---

14 René Mauriès, *Jean-Baptiste Doumeng : le grand absent*, préface de Mikhaïl Gorbatchev, Toulouse, Éditons Milan, coll. « Les gens d'ici », 1992.

15 *Id.*

16 Entretien avec Jean Boyenval réalisé le 30 avril 2009 à Paris.

cinéma le Cosmos décida de faire une rétrospective sur les films d'Andrei Tarkovski. L'année précédente, Tarkovski, alors en train de tourner son film *Nostalghia,* avait annoncé sa décision de ne plus rentrer en URSS. Le gérant communiste de l'époque essaya alors de toutes les façons possibles de faire annuler cette rétrospective[17]. Jean Boyenval, responsable de cet événement, se souvient, amusé, du dialogue qu'il eut avec le gérant de l'époque :

> « Il entre dans mon bureau et me dit : "On fera pas cette rétrospective !". Je réponds : "Vous voyez, ce courrier ? Ce sont des lettres envoyées un peu partout pour prévenir de la manifestation, à peu près 600 lettres ont déjà été envoyées. Comment vous voulez annuler ça après ? Donc, si vous voulez que ça s'ébruite qu'on interdit un cinéaste, dites-le moi, et j'envoie d'autres lettres, y a pas de problème". Et là, il m'attrape le bras et me dit : "Venez Jean, on va se battre". Bref, il est sorti seul et Delmotte m'a soutenu là-dessus ».

L'annulation fut impossible mais cette altercation marqua la vie de la société pendant plusieurs mois.

Attardons-nous maintenant sur le cas du film de Serguei Paradjanov, *Sayat Nova*. C'est le problème le plus paradoxal et peut-être le plus révélateur du changement d'atmosphère dans la société Cosmos. En août 1986, Cosmos décida de diffuser le film *Sayat Nova* (tourné en 1969). La sortie du film provoqua la colère du gérant qui fit interdire cette sortie[18]. Cette attitude était surprenante car, si le cinéaste n'était pas en bons termes avec le régime (il fut emprisonné en 1973, libéré en 1977, autorisé à tourner seulement en 1983), la sortie, en décembre 1986, de *La légende de la forteresse du Souram* du même Paradjanov, se fit sans problème. De plus, ce même film était déjà paru en France en janvier 1982, avant la prise de pouvoir de Doumeng, et avait connu un véritable succès. Il resta huit

---

17 *Id*.

18 *Id.*

semaines à l'affiche et attira trente mille spectateurs[19]. *Sayat Nova* fut aussi l'occasion d'une facétie des équipes de Cosmos à l'encontre des dirigeants soviétiques. La date est incertaine[20] mais lors d'un festival de films kirghizes organisé à Douarneney, une grosse délégation soviétique arriva en France. Dans le cadre de cette manifestation, il fallut produire des badges pour les participants, réalisés à la fois par le directeur du festival et des équipes de Cosmos qui fournissaient les copies des films au festival. Pour faire ces badges, une image extraite de *Sayat Nova* fut choisie. Hélène Mochiri raconte : « Tous les gens de Sovexportfilm, très officiels, le type du KGB qui nous accompagnait, ils avaient tous le badge *Sayat Nova*. On a tellement ri ! ». L'influence de l'équipe de Doumeng sur le fonctionnement de la société Cosmos était indéniable, autant que la pugnacité, la liberté et l'indépendance des employés de Cosmos.

Il faut donc saluer l'effort de toutes les équipes de Cosmos pour sortir en France et diffuser un grand nombre de films soviétiques, pour la plupart parfaitement inconnus du grand public. La société Cosmos a révélé de nombreux petits films qui se sont avérés des échecs commerciaux peut-être, mais qui avaient le mérite de présenter un versant de la production cinématographique soviétique ignoré jusque-là, comme *La chasse sauvage du roi Stah* de Roubintchik (3 975 entrées) ou encore *Une gifle* de Malian (737 personnes). À travers ces choix « suicidaires », commercialement parlant, Cosmos a néanmoins réussi à diffuser en France des films de réalisateurs inconnus, offrant au public une vision plus vaste du cinéma soviétique. L'aventure Cosmos perdura jusqu'en 1986. En mai de cette année-là, le cinquième congrès des cinéastes se réunit en URSS. Le monde du cinéma soviétique connut un énorme bouleversement :

---

19 Statistiques du *Film français*, n° 1901, décembre 1982.

20 Entretien avec Hélène Mochiri réalisé le 20 mai 2009 à Paris.

l'influence du Goskino déclina de façon quasi-exponentielle, et d'un point de vue économique, la libéralisation de la production entraîna une production indépendante soumise à la loi du marché (nombre d'entrées, rentabilité, etc.). Les coopératives indépendantes furent autorisées à produire des films. Le paysage avait changé. Il n'y eut plus de production d'État[21], Sovexportfilm perdit ainsi son rôle central et fut obligé de restructurer ses activités. Le système mis en place, des années durant par Cosmos, s'écroula d'un coup. Sans plus aucun interlocuteur ou monopole, les frontières s'ouvrirent. Ce fut alors, à nouveau, un véritable séisme pour la petite société française. Cosmos, auparavant petite entreprise pionnière, seule interlocutrice des Soviétiques, se vit, à partir de 1986, écartée des négociations qui se déroulèrent sans elle. Leur histoire s'arrêta là. La société Cosmos ferma ses portes. Le système mis en place n'existait plus. Tout était défait, et à refaire.

[21] Sur ce sujet, on peut lire : Martine Godet, « Le cinéma soviétique à l'heure de la Perestroïka », *Vingtième siècle*, n° 29, Janvier-Mars 1991, p. 85-89.

L'École historique de Cracovie

Une relecture de l'histoire de la Pologne par les conservateurs positivistes, 1867-1904

WITOLD GRIOT

La Galicie, territoire recouvrant la partie de la Pologne annexée par l'Autriche en 1772 à la suite du premier partage de la Pologne, est le territoire polonais où, à la fin du XIXe siècle, règne la plus grande liberté politique[1]. Dans ce contexte, il a paru intéressant de se pencher sur les modalités de l'écriture de l'histoire de Pologne dans une période cruciale pour la formation de la conscience nationale polonaise et son extension à l'ensemble des classes sociales.

---

[1] L'État polono-lituanien a disparu de la scène géopolitique européenne au terme de trois partages entre la Russie, la Prusse, et l'Autriche. Le premier partage a eu lieu en 1772 : l'Autriche a pris le territoire qui va devenir la Galicie, et qui correspond à la Petite-Pologne et à l'ancienne Principauté de Ruthénie. La Prusse s'est saisie de la Poméranie de Gdańsk, sans cette dernière ville. La Russie a annexé les marges orientales de la Russie Blanche. Le deuxième partage de la Pologne est réalisé en 1793. La Prusse s'empare de la Grande-Pologne ainsi que de Gdańsk. La Russie accapare un grand territoire correspondant à la Podolie ainsi que la majeure partie de la Russie Blanche. La frontière entre la Pologne et la Russie suit à peu près celle de 1921-1939, entre la Pologne et l'URSS. Enfin, le troisième partage date de 1795. La Prusse s'octroie l'essentiel de la Mazovie avec Varsovie, l'Autriche de Cracovie et de la région de Lublin, tandis que la Russie annexe la Volhynie, la Lituanie avec Wilno et la Courlande. Au terme de ce partage, la frontière entre la Prusse et la Russie suit à peu près l'actuelle frontière orientale de la Pologne.

Les Polonais de Galicie bénéficient[2], en effet, d'un régime bien plus clément que leurs compatriotes de Prusse ou de Russie pour mener des études sur le passé de leur nation et, particulièrement, sur le principal débat historiographique polonais du temps : les causes de la chute de l'État polono-lituanien. Pour tenter de cerner la réponse spécifique des Galiciens, une étude a été menée sur leur perception du règne de Stanisław August Poniatowski, roi de Pologne de 1764 à 1795, dernier souverain à avoir ceint la couronne de la monarchie élective polono-lituanienne.

La formation de l'École historique de Cracovie

Le contexte étatique autrichien des années 1850 et 1860 est favorable à l'éclosion de mouvements nationaux. Depuis la Révolution de 1848, cet empire traverse une grave crise institutionnelle fondée sur les rivalités entre ses nombreuses nationalités. Après une tentative de régime constitutionnel, qui tourne court dès 1851, les années 1850 voient l'émergence d'un régime néo-absolutiste, remis en question avec la défaite de l'Autriche face à la France et au Piémont en 1859. Des réformes sont entreprises sous l'égide du Polonais de Galicie Agenor Gołuchowski, introduisant une première libéralisation dans les structures du centralisme viennois : la création de diètes provinciales dans chacun des « pays » autrichiens. La défaite de l'Autriche en 1866 face à la Prusse précipite les réformes engagées : en décembre 1867 sont votées les lois constitutionnelles qui font de l'Empire autrichien un État parlementaire

[2] Cet article est le compte rendu du mémoire de Master 1 d'Histoire contemporaine de l'École normale supérieure de Lyon, sous la direction de Marie-Pierre Rey : « La perception du règne du dernier roi de Pologne par les Polonais de Galicie de 1867 à 1904 ». Il a été soutenu le 17 juin 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

confédéral. C'est dans le cadre de ce nouvel Empire austro-hongrois que la Galicie s'autonomise.

La Galicie acquiert, en effet, à partir des années 1860, une autonomie élargie qui la place dans une situation meilleure politiquement que la plupart des autres régions d'Autriche-Hongrie. En 1861 est convoquée la première Diète provinciale de Galicie. La loi électorale fait que seuls y sont vraiment représentés les intérêts des classes nobiliaire et bourgeoise. Cette Diète n'en demeure pas moins l'unique espace de liberté civique des Polonais à l'échelle de tous les anciens territoires polonais. Malgré les protestations de loyalisme des forces conservatrices et libérales dominant cette Diète, une résolution est votée dès 1867 prévoyant une large autonomie politique. S'ensuit une crise avec Vienne mais les conservateurs galiciens parviennent à conserver des concessions non négligeables. En juin 1869, François-Joseph reconnaît le polonais comme seule langue de l'administration. La langue polonaise devient langue d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires, et les universités de Cracovie et de Lwów[3] sont polonisées au début des années 1870. Enfin, en 1872, est fondée l'Académie des sciences de Cracovie. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour favoriser la vie intellectuelle polonaise.

La vie intellectuelle et politique polonaise suivant immédiatement l'échec de l'insurrection de janvier[4] est marquée, en Pologne russe mais également en Galicie, par un débat sur le bien-fondé des insurrections pour libérer la patrie du joug étranger. Les conséquences désastreuses de l'insurrection de janvier interpellent les conservateurs galiciens. Face aux

---

[3] Lwów, aujourd'hui dans l'oblast ukrainien du même nom, est la capitale de la Galicie.

[4] Cette insurrection, qui a débuté le 22 janvier 1863 en zone russe pour protester contre la répression tsariste des associations patriotiques polonaises, s'est étendue à l'ensemble du Royaume du Congrès. Jusqu'à la fin de 1864, de multiples opérations de guérillas ont été menées contre les troupes russes. Isolée sur le plan international, l'insurrection n'a pas su rallier à elle l'ensemble des paysans polonais et a fini par être vaincue par les troupes russes. La répression tsariste est sanglante.

« rouges », tenants d'une idéologie de combat liée à un certain romantisme politique, les « blancs », souvent issus des classes possédantes et des milieux conservateurs, prônent une politique de conciliation. En manifestant un loyalisme sans compromission, l'idée est d'utiliser l'espace restreint des libertés pour entamer « un travail organique » : améliorer les conditions socio-économiques de vie des Polonais, de manière à ce que par une indépendance économique et culturelle, ils puissent à l'avenir avoir les ressources pour réclamer de nouveau une indépendance politique. C'est la ligne politique adoptée par les conservateurs galiciens. Ce « travail organique », ceux-ci le commencent par une réflexion sur la situation de la nation : non seulement il faut mettre en évidence les raisons qui ont mené au fiasco des insurrections successives, mais il convient également de réfléchir sur les causes de la perte de l'indépendance politique de la Pologne. C'est la tâche que s'assignent les historiens galiciens, très liés aux milieux politiques conservateurs.

Les historiens galiciens, plus particulièrement ceux de l'École historique de Cracovie, renouvellent en effet profondément l'historiographie polonaise à partir des années 1860 et pendant les décennies 1870 et 1880. L'ouvrage fondateur de ce nouveau courant historique est *l'Histoire de Pologne* de Józef Szujski, publié entre 1862 et 1866. Pour la première fois, l'histoire de Pologne y est présentée de manière critique, ce qui tranche avec les réflexes romantiques. Le pendant politique de cette publication scientifique est la fondation par les conservateurs galiciens, parmi lesquels Józef Szujski, de la revue *Przegląd Polski*[5] dans laquelle est publié en 1869 *le Porte-feuille de Stańczyk,* pamphlet politique contre le radicalisme des patriotes polonais et le recours à l'insurrection pour libérer le pays. Parallèlement sont publiés des ouvrages sur l'histoire de la Pologne apportant de nouvelles réponses aux débats historiographiques polonais. Pour les besoins de cette étude, on a choisi trois ouvrages : *l'Histoire de*

[5] *La Revue polonaise* a été l'organe principal des conservateurs cracoviens.

Pologne[6] de Józef Szujski, *l'Histoire de Pologne*[7] d'Anatol Lewicki, *l'Idée démocratique et ses détracteurs dans la République* [8] de Michał Tyszkiewicz. Ce dernier livre représente déjà le tournant historiographique suivant de l'histoire polonaise, mais on y retrouve encore de nombreux traits communs à l'histoire de l'École historique de Cracovie.

Józef Szujski (1835-1883) est né à Tarnów[9], dans un milieu de la petite noblesse polonaise, patriote et nostalgique de l'ancienne République nobiliaire. Influencé par le Romantisme historique étant jeune, il rompt avec cette école de pensée à la suite de l'échec de l'insurrection de janvier (1863-1864) et de la terrible répression qui s'ensuit. Il étudie le droit, la philosophie, l'histoire autrichienne et les littératures polonaise et allemande à Cracovie et à Vienne. Dans les années 1960, il devient le chef de file des Conservateurs cracoviens, les Stańczyks, et publie de nombreux articles explicitant la pensée du mouvement. Il est le symbole du lien entre l'histoire et la politique au temps de l'autonomie galicienne : il poursuit parallèlement une double carrière d'historien et d'homme politique. Dès 1867, il est député à Vienne ; en 1869, il devient professeur agrégé d'histoire et titulaire de la première chaire d'histoire polonaise à l'Université de Cracovie. En 1872, il est nommé secrétaire général de l'Académie des Sciences de Cracovie. Il atteint le sommet de ses carrières en 1878 lorsqu'il devient recteur de l'Université de Cracovie et, en 1881, Sénateur autrichien à vie. C'est donc un homme au sommet de sa gloire qui entreprend d'écrire son *Histoire de la Pologne*.

---

6 En polonais, *Historia Polski,* ouvrage publié une première fois en 1880. L'édition courante date de 1889.

7 En polonais : *Zarys Historii Polski i krajów ruskich z nią połączonych* [*l'Esquisse de l'Histoire de Pologne et des pays ruthènes qui lui sont rattachés*]. L'édition originale date de 1884, l'édition courante de 1888.

8 En polonais : *Idea demokratyczna i jej krytycy w Rzeczypospolitej.* L'unique édition a été publiée en 1904.

9 Ville de Galicie occidentale, actuellement dans la Voïévodie de Petite-Pologne.

Anatol Lewicki (1841-1899) est un autre exemple du lien entre histoire et politique dans la Galicie des Habsbourg. Né non loin de Tarnopol[10], issu d'une famille polonaise gréco-catholique, il étudie à Lwów, avant de s'établir à Przemyśl[11]. Il y est professeur dans l'enseignement secondaire et en même temps membre du Conseil municipal. En 1875, il est nommé docteur en philologie et part enseigner à Lwów en 1879, puis en 1883 à Cracovie où il accède à la chaire d'Histoire autrichienne. C'est, par conséquent, un historien professionnel doté d'une solide expérience pédagogique qui entame l'écriture de son *Abrégé de l'Histoire de Pologne.*

Avec Michał Tyszkiewicz (1857-1930), on a affaire à une autre sorte d'historien, plus amateur que professionnel. Né non loin de la ville de Żytomierz en Ukraine, c'est un comte grand propriétaire terrien représentatif de l'élite sociale des terres russes anciennement polonaises. Il n'est pas historien de Galicie au sens géographique, puisqu'il a passé la majeure partie de sa vie en Ukraine, mais au sens idéologique, car il se réfère sans cesse dans son ouvrage aux historiens galiciens. Il a en outre la particularité de se considérer à la fois comme Polonais et comme Ukrainien, fait rare à une époque où, le développement des nationalismes aidant, l'antagonisme croît entre ces deux nations. Il s'intéresse à l'histoire dans le cadre de ses activités de mécénat et de promotion internationale de ses deux nations : il développe ainsi des réflexions dont le fruit est, entre autres, *l'Idée démocratique et ses détracteurs dans la République.*

Une nouvelle manière de faire l'histoire

Le mémoire réalisé a pour problématique centrale la relecture des dernières années de l'existence d'une Pologne indépendante menée par

[10] Ville de Galicie orientale, actuellement dans l'oblast ukrainien du même nom.

[11] Ville à la frontière entre Galicie occidentale et orientale, actuellement dans la Voïévodie des Basses-Carpates.

l'École historique de Cracovie. De cette question principale dérive un ensemble de questions auxiliaires auxquelles je me suis efforcé de répondre : comment les historiens galiciens remettent-ils en question l'héritage historiographique romantique ? Comment l'École historique de Galicie traite-t-elle les figures historiques dévalorisées ou héroïsées par les historiens romantiques ? Comment analyse-t-elle le système politique de l'ancienne Pologne ? Quelle est la réponse des historiens galiciens au débat sur les causes de la chute de la Pologne ? Quelle nouvelle hiérarchie établissent-ils quant aux responsabilités dans la chute de la Pologne, tant à l'échelle intérieure qu'extérieure de l'État polono-lituanien ? Enfin, au-delà de toutes ces questions, quelle pensée politique et surtout quelle vision de l'histoire sont-elles défendues par les historiens galiciens ?

Le premier chantier auquel s'attellent les historiens de Galicie est avant tout historiographique : il s'agit de redéfinir les cadres de l'exercice de la profession d'historien. L'historiographie de Galicie, des années 1860 à la fin des années 1890, se caractérise avant tout par trois éléments : un rejet du précédent mouvement historiographique, une volonté de porter l'histoire au rang de science, et la défense d'opinions politiques conservatrices dans le cadre d'une conception de l'histoire doublement politique.

L'historiographie conservatrice et positiviste de Galicie s'oppose en effet sur plusieurs points à celle qui l'a précédée. Le premier grief que Szujski émet à l'encontre des historiens romantiques est ainsi une idéalisation de l'histoire, dans le cadre d'une discipline d'ordre littéraire dans laquelle un vraisemblable idéalisé primerait sur le vrai réaliste : « L'Histoire a pris la forme de l'apologie de notre société historique »[12]. L'argument principal de l'historiographie positiviste de Galicie tient dans cette phrase : les historiens romantiques, au lieu de chercher les vraies causes de la chute de l'État polonais avant tout dans le facteur intérieur, ont refusé tout *mea culpa*. Les historiens galiciens mettent en garde contre le raccourci de

[12] Józef Szujski, *Histoire de la Pologne,* in *Oeuvres de Józef Szujski,* Cracovie, Nakład Gebethnera i Wolffa [éditions Gebethner et Wolff], 1889, p. 2.

l'histoire qui est, selon eux, de présenter la République nobiliaire polonaise comme précurseur d'un régime démocratique.

Éviter tout raccourci va de pair avec une certaine rationalisation de l'histoire. Or, selon les historiens galiciens, cette rationalisation ne peut être atteinte qu'en rendant l'histoire plus scientifique, et en l'insérant dans une vision positiviste de l'humanité. Cette conception de l'histoire se voit à travers une volonté de fonder le travail historique sur des sources exploitées de manière systématique et la récurrence d'un vocabulaire de la science médicale pour qualifier les phénomènes et les méthodes historiques. L'histoire devient, sous la plume des Polonais de Galicie, une science expérimentale, où les archives, qui doivent être les plus diversifiées possibles[13], doivent être soumises à un examen sérieux. Ainsi, Szujski écrit : « Après l'époque où le caractère apologétique était le signe distinctif de l'historiographie polonaise, en arrive une autre, dans laquelle [...], les anciens systèmes apologétiques se brisent, et le passé doit être examiné à la lumière de la méthode comparative et de lois générales, tirées de l'expérience historique »[14].

Enfin, l'histoire positiviste sert à prévenir des catastrophes nationales. « La seule nation qui est sur le chemin de la guérison, c'est celle qui cherche le mal et les remèdes à ce mal avant tout en elle-même »[15] dit Szujski : l'histoire devient une médecine pour guérir les plaies de la nation. Cette vision curatrice de l'histoire amène à considérer le rôle politique qu'elle doit jouer.

L'histoire galicienne est enfin doublement politique, en ce qu'elle est écrite pour éduquer la cité, et parce qu'elle véhicule un modèle pour la cité.

---

[13] Szujski préconise, entre autres, l'utilisation des fonds d'archives étrangers, ce qui, logique du point de vue scientifique, n'en demeure pas moins audacieux du point de vue politique pour l'époque.

[14] *Ibid*., p. 393.

[15] *Ibid*., p. 394.

En ce sens, elle est proche de l'histoire romantique, sauf que sa morale est différente. L'histoire, par les événements qu'elle narre, fait prendre conscience à la nation de ses carences. L'historiographie galicienne est également politique en raison de sa partialité, qu'elle soit assumée ou niée par ses auteurs. Ces historiens content l'histoire du point de vue d'une classe dominante, la bourgeoisie et la noblesse galiciennes, et se gardent bien souvent de critiquer l'occupant autrichien. Vis-à-vis de ce dernier, c'est le loyalisme qui prévaut largement. Lewicki en est particulièrement représentatif, lorsqu'il conclut son ouvrage par une apostrophe à l'empereur François-Joseph : « Nous réjouissant de la bienveillance paternelle du clément Monarque, nous possédons toutes les conditions d'un développement et d'un progrès efficaces sur la route que la providence nous a tracée »[16].

Les caractéristiques évoquées précédemment conduisent à une certaine lecture du règne de Stanisław August par les historiens galiciens, permettant de répondre à leur manière à la question des causes de la chute de la Pologne.

Une historiographie à contre-courant de l'historiographie traditionnelle polonaise

Si le courant historique de Galicie est si original, c'est avant tout par la réponse qu'il apporte à la controverse sur l'origine de la fin de l'État polonais. Cette controverse peut se résumer dans une relation entre deux termes : d'un côté un facteur extérieur, c'est-à-dire l'ensemble des actions préjudiciables des puissances ennemies sur la Pologne, et un facteur intérieur, l'ensemble des actions nocives de la société polonaise à

[16] Anatol Lewicki, *Ébauche d'une Histoire de Pologne et des pays ruthènes qui lui sont rattachés,* Cracovie, Nakład Gebethnera i Wolffa [éditions Gebethner et Wolff], 1888, p. 320.

l'encontre de son État. La réponse à la controverse passe par la détermination suivante : quel facteur a-t-il été prédominant par rapport à l'autre ? La réponse traditionnelle des romantiques était de faire passer le facteur extérieur avant le facteur intérieur. Avec les historiens cracoviens, cette relation est inversée : l'action des Polonais sur leur État a entraîné un affaiblissement de ce dernier, affaiblissement dont les puissances étrangères ont tiré profit. Cette assertion est cruciale car pour l'École de Cracovie, ce qui compte, c'est de prendre conscience à travers l'histoire des défauts qui ont mené à la chute de l'État polonais, dans la perspective d'une résurrection de ce dernier. On peut voir l'argumentaire de ces historiens se développer ainsi : le caractère défectueux du système politique polonais, cause profonde de la chute de la Pologne, joint à une société inégalitaire où la noblesse concentre tous les pouvoirs, cause directe de cette chute, ont engendré un affaiblissement dont ont tiré parti les puissances étrangères, qui n'ont été que des catalyseurs du processus de désintégration de l'État.

Les historiens de l'École de Cracovie identifient d'abord le caractère défectueux du système politique polonais comme la cause profonde de la disparition de la Pologne des cartes de l'Europe. Il constitue la partie impersonnelle du facteur intérieur. Trois critiques sont faites à la République nobiliaire. Tout d'abord le système politique polonais du XVIIIe siècle est fondé sur un parlementarisme excessif qui ne laisse guère de pouvoir à un roi réduit au rôle de figurant. Cette critique permet de deviner les opinions politiques des conservateurs cracoviens, partisans d'un pouvoir exécutif fort dans le cadre d'une monarchie. Le deuxième grief à l'encontre du système politique est le caractère anarchique de la classe dominante. La noblesse, encline à se diviser en factions et en confédérations, fait ainsi prévaloir ses intérêts privés sur l'intérêt général de la nation. Enfin, le dernier défaut, et non des moindres, est un manque de centralisation avec un appareil bureaucratique réduit à sa plus simple expression. Ainsi les auteurs galiciens louent-ils toutes les tentatives de réformes du règne de Stanisław August allant dans le sens d'un

renforcement de la centralisation et de l'exécutif. En témoigne l'analyse de Lewicki sur la formation du Conseil Permanent[17] en 1775 : « À travers le Conseil permanent, on a créé un pouvoir central, auquel tous les autres pouvoirs étaient subordonnés, et qui disposait de la force militaire pour mettre en œuvre ce qu'il avait décidé »[18]. Les défauts du système polonais conduisent à une démoralisation des élites au pouvoir.

Le facteur intérieur a également une composante personnelle : ce n'est pas seulement par des mécanismes étatiques impersonnels que la Pologne est tombée, mais également par les faits de nombreuses personnalités qui ont contribué à affaiblir l'organisme polono-lituanien. L'une des causes majeures de la chute de la Pologne pour les historiens galiciens est une société gangrenée par une noblesse toute puissante. L'École historique de Cracovie insiste beaucoup sur l'irresponsabilité de la noblesse qui, ayant en main tous les pouvoirs, ne permet pas à une bourgeoisie volontiers réformatrice de se développer. La problématique religieuse est à peine étudiée, mais on peut en percevoir l'importance dans le processus de déstabilisation de l'État. Les historiens cracoviens ne s'en tiennent pas là : après avoir étudié les responsabilités de classe, ils s'intéressent à celles des individus, opérant un renversement par rapport aux historiens romantiques. Stanisław August, par exemple, est réhabilité. En effet, ce dernier était considéré par les Romantiques comme une créature de Catherine II, manquant de caractère pour défendre avec succès la cause polonaise auprès de l'Impératrice russe, voire se désintéressant du sort de son pays. En outre, toujours par souci de démythifier l'histoire, les héros traditionnels voient leurs portraits nuancés. Paradoxalement, les figures de traîtres de l'histoire polonaise sont, sinon partiellement réhabilitées, du moins les critiques formulées à leur encontre

---

[17] Le Conseil permanent est une institution mise en place à la demande des Russes après le premier partage de la Pologne en 1773 pour pouvoir mieux contrôler les velléités des réformateurs polonais. C'est l'embryon d'un véritable gouvernement central.

[18] *Ibid*. p. 297.

sont réévaluées par un examen attentif du contexte de l'époque. Enfin, l'École historique de Cracovie entend expliquer certaines actions négatives des Polonais envers leur État par la description d'un caractère « national » volontiers prompt à la rébellion et à l'inorganisation. Tyszkiewicz relie cet esprit national au Sarmatisme des nobles polonais, et en fait l'une des raisons de l'incapacité de la société polonaise à pouvoir entreprendre à temps des réformes salutaires pour l'État : « La prépondérance de l'idée slave, sociale, sur la règle nationale, a donné son triste résultat »[19]. Toutes les composantes du facteur intérieur sont explicitées de manière à lui donner de l'ampleur par rapport au facteur extérieur dont les historiens cracoviens s'appliquent à relativiser la portée.

Pour les historiens de l'École de Cracovie, en effet, les interventions et les ingérences étrangères arrivent ultérieurement dans l'ordre des responsabilités par rapport au facteur intérieur. Ils témoignent d'une grande attention à l'étude du contexte international, mais non pas pour mettre en avant le rôle des puissances étrangères dans la dislocation de la Pologne. En effet, s'ils insistent sur ce contexte, c'est pour relativiser les politiques menées par les trois puissances vis-à-vis de la Pologne, notamment en faisant valoir qu'il n'y avait pas de plan prévu de longue date pour la démembrer. L'ordre de responsabilités des trois puissances est lui aussi réexaminé, la Prusse étant jugée bien plus sévèrement que la Russie, diabolisée par les romantiques. En effet, si la Russie peut apparaître comme celle qui a mis en œuvre les partages, l'instigatrice de ces derniers a été la Prusse. Quant à l'Autriche, et l'on peut voir la partialité d'historiens qui sont aussi citoyens autrichiens, elle est totalement disculpée de sa participation aux partages. Enfin, les historiens de Galicie se penchent, au détour de leurs ouvrages, sur l'influence des pensées politiques occidentales sur la Pologne de cette période, minimisant leur portée sans

[19] Michał Tyszkiewicz, *L'Idée démocratique et ses détracteurs dans la République,* Cracovie, Nakład Gebethnera i Wolffa [éditions Gebethner et Wolff], 1904 p. 164.

toutefois les exclure totalement. Ces pensées permettent de dévoiler la pensée politique des historiens cracoviens : s'ils sont favorables à la pensée des Lumières, ils n'en restent pas moins opposés à toute forme de jacobinisme compris comme radicalisme révolutionnaire. Ces conservateurs éclairés restent d'irréductibles opposants à toute forme de pensée démocratique.

L'apport de l'historiographie positiviste et conservatrice de Galicie à l'historiographie polonaise est considérable. Du point de vue des méthodes tout d'abord : elle a fortement contribué à faire de l'historiographie polonaise une science équivalente à celle des historiens méthodiques français. Ensuite, ce courant historiographique a conduit au développement de deux pensées. L'une concerne la place primordiale à accorder à l'histoire dans le jeu politique, notamment comme *magistra vitae,* l'autre se rapporte à la nation polonaise, son passé et surtout son avenir en une fin de siècle sombre pour les Polonais. Enfin, avec une certaine partialité due à un regard biaisé par la position sociale de ses auteurs et le contexte de l'après-Insurrection de janvier, elle a enrichi le débat controversé sur les causes de la chute de la Pologne, faisant prévaloir le facteur intérieur sur le facteur extérieur.

La scène politique khmère de 1945 à 1970, acteurs et enjeux

***M**ARIE **A**BERDAM*

Les étapes de la construction de l'État cambodgien contemporain, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la chute du régime de Norodom Sihanouk, se caractérisent par le processus de négociation débuté avec la puissance protectrice, la France, et par l'émergence d'un débat national[1]. Ces processus ont pour cadre régional les deux conflits vietnamiens et, pour contexte, la constitution des blocs entre les deux puissances mondiales des États-Unis et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS). Alors que l'empire colonial français transforme ses structures et que débute la compétition des modèles idéologiques d'Est et d'Ouest, les acteurs de la scène politique khmère s'impliquent dans un dialogue avec les forces internationales. Qu'en est-il en effet de ce petit pays, pris entre les étaux de la République populaire de Chine et des États-Unis ? Si l'on peut effectivement lire l'histoire du Cambodge contemporain comme irrémédiablement définie par les luttes hégémoniques en Asie du Sud-Est, il semble cependant que la place et le rôle de ses animateurs politiques ne soient pas à négliger. Plus encore, l'étude de la scène politique se doit de prendre en compte la population

[1] Cet article est le compte rendu du mémoire de Master 2 « La scène politique khmère de 1945 à 1970, construction nationale et stratégie internationale » sous la direction d'Hugues Tertrais, soutenu en 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

khmère dans son ensemble, et cela tout au long de la période. De la population cambodgienne, nous ne connaissons que les représentations qu'en donnent soit les observateurs occidentaux, soit les élites culturelles et politiques khmères. Si ces dernières œuvrent notamment pour l'amélioration des conditions d'existence de la majorité, qui ne bénéficie que d'un réseau embryonnaire de services lors de la décolonisation, les hommes politiques et les intellectuels ont cependant des buts et stratégies qui leur sont propres. On ne peut alors envisager quels étaient les besoins et les attentes des Cambodgiens, ni apprécier leurs comportements politiques et sociaux. Il nous faut donc tenter, à travers des sources diverses, d'analyser les signes d'une éventuelle vie publique cambodgienne.

Pour cette étude, nous nous sommes attachés à la lecture de documents issus du Haut-commissariat de France en Indochine et du Haut-commissariat de France au Cambodge, pour la période 1946-1955, puis aux dossiers issus de l'Ambassade de France au Cambodge pour la période 1956-1970. Nous avons, en outre, pris en compte les archives cambodgiennes publiées, disponibles en France, des médias originaux tels que des revues et journaux, ainsi qu'un certain nombre de dossiers du fonds Norodom Sihanouk déposé aux Archives nationales à Paris.

Les acteurs de l'indépendance

S'il n'est que très peu présent dans les sources, le peuple cambodgien est pourtant l'un des acteurs majeurs du processus de décolonisation. Dès 1946 en effet, le droit de vote au suffrage universel masculin est institué. Des élections sont organisées en 1946 pour élire une assemblée constituante, puis une assemblée législative en 1947. Vainqueur de ses élections, puis des suivantes en 1951, le parti démocrate rassemble les partisans de l'indépendance. Ceux-ci sont actifs bien avant la Seconde Guerre mondiale : des représentants issus des monastères bouddhistes, des intellectuels et des membres de l'administration s'y rassemblent. Ce

parti, créé en 1946 est, de fait, l'un des interlocuteurs de la puissance coloniale jusqu'en 1953. Il est assez mal considéré par les diplomates français, mais également par certaines élites cambodgiennes : le parti libéral, son principal opposant sur le plan électoral, se veut, quant à lui, l'allié de la monarchie khmère et le partisan d'une indépendance avant tout progressive. Il semble donc que la population ait plébiscité, à travers cette nouvelle institution, des représentants nationalistes en rupture avec une partie des élites. Animé par des tendances contraires, le parti souffre de la concurrence politique du parti libéral, et s'il reste incontesté sur le plan électoral, il ne peut empêcher les scissions en son sein. L'Assemblée, si elle assure une visibilité aux thèses démocratiques, n'offre en effet qu'un pouvoir très restreint. La monarchie cambodgienne reste, malgré les processus électoraux, le principal interlocuteur de la puissance française. Le roi Norodom Sihanouk incarne également la nouvelle génération de dirigeants qui s'implique dans le débat national. Or la création d'une instance de représentation tend à nécessiter une définition plus précise du rôle du souverain. Alors que la France continue de diriger le pays, il s'agit pour les acteurs de la vie politique de se positionner et de proposer un projet politique dans le cadre monarchique : monarchie parlementaire pour le Parti démocrate, monarchie constitutionnelle pour les Libéraux et pour la Couronne. L'historiographie accorde une grande place au rôle de Norodom Sihanouk dans l'obtention effective de l'indépendance en 1953. C'est bien le parcours international du roi, ses prises de position et sa volonté affichée d'en finir avec la domination française, qui mènent à la création du Royaume du Cambodge indépendant le 9 novembre 1953. Cependant, alors que depuis 1946 le statut du pays est conditionné par la situation militaire française au Vietnam, l'indépendance khmère découle également du rapport de force instauré régionalement.

En effet, c'est à Genève en 1954 que se formalisent les accords principaux qui, dans le cadre du démantèlement de l'Indochine française, permettent au Cambodge de jouir de sa souveraineté. C'est ensuite l'indépendance financière, avec l'abandon de la piastre indochinoise et la

fin de l'institut d'émission en 1954, qui symbolise autant qu'elle réalise véritablement l'indépendance du pays. Norodom Sihanouk, s'il prend part à ce processus, n'en est pas réellement à l'origine sur le plan diplomatique. Le cœur des négociations a lieu à Genève et la délégation khmère se doit d'y affirmer ses prérogatives alors que l'attention se porte sur la question vietnamienne. La prise de position et l'action de Norodom Sihanouk peuvent être vues comme procédant d'une analyse réussie du contexte colonial : le roi rompt alors avec la position quasi attentiste de la Couronne depuis 1946, tandis que les forces françaises sont en difficulté. Il apparaît ainsi comme le père de l'indépendance nationale, faisant oublier les acteurs antérieurs, tel que le parti démocrate. Nous ne pouvons cependant remettre totalement en question l'action du roi : plusieurs facteurs semblent ainsi indispensables à la compréhension des événements. Tout d'abord, le roi est jeune, il est né en 1922, et semble, lors de la fameuse « croisade pour l'indépendance » de 1953, se rendre véritablement maître de ses choix politiques. Il faut insister sur le rôle majeur tenu par sa famille : sa mère, la reine mère Sisowath Kossamak, ou ses oncles Sisowath Monipong et Sisowath Monireth, dans les premiers temps de son règne. Il est certain que le roi, choisi par la France en 1941, car semblant plus influençable, développe au cours de la décennie 1946-1953, un goût du pouvoir et de la politique, d'autant qu'il s'investit dans la création de l'État khmer. Sa stratégie, dans cette construction du fait national qui débute en 1946, émerge en 1953 alors que la place de la monarchie khmère a été remise en question. Il s'agit donc pour lui d'assurer sa représentation politique. Il mise alors sur sa popularité et sur un élément fondamental de la société bouddhiste cambodgienne : la recherche d'une harmonie sociale.

Ainsi, le référendum organisé en février 1955 entend affirmer le consensus absolu de la société khmère autour de son roi, la question posée étant très rhétorique : « Êtes-vous satisfaits de mon combat pour l'indépendance ? » Ce consensus n'est cependant que superficiel, ce que sait Norodom Sihanouk. Son abdication, en mars 1955, a ainsi surpris plus d'un observateur : il apparaît comme un leader politique, affirmant sa

volonté de trouver une origine démocratique au régime qui doit se mettre en place, à égalité avec les autres politiciens. Le prince abdicataire, tel qu'il décide de se faire appeler, fait peau neuve en laissant le trône à son père, Norodom Suramarit. Il entend cependant jouer de cette double investiture, royale et politique, pour dominer le débat. Il crée le *Sangkum Reastr Niyum*, Communauté socialiste populaire[2], et remporte les élections législatives de septembre 1955 avec une écrasante majorité. Cette dynamique nationale a en effet séduit de très nombreux animateurs de la vie publique cambodgienne : anciens démocrates, anciens opposants des milieux rebelles tels que des Khmers *Issarak*, « Khmers libres »[3] et l'ensemble des militants du parti libéral, rejoignent le *Sangkum*. Cet ensemble hétéroclite de sensibilités s'entend sur les points essentiels d'un programme ambitieux : développement économique et social, création d'infrastructures et de services, dans le cadre d'une souveraineté pleine et entière. Le Cambodge entend assurer ses frontières à l'est, face aux deux Vietnam issus de Genève et qui apparaissent historiquement et dans ce contexte, comme des voisins dangereux, à l'ouest face à la Thaïlande dont la croissance économique et la puissance politique inquiètent. Le partenaire privilégié est la France, qui s'investit sur le terrain dans trois chantiers : la construction d'infrastructures, tel le port de Kompong Som – Sihanoukville, ou l'aéroport international de Pochentong à Phnom Penh ; le soutien militaire à travers la formation des Forces armées royales khmères ; le chantier culturel enfin, à travers notamment la Conservation du parc d'Angkor dans le cadre des chantiers de l'École française d'Extrême-Orient.

Les enjeux de la représentation nationale

---

2 En phonétique internationale [səŋ-kum riəh ni(ʔ)jum], translittération : Saṅgam rāstr nīyam.

3 [ʔih-sa-raʔ] ; issaraḥ.

En septembre 1955 la population cambodgienne plébiscite son ancien souverain. La réunion en un mouvement unique, qui refuse de s'appeler parti, de toutes les tendances, doit permettre un front uni face aux défis de l'indépendance. Les bases idéologiques : neutralité et non-alignement, sont les deux garanties qui doivent assurer l'unité des groupes en présence. En pratique, le Cambodge accepte en effet les aides multiples qui lui sont offertes par les pays de tous les blocs : Chine, France, États-Unis, Républiques démocratiques… Le budget khmer dépend de ces apports. Dans le cadre du *Sangkum*, le prince Norodom Sihanouk promeut deux nouvelles institutions : le Congrès national, qui doit représenter les militants de tout le pays mais également tous les Cambodgiens au sens où le débat, organisé annuellement, est ouvert à tous, et les Assemblées provinciales, qui doivent réunir au niveau local des représentants élus, dits députés provinciaux, les militants et la population. Il est prévu que le Congrès fasse des recommandations à l'Assemblée nationale, et qu'une partie des pouvoirs régaliens, ce qui concerne les impôts locaux notamment, soit déléguée aux Assemblées provinciales. Il est donc question d'une démocratie à plusieurs niveaux de représentation. Le *Sangkum* communique largement sur la promotion de ces institutions dans la presse officielle. Les observateurs internationaux sont plus réservés, notamment les Français, qui après avoir assisté aux premières sessions du Congrès national, considèrent que le niveau général des députés et représentants est insuffisant au bon fonctionnement de l'État. La population est jugée inapte à l'exercice des pouvoirs démocratiques, et cela depuis les premières élections législatives de 1947. La pratique du vote n'est cependant pas nouvelle dans le pays, puisqu'à un niveau local et dans le cadre d'un encadrement sélectif des autorités coloniales, une partie des élites élisait les chefs de village et de communes dès avant l'indépendance[4]. Il semble que ce soit les choix et non les aptitudes de la population qui déterminent ces avis : en effet, ce sont les élites

[4] Alain Forest, *Le Cambodge et la colonisation française (1897-1920), une colonisation sans heurts*, Paris L'Harmattan, 1980, p. 118-119.

traditionnelles de la société paysanne qui sont largement élues, parfois au détriment des personnalités plus engagées dans les processus d'acculturation. Les *achar*[5], ces intercesseurs entre les autorités religieuses et les communautés villageoises, sont notamment très nombreux parmi les représentants du parti démocrate puis du *Sangkum*. Il s'agit donc bien de comprendre quelle a pu être l'intégration des membres traditionnels des cercles dirigeants locaux à des institutions importées, la démocratie participative et le système des partis.

Car si l'historiographie considère que le régime du *Sangkum* (1955-1970) est largement dirigé par son leader Norodom Sihanouk, jusqu'à être qualifié d'autoritaire, la participation et la réception qu'en ont la population sont mal connues. Créé par les élites de la capitale, ce projet se base cependant sur l'adhésion des campagnes, au moins dans un premier temps. Ainsi les élections aux Assemblées provinciales de 1956 ont été l'occasion de candidatures et débats multiples sur lesquels nous sommes très peu renseignés. On ne peut se satisfaire des conclusions rapides quant à l'adhésion forcée des Cambodgiens par les moyens de pression mis en place par le régime : ceux-ci sont avérés. Le mouvement est incontesté sur le plan électoral notamment grâce à des mesures d'intimidation contre ses opposants. Mais ce mouvement rassemble de multiples tendances, et c'est à l'intérieur même de celui-ci qu'elles vont tenter de réagir. Il s'agit de connaître, dans le cadre complexe des stratégies locales, les formulations politiques de la population, malgré les contraintes. Ainsi, le détail des candidatures au sein du *Sangkum* dans certaines circonscriptions informe sur les enjeux du débat politique : on remarque ainsi que, pour les élections provinciales, des anonymes parviennent à inquiéter les candidatures de ministres établis, par ailleurs, au sein du gouvernement. Des dissidents, tels que des Khmers *Issarak*, candidatent sous l'étiquette *Sangkum*, et les professions représentées semblent indiquer une multitude d'origines socioprofessionnelles. On assiste donc à une appropriation des phénomènes électifs et à la tentative

5 [ʔa-caa] ; ācāray.

de prise de pouvoir, au moins local, d'individus autonomes. On peut donc légitimement se poser la question de l'existence d'une opinion publique. Les Assemblées provinciales ne se tiennent cependant jamais : supprimées sans avoir jamais siégé semble-t-il. Le pouvoir gouvernemental marque ainsi sa prééminence et l'orientation dirigiste de ses politiques. On peut cependant se demander si ce n'est pas la nature même des débats qui ont lieu dans le cadre des élections provinciales qui n'a pas conduit à la suppression de cette institution. Échappant en grande partie à la main-mise des gouvernants de Phnom Penh, ces assemblées semblent porteuses de possible contestation d'ampleur. Le Congrès national, quant à lui, subsiste : la place centrale qu'il offre à Norodom Sihanouk et son rôle de plate-forme dans la gestion du mouvement justifient sa pérennité.

Cependant, même dans le cadre très formel des congrès, face au leader et orateur brillant qu'est le prince, les tensions à l'œuvre au sein du mouvement sont visibles. Tout d'abord les élites mêmes, auxquelles leurs mandats électoraux assurent une certaine prérogative, contestent le régime. Les députés de l'Assemblée nationale sont ainsi en porte-à-faux : leur rôle est minimisé par le congrès dont ils se doivent de respecter les avis, quand bien même ceux-ci sont intégralement orientés par Norodom Sihanouk. Beaucoup, s'ils se permettent des avis contraires, sont acculés dans la presse et durant les congrès. L'accusation de népotisme et de corruption, si elle est parfaitement avérée dans certains contextes, sert également à Norodom Sihanouk pour décrédibiliser ses adversaires. La neutralité khmère est d'autre part invoquée de nombreuses fois pour empêcher des débats sous prétexte d'enfreinte au principe de non-alignement. Ce même argument permet à Norodom Sihanouk de dérouter une partie des revendications sociales : si la mise en place de certaines infrastructures profite à la population et qu'un développement économique réel est visible, de nombreuses voix condamnent une politique du prestige qui concerne des secteurs rentables : exportations, tourisme, sans véritablement cibler les besoins et les perspectives sur le long terme. Ainsi la progressive alphabétisation des populations est, semble-t-il, largement

surestimée au cours de la période[6]. Or les partisans de la mise en œuvre de politiques sociales sont souvent assimilés aux militants communistes, et par là-même à la République Démocratique du Vietnam, et à ses visées, jugées impérialistes. La difficulté est alors d'identifier et de neutraliser des dissidences internes et externes à son mouvement, quitte à leur prêter des ascendances plus ou moins justifiées. Des affirmations contradictoires se multiplient. Le Cambodge serait tout au long de la période un pays paisible où les tensions sociales et politiques seraient canalisées par le mouvement du prince. Norodom Sihanouk justifie quant à lui les mesures autoritaires de son gouvernement par les risques permanents de coup d'État que font planer les oppositions.

La stratégie sihanoukienne durant les années 1960, est, selon ses propres mots, de « nager entre deux eaux »[7], sur le plan international, entre les intérêts chinois et américains, et sur le plan national, entre les représentants de l'opposition dite de gauche et ceux de celle dite de droite. La versatilité de ce gouvernement, qui lui a été reprochée, peut se comprendre comme une stratégie de préservation de l'indépendance du pays par une succession de renversements, déstabilisant ses adversaires. Elle s'explique également par les rapports de force internes au *Sangkum* et dans la population. Celle-ci subit les conséquences de la guerre au Sud Vietnam. À partir de 1963, le refus de l'aide américaine fait empirer l'instabilité budgétaire déjà croissante et exploser les prix, tout comme le chômage. Les réponses de la population à ces phénomènes sont de deux types : tout d'abord un progressif déplacement de population hors de la

---

6 Un rapport secret du ministère de l'Éducation cambodgien, daté de 1965, rapporte que 57% de la population est analphabète. Sur ce sujet, cf. Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), Asie-Océanie, Cambodge, 1965-1979, Politique intérieure n° 122, Phnom Penh, 5 juin 1965, n°1100 AS CVL.

7 AMAE : Asie-Océanie, Cambodge 1956-1965, Relations avec la France n° 105, *Réalités cambodgiennes*, 25 novembre 1960, Norodom Sihanouk, « Ma mission aux Nations unies ».

zone de combats, d'est en ouest, puis, l'organisation de mouvements de colère parfois violents. La révolte dite de Samlaut de 1967 recoupe ainsi des oppositions anciennes et l'émergence de groupes autonomes contestataires. Ces tensions, dont nous connaissons les manifestations urbaines, à Battambang, concernent pourtant surtout les campagnes. Il faut donc se concentrer sur les phénomènes provinciaux afin d'envisager une réflexion renouvelée sur les circonstances de la chute du régime. Le 18 mars 1970, le compte rendu de la séance secrète de l'Assemblée nationale qui décide de destituer le prince rend compte de frustrations accumulées, non pas uniquement dans la gestion de la situation régionale et internationale, mais bien contre la stratégie du prince sur le plan de la pratique politique intérieure[8].

[8] Archives nationales, fonds Norodom Sihanouk, 665 AP/ 221, Séance secrète de l'Assemblée nationale et du Conseil du Royaume, 18 mars 1970.

Le marquis de Ploeuc à Constantinople, 1859-1863

Entre influence politique et circulations culturelles

***T**HOMAS **G**ASNIER*

Le nom d'Alexandre de Ploeuc ne jouit de nos jours d'aucune notoriété[1]. Ce fait résulte sûrement en partie du peu d'intérêt des chercheurs pour les relations franco-ottomanes au XIXe siècle et, plus particulièrement, pour la période des années 1860, considérée comme une phase de transition entre les deux grands événements structurant l'histoire internationale de l'Empire ottoman, la guerre de Crimée et la guerre russo-ottomane, suivie de la banqueroute ottomane et de la mise en place de l'Administration de la dette publique ottomane, en 1881. On peut savoir gré à André Autheman dans son ouvrage sur la *Banque impériale ottomane*[2] d'avoir mis en lumière l'intérêt de ces différentes questions.

Pourtant, de son vivant, et encore peu après sa mort, Ploeuc bénéficiait d'une réputation d'homme important ; plus encore, ses talents étaient unanimement reconnus. C'est ainsi qu'en 1862, l'ambassadeur de France à Constantinople, évoquant l'endettement de l'empire, écrit au sujet de Ploeuc et des réformes qu'il avait proposées pour restaurer les finances ottomanes :

---

1 Cet article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 1 et 2, sous la direction d'Anne Couderc et de Robert Frank : « La mission du marquis de Ploeuc et les relations franco-ottomanes sous le Second Empire », soutenu en juin 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

2 André Autheman, *La Banque impériale ottomane*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et Financière, 1995.

> « Il est certain que la Turquie se trouvera non seulement sortie d'une position presque désespérée mais encore dans une situation avantageuse, elle le devra […] aux conseils français, car ce sont bien véritablement les plans proposés par M. de Ploeuc qui ont été adoptés et Fuad Pacha n'a pas cessé depuis son entrée aux affaires de le consulter aussi bien sur les détails que sur l'ensemble »[3].

De la même façon, l'historien Antonin du Velay, dans son *Essai sur l'histoire financière de la Turquie depuis le règne de Mahmud II*, publié en 1903, écrit que le marquis de Ploeuc a joué « un rôle considérable dans les finances ottomanes ». De tels témoignages n'ont pas empêché que celui-ci tombe dans un oubli quasi total jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, ils révèlent une importance du marquis de Ploeuc dans les affaires financières internationales de l'époque que nous nous proposons de questionner ici.

L'ascension d'un fonctionnaire

On ne connaît que très peu de chose de la vie d'Alexandre Marie Sébastien, marquis de Ploeuc, né à Quimper le 7 novembre 1815 et mort le 25 août 1887. Issu d'une famille bretonne de petite noblesse de robe ruinée par la Révolution, il choisit de s'engager à son tour dans le service de l'État. Il gravit progressivement les échelons de l'Inspection générale des finances. Sous-inspecteur en 1843, puis Inspecteur en 1845, il est enfin Inspecteur général des finances en 1861. Ses compétences le font remarquer et, en 1854, il est envoyé pour une mission de régularisation des finances du Saint-Siège à Rome, ce qui lui vaut de devenir chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand. En 1856, il est mandaté pour représenter la France dans la commission franco-anglaise chargée de

[3] Archives du ministère des Affaires étrangères (ci-après MAE), Correspondance Politique (CP), Série Turquie, carton 353, lettre du 12 février 1862, Moustier à Thouvenel.

surveiller l'utilisation par les Ottomans des emprunts de guerre de 1854 et 1855. C'est alors son premier contact avec les dirigeants ottomans. Peu après, il accomplit une mission en Grèce, pays alors au bord de la faillite, occupé dans le contexte de la guerre de Crimée par un corps expéditionnaire franco-anglais, pour aider le gouvernement à régulariser le fonctionnement de ses finances. Pendant son séjour à Athènes, malgré son ignorance du grec et les difficultés que cela provoque[4], il « illumine » par la « supériorité de ses connaissances spéciales »[5], selon les témoins, tous ses collaborateurs français ou étrangers qui souhaitent unanimement profiter de « son concours éclairé »[6]. Ainsi, il semble bien que Ploeuc ait fait montre non seulement de l'ampleur de ses talents mais plus encore d'un sens aigu des affaires politiques. Son action lui vaut en tout cas d'être promu en Grèce Chevalier de l'Ordre du Sauveur, et chevalier de la Légion d'honneur en France. En avril 1859, lorsque l'Empire ottoman demande l'aide de ses deux puissances protectrices, la France et l'Angleterre, pour tenter de résoudre ses dramatiques problèmes financiers, c'est Ploeuc que l'on missionne à Constantinople. Durant les quatre ans qu'il y passe, il parvient à s'imposer définitivement comme un acteur majeur des relations internationales. Décoré de l'Ordre du Medjidié, ordre honorifique créé en 1852 par le sultan Abdul Medjid récompensant les services civils et militaires, et fait officier de la Légion d'honneur en 1860, il occupe ensuite le poste de directeur de la Banque impériale ottomane jusqu'en 1867. De retour à Paris, il devient sous-gouverneur de la Banque de France, de 1867 à 1871. Son attitude pendant la commune, et sa capacité à protéger le stock d'or de la banque, lui valent d'être fait commandeur de la Légion d'honneur en 1871.

Ploeuc se lance alors dans la vie politique tout en participant à de nombreuses entreprises financières pour lesquelles son nom apparaît comme un gage de sérieux et de solidité. En 1871, il est élu aux élections

---

4 MAE, CP Grèce 76, lettre du 1er avril 1857, Mercier à Walewski.

5 MAE, CP Grèce 76, lettre du 11 mars 1857, Mercier à Walewski.

6 MAE, CP Grèce 76, lettre du 15 avril 1857, Mercier à Walewski.

législatives du 8 février député légitimiste de la Seine. Il ne se représente pas en 1875 et est nommé sous-gouverneur honoraire de la Banque de France en 1878.

La carrière du marquis de Ploeuc ouvre des voies de recherche remarquables, qu'il s'agisse d'une perspective d'histoire sociale avec une étude de son itinéraire de haut fonctionnaire, ou bien de sa pratique du pantouflage après 1863[7], ou encore d'histoire des relations internationales, avec son activité en Grèce et à Rome. Quant à sa mission à Constantinople entre 1859 et 1863, elle occupe une place particulière en ce qu'elle lui offre la possibilité d'être à la fois au cœur de la politique française en Orient, et du Tanzimat, mouvement de réformes administratives et financières de l'Empire ottoman. Cette dualité confère à ce personnage un véritable intérêt historique. En ce qui concerne l'histoire des relations internationales, elle permet, dans une perspective transnationale, de jeter un regard neuf sur l'impérialisme français dans l'Empire ottoman, mais aussi sur le discours orientaliste qui se développe depuis le début du XIXe siècle.

L'œuvre de Ploeuc à Constantinople : La fondation de la BIO et le premier budget ottoman

Durant sa mission à Constantinople, deux événements permettent à Ploeuc de se mettre en valeur : la mise en place de réformes financières et la création de la Banque impériale ottomane (BIO), première banque d'État ottomane au début de l'année 1863. Au début des années 1860, l'Empire ottoman connaît une situation financière catastrophique après la guerre de Crimée. Déficit, endettement chronique et désorganisation monétaire obèrent gravement la puissance ottomane qui doit de plus en plus subir la

[7] Christophe Charle, « Le pantouflage en France (vers 1880-vers 1980) », *Annales ESC*, septembre-octobre 1987, n° 5, p. 1115-1137.

tutelle de ses deux puissances protectrices, la France et la Grande-Bretagne. Celles-ci rivalisent pour renforcer leurs intérêts en Orient tout en fournissant leur aide à l'Empire ottoman. La mission du marquis de Ploeuc à Constantinople doit ainsi permettre aux ambassadeurs français de consolider et accroître la position de la France dans la Question d'Orient.

Envoyé à Constantinople, pour répondre à une demande d'aide du gouvernement ottoman d'Abdul Medjid (1839-1861) puis d'Abdul Aziz (1861-1876), le marquis de Ploeuc doit, au sein d'une commission internationale, rétablir la situation au premier chef en établissant un budget régulier de l'Empire ottoman. Après un début de mission relativement discret, Ploeuc entend jouer un rôle personnel. Dès lors, son action dépasse largement sa participation aux travaux de la commission. Il noue des relations étroites avec Fuad Pacha, Grand Vizir entre juillet 1861 et janvier 1863, et joue un rôle central dans la mise en place de réformes financières du début de l'année 1862, à tel point qu'Antonin du Velay écrit de lui qu'il fut un véritable « éducateur des agents du Trésor » ottomans[8]. On peut désormais affirmer que ce jugement n'est pas excessif tant l'influence et la confiance en Ploeuc, du fait de son statut d'expert des finances reconnu auprès des dirigeants ottomans, étaient grandes.

Un document rédigé par Ploeuc à l'intention du Sultan en est, de ce point de vue, une illustration patente[9]. Plus qu'un exposé, il s'agit d'une véritable leçon dans laquelle il tente de faire comprendre aux dirigeants ottomans tous les dangers d'une émission abusive de papier-monnaie, un des problèmes dont souffre alors particulièrement l'empire. Il écrit alors : « Émettre du papier-monnaie équivaut à réduire la valeur d'échange […] ce n'est qu'un moyen factice de crédit dont la fortune publique […fait]

---

8 Antonin du Velay, *Essai sur l'histoire financière de la Turquie, depuis le règne du Sultan Mahmoud II jusqu'à nos jours*, Paris, A. Rousseau, 1903, p. 267.

9 MAE, CP, Turquie, 353, annexe à la lettre du 27 février 1862, *Exposé présenté à Fuad Pacha*.

particulièrement les frais. […] Ce n'est pas un moyen financier normal mais bien un détestable expédient »[10].

Or ce document est reproduit tel quel, quelques jours plus tard dans le *Moniteur ottoman*, version française du journal officiel de l'Empire ottoman[11]. Cette publicité offerte aux recommandations du marquis de Ploeuc symbolise la place singulière qu'il parvient à prendre, malgré son statut d'observateur occidental, au cœur de la direction politique et financière de l'Empire ottoman.

Le cas du budget ottoman de l'année 1862-1863 se révèle encore plus symbolique, dans la mesure où il s'agit du premier budget de l'histoire ottomane rédigé et organisé selon des normes européennes. Là, l'empreinte de Ploeuc est visible. En effet, dans son exposé au sultan, il explique « qu'en 1854, il y a huit ans à peine, l'équilibre entre les revenus et les dépenses a été rompu ». Quelques semaines plus tard, en mars 1862, Fuad Pacha présente le budget à son souverain et déclare que « c'est en 1854 et 1855 que l'équilibre des finances a été rompu ». Ainsi, l'utilisation des mêmes termes et de la même analyse semble indiquer que Ploeuc participe directement au processus de modernisation et d'occidentalisation de l'Empire ottoman pendant la période du Tanzimat.

En mettant ses compétences d'expert financier au service des Ottomans, en comprenant que « les yeux fixés sur l'Europe, l'État ottoman cherche son salut dans le décalquage des modèles que celle-ci offre »[12], Ploeuc agit véritablement en vecteur de transferts, et ainsi on peut se demander si l'abandon par l'Empire ottoman de l'émission de papier-monnaie jusqu'en 1916, n'est pas dû à cette pédagogie. Quoi qu'il en soit, son action permet

---

10 *Id.*

11 *Id.*

12 Robert Mantran (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1998, p. 459.

une sensibilisation certaine des élites ottomanes aux techniques financières européennes.

L'autre événement majeur de la mission du marquis de Ploeuc à Constantinople est sa participation active à la création de la Banque impériale ottomane. En effet, l'étude de la correspondance des ambassadeurs de France à Constantinople confirme son témoignage : il se trouve bien au cœur du processus de fondation de la banque. Sa nomination comme premier directeur de la banque en avril 1863 semble, de ce point de vue, être une reconnaissance par les banquiers de ses compétences, de son talent mais également de ses services.

L'action de Ploeuc est fondamentale à plusieurs titres. D'une part, il permet aux banquiers français de s'associer à l'*Ottoman Bank*, une puissante banque anglaise fondée à Constantinople en 1856. En effet, alors que les Britanniques souhaitent emporter seuls la concession, le marquis de Ploeuc joue efficacement le rôle de médiateur entre les intérêts français et anglais. C'est ainsi que le marquis de Moustier, ambassadeur de France à Constantinople rapporte : « Ces messieurs [les délégués du Crédit Mobilier] se sont réunis chez M. le marquis de Ploeuc avec M. Foster et les représentants anglais de la Banque ottomane et ont arrêté un projet de rédaction qui leur a paru propre à concilier les exigences des deux parties »[13]. D'autre part, son intégration au sein des milieux dirigeants ottomans lui permet de participer aux négociations entre les banquiers européens et le gouvernement pour fixer les conditions de la concession. Peu de temps après, le 4 février 1863, une banque franco-anglaise, la Banque impériale ottomane, est officiellement créée et ses statuts sont très favorables aux banquiers européens.

Paradoxalement, Ploeuc n'apparaît donc plus cette fois comme l'éducateur des Ottomans, mais bien comme un agent au service des

[13] MAE, CP Turquie, 356, lettre du 25 décembre 1862, Moustier à Drouyn de Lhuys.

intérêts politiques et financiers de la France dans l'Empire ottoman. Il ne recherche pas seulement le rétablissement des finances ottomanes, mais semble bien favoriser l'apparition d'un impérialisme français.

Une analyse micro-historique

Ainsi, l'étude des archives personnelles du marquis de Ploeuc, croisée avec celle de la correspondance des ambassadeurs de France à Constantinople, permet de confirmer toute l'importance du marquis de Ploeuc entre 1859 et 1863, mais aussi de mettre en lumière deux aspects radicalement opposés de son action : l'aide sincère apportée aux Ottomans dans leurs réformes financières et le soutien de la pénétration financière française.

Par conséquent, on peut interpréter cette action contradictoire de différentes façons. Il est parfaitement possible de faire du marquis de Ploeuc un agent de la domination occidentale sur l'Orient. Grâce à son savoir, ses connaissances supérieures en matière financière, il est ainsi capable d'imposer la présence des banquiers européens. Sa collaboration avec les Ottomans relèverait alors de la stratégie.

Néanmoins, adopter une telle démarche reviendrait à ne faire de lui qu'une simple illustration de la façon dont la majorité des Occidentaux agit à l'égard de l'Empire ottoman dans le cadre de la Question d'Orient. Cette orientation est certes pertinente, mais il ne faut pas s'y limiter.

C'est pourquoi il est plus efficace de se concentrer sur la dimension personnelle et ambivalente de la correspondance du marquis de Ploeuc pour en faire ressortir toutes les nuances et la complexité.

Le croisement de plusieurs méthodes permet justement de donner toute sa profondeur à l'analyse d'un discours individuel. Dans son étude sur les

consuls français au Maghreb, *La Diplomatie comme expérience de l'Autre*[14], Christian Windler insiste sur l'importance d'étudier le vécu des individus qu'il nomme les « intermédiaires » permettant la mise en place de relations entre des zones, des pays. En adoptant une telle démarche, on peut dès lors analyser de façon claire et précise la nature des relations personnelles qui se nouent entre Ploeuc et les Ottomans. Celui-ci ne serait plus considéré comme un Occidental, mais comme un individu aux prises avec des contextes micro-historiques (sa collaboration quotidienne avec les Ottomans, ses obligations vis-à-vis de l'ambassadeur français) mais aussi macro-historiques comme son statut de Français au cœur de la Question d'Orient par exemple. Cette démarche, que C. Windler appelle la « nouvelle histoire diplomatique », autorise un renouvellement des problématiques de l'étude des relations internationales. Des notions telles que les interactions, les transferts, les échanges individuels sont désormais au cœur de la réflexion. Il est ainsi possible de faire varier les échelles d'analyse, ce qui permet de comprendre la position d'un individu selon plusieurs contextes.

Malgré ses apports, cette démarche ne permet pas à elle seule de comprendre de façon satisfaisante les fortes ambiguïtés, les contradictions d'un discours individuel. Face à cette aporie, l'adaptation à un niveau individuel de la notion d'ambivalence développée par Pierre Laborie et Andris Barblan [15] pour l'étude des opinions publiques s'avère particulièrement efficace. Pierre Laborie note que « l'opinion […] ne suit pas une progression linéaire. Elle alterne prises de conscience et retour

[14] Christian Windler, *La diplomatie comme expérience de l'autre,* Genève, Droz, 2005.

[15] Andris Barblan, *L'image de l'Anglais pendant les querelles coloniales.1882-1904*, Francfort, Herbert Lang, 1974 ; Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990.

vers la confusion, lucidité et phase de régression »[16], ce qui paraît particulièrement adapté au discours du marquis de Ploeuc.

Ainsi, en croisant ces deux méthodes, on peut aboutir à une analyse beaucoup plus fine de l'action du marquis de Ploeuc. En effet, en se plaçant à un niveau d'étude micro-historique, on peut résoudre la contradiction qui semble apparaître dans la personne du marquis de Ploeuc, tout à la fois assistant sincère des réformes ottomanes, et auxiliaire de la pénétration financière française dans l'Empire ottoman. Or, en replaçant chacune de ses actions dans un contexte personnel et international, on peut comprendre non pas la contradiction, mais bien la complexité de son discours sur l'Orient.

Cette analyse révèle qu'à son arrivée à Constantinople, il est comme tous les Européens de son temps marqué par des clichés orientalistes, et souhaite avant tout garantir la pérennité des intérêts français dans l'empire. Mais, à mesure qu'il s'investit personnellement et profondément dans le processus d'élaboration des réformes ottomanes, et à mesure que sa collaboration avec les dirigeants ottomans devient de plus en plus étroite, son jugement sur l'Empire ottoman évolue. Désormais, celui-ci se teinte d'une forte « ottomanophilie ». Pour autant, Ploeuc n'abandonne pas complètement ses références occidentales, mais celles-ci se trouvent éclipsées, et dès lors les problèmes européens comme la rivalité franco-anglaise dans le cadre de la Question d'Orient n'apparaissent pas dans sa correspondance. À l'inverse, l'immense déception provoquée chez Ploeuc par l'échec des réformes modifie radicalement la structure de son discours : Question d'Orient, rivalité avec la Grande-Bretagne, et clichés orientalistes, sont désormais au cœur de sa correspondance.

Là où réside toute l'originalité de Ploeuc, c'est que cette dernière position ne l'empêche pas d'espérer le redressement des finances ottomanes et

[16] Pierre Laborie, « Ambivalence », *in* Pierre Laborie*, Les mots de 39-45*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006.

d'entretenir une amitié sincère, y compris longtemps après sa mission, avec plusieurs dirigeants ottomans qui le perçoivent, non comme un auxiliaire de l'impérialisme français, mais bien comme un homme au service de l'empire. En témoigne ce passage d'une lettre datant de 1871, écrite par un ancien dirigeant ottoman alors qu'il vient d'être élu député :

> « Personne, en France, ne connaît mieux que vous la situation de ma malheureuse patrie à laquelle vous ne cessiez jamais, pendant votre séjour à Constantinople, d'apporter vos soins et le concours précieux de vos lumières. Vous connaissez les maux qui rongent la Turquie, vous les connaissez de près, et vos éminentes qualités, appuyées sur la situation que vous donnent vos actuels droits et qui vous ouvrent un vaste champ d'action, me font prévoir et espérer même que bientôt peut-être la Turquie aura à vous savoir gré de votre concours et de votre appui pour sa régénération »[17].

L'étude des divers fonds d'archives consultés, et notamment les archives personnelles du marquis de Ploeuc, permet donc bien de mettre en lumière toute l'originalité et la complexité de cet intermédiaire des relations franco-ottomanes. En outre, sa mission confirme tout l'intérêt historique d'une étude approfondie des relations entre la France et l'Empire ottoman au XIXe siècle, thème jusqu'à présent peu étudié par les historiens comme en témoigne l'absence de synthèse sur le sujet. Il semble donc désormais nécessaire de comprendre comment l'opinion publique française, ainsi que les milieux d'affaires, « découvrent » l'Empire ottoman lors de la guerre de Crimée. Un regard nouveau serait alors certainement porté sur la grande période de l'impérialisme français dans la région, à partir des années 1880.

[17] Archives nationales (AN), Fonds Ploeuc 272 AP 14, lettre de Zia Bey à Ploeuc, 6 juillet 1871.

Les relations diplomatiques franco-ghanéennes, 1953-1963

***T**HELMA **A**PPENTENG-**D**ARRAC*

L'histoire de l'Afrique anglophone et plus particulièrement l'histoire du Ghana sont relativement peu étudiées en France. L'histoire politique de ce petit État d'Afrique subsaharienne, première colonie britannique à accéder à son indépendance le 6 mars 1957, a rarement fait l'objet de travaux universitaires français[1]. Cette étude vise donc à combler une lacune et à analyser les relations diplomatiques qu'entretenaient, entre 1953 et 1963, une ex-colonie africaine d'expression anglaise et la première puissance impériale en Afrique.

Dans les années qui précédèrent son indépendance, le Ghana était l'un des territoires les plus développés d'Afrique noire. Les premiers colons portugais qui le découvrirent au XVe siècle décidèrent de lui attribuer le nom de *Côte de l'Or ou Côte de la Mine (Costa Mina)* en raison de sa principale ressource minière, l'or, véritablement à la base de la prospérité économique de la colonie à cette époque. Colonisé à la fin du XIXe siècle par les Britanniques, la prospérité économique de ce petit territoire situé en bordure du golfe de Guinée n'a cessé de s'accroître notamment grâce à la très grande diversité de ses ressources minières (or, diamant, bauxite)

[1] Cet article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction de Robert Frank, « Les relations diplomatiques franco-ghanéennes, 1953-1963 », soutenu en 2011 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

mais aussi grâce à la puissante industrie agricole du cacao qui fit de la colonie la première productrice et exportatrice mondiale de ce produit phare de l'économie du pays au milieu du XXe siècle.

Dans les années 1950, la Gold Coast apparut comme l'une des possessions anglaises les plus riches et bénéficia très vite d'une autonomie au niveau politique. En effet, les « autochtones » ont très vite été associés à la vie politique de leur pays à travers le système colonial spécifique anglais, *l'Indirect Rule*, se traduisant littéralement par « gouvernement indirect ». La région du Nord appelée *Northern Territories* et la puissante région agricole du centre *Ashanti* furent les zones de la colonie profitant de ce système particulier où l'autorité des chefs traditionnels se substituait à l'autorité britannique en place. Ces territoires bénéficièrent ainsi d'une autonomie interne : les chefs traditionnels apparurent comme les relais du pouvoir britannique et préservèrent dans la mesure du possible les institutions politiques locales existantes[2]. Ce système entrait dans l'approche que les Britanniques avaient de la décolonisation combinant évolution libérale intérieure et transfert progressif des pouvoirs. Cette particularité du fonctionnement colonial anglais se révélait être l'exact contraire du système colonial français, où l'administration centralisée définissait la ligne politique adoptée dans la gestion des colonies de l'Empire. En conséquence, très peu de pouvoirs étaient délégués aux Africains dits « autochtones », situation que critiquèrent notamment à cette époque les quelques députés africains élus à l'Assemblé nationale française.

Le sud de la colonie, appelé *Gold Coast Colony*, était directement administré par les autorités britanniques représentées sur place par un gouverneur. Cette région était la plus développée de la possession anglaise, notamment en matière d'éducation, grâce à un taux de scolarisation assez élevé qui contribuait à en faire l'un des rares territoires

[2] Pacôme Yawovi Adjourouvi, « L'état et les peuples en Afrique subsaharienne : les Ewés du Ghana, du Togo et du Bénin », thèse de Doctorat dirigée par Edmond Jouve, Université Paris Descartes, 2000.

d'Afrique précocement dotés d'infrastructures scolaires réputées. Grâce à cette scolarisation a émergé une élite diplômée, qui allait la plupart du temps parfaire sa formation supérieure dans les pays occidentaux et développa une véritable sensibilité aux idées politiques et nationalistes. Cette élite dénonçait entre autres le fort pouvoir politique accordé aux chefs traditionnels et revendiquait son association aux affaires publiques dans l'intérêt de la nation. D'où une évolution incontestablement rapide de la colonie vers une émancipation politique à caractère nationaliste. Kwame Nkrumah, futur dirigeant politique du territoire sous contrôle britannique puis après l'indépendance, était issu de cette élite : il participa à l'émergence d'un fort nationalisme africain qui se structurait principalement autour d'un mouvement né aux États-Unis et dans les Caraïbes, le panafricanisme. En 1947, le *Colonial Office*, organe qui avait la gestion des affaires coloniales britanniques, estima que la Gold Coast était le « territoire où les Africains sont le plus politiquement évolués »[3]. Ce fut notamment à partir de cette année que le premier parti politique nationaliste, *l'United Gold Coast Convention* (UGCC) fit son apparition dans l'objectif de réclamer l'autonomie politique de la colonie. En 1949, le *Convention People's Party* (CPP) créé par Kwame Nkrumah, entama une véritable révolution nationaliste dans le pays afin de conquérir l'indépendance totale de la Gold Coast.

L'émancipation politique de la Gold Coast fut assez exceptionnelle dans l'Afrique de cette époque. Plateforme du nationalisme africain émergent, son développement politique et économique ne fut pas sans impact sur l'évolution des autres territoires africains, particulièrement ses voisins. La Gold Coast partageait, en effet, « 2 000 kilomètres de frontières communes »[4] avec des colonies francophones. Durant cette période, il convient de rappeler que seulement quatre territoires en Afrique de l'Ouest

---

[3] Frederick Cooper*, L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot, 2008, p. 79.

[4] Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes, centre de la Courneuve, série Afrique-Levant, sous-série Ghana, ex Gold Coast, 1953-1959, dossier 14.

appartenaient à l'Empire britannique : le Nigéria, la Gold Coast, la Sierra Léone et la Gambie. Les neuf autres : le Sénégal, la Guinée, le Dahomey (Bénin actuel), la Côte d'Ivoire, le Soudan français (Mali actuel), la Mauritanie, le Niger, le Togo et la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) étaient des possessions françaises. L'Afrique occidentale était ainsi dominée par des territoires constitutifs de l'Empire français et fédérés au sein de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Beaucoup de ressortissants français, 400 000 recensés en 1957[5], s'installèrent donc de manière temporaire ou définitive en Gold Coast afin de profiter de la croissance économique du pays. Cependant ces ressortissants ne restaient pas indifférents aux événements politico-sociaux qui se déroulaient dans la colonie et y prenaient parfois part, influencés par les revendications du parti populaire de Nkrumah. Le gouvernement français allait donc tenter de garder le contrôle de ses territoires grâce à l'instauration de relations avec le gouvernement de la colonie britannique, conscient non seulement du potentiel économique et culturel de la Gold Coast, mais aussi de la dangereuse influence politique nationaliste qu'elle pouvait exercer sur les possessions africaines de la France. Comprendre la nature de ces relations est intéressant. Car elles ne sont pas faciles à définir et, de plus, comment les redéfinir par rapport à des appréciations ambivalentes liées, notamment, aux évènements politiques africains de l'époque ? C'est principalement autour de cette problématique que ces relations ont été analysées. Pour en saisir le sens, Il convenait alors d'examiner leurs enjeux et leurs intérêts, et de déterminer pourquoi l'indépendance de la Gold Coast fut un tournant dans ses relations avec la France, pour enfin considérer l'inéluctable dégradation de ces relations entre les deux pays au début des années 1960.

---

[5] Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes, centre de la Courneuve, série Afrique-Levant, sous-série Ghana, ex Gold Coast, 1953-1959, dossier 8.

La constitution des relations : enjeux et intérêts

Les relations entre la France et la Gold Coast se voulurent, dès l'origine, cordiales et amicales, au vu des intérêts en jeu pour les deux pays. À la lecture des archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, ce fut véritablement à partir de 1953 que se développèrent leurs liens politico-diplomatiques. La Gold Coast était alors politiquement autonome depuis deux années. Grâce à l'actif combat du chef de file du CPP, Kwame Nkrumah, figure charismatique du nationalisme africain et du panafricanisme, la colonie britannique avait accédé en 1951, après une crise socio-économique retentissante, à l'autonomie politique. Désigné pour diriger les affaires gouvernementales alors qu'il était emprisonné pour avoir mené le pays à se rebeller contre les autorités britanniques, Kwame Nkrumah devint ainsi le premier africain à occuper un tel poste à responsabilité. L'année suivante, il avait été honoré du prestigieux titre de Premier ministre, ce qui contribua à faire de ce nationaliste et anticolonialiste convaincu une personnalité exemplaire pour le continent africain. Kwame Nkrumah révolutionna la politique de son pays et fit de son parti, le CPP, le premier parti politique dont la revendication d'indépendance n'allait pas tarder à être satisfaite par les autorités britanniques.

Consciente du potentiel économique et politique du futur État indépendant ainsi que de son influence non négligeable sur ses propres possessions, la France chercha par tous les moyens à promouvoir et défendre ses intérêts. En 1953, une note au ministre des Affaires étrangères français écrite par Léopold Sédar Senghor, secrétaire d'État à la présidence du Conseil, révélait le désir de la France de s'imposer dans tous les domaines : politique, économique mais aussi culturel à travers la mise en place d'un début de francophonie[6]. Très en retard par rapport aux Britanniques en matière de délégation des pouvoirs et de décolonisation, le

[6] *Ibid.*

gouvernement français « traînait » une réputation de pays conservateur qui ne souhaitait pas renoncer à son empire, malgré la mobilisation des troupes coloniales au service des puissances alliées pendant la Seconde Guerre mondiale. Les Africains restaient les sujets de l'Empire : la gestion des affaires coloniales était totalement centralisée et l'autonomie des colonies restait encore non envisageable, et ce malgré un début d'ouverture politique symbolisé par la conférence de Brazzaville[7] de 1944. Nouer des relations avec la Gold Coast, dirigée par un gouvernement où le Premier ministre était un Africain de souche et promise prochainement à l'indépendance, constituait une aubaine pour la France qui espérait ainsi redorer son image écornée. Ce qui est important à souligner est le fait que la France, détentrice d'un immense empire colonial en Afrique, reconnaissait à cette petite possession britannique de l'ouest, enclave entourée de territoires français (Togo à l'est, Côte d'Ivoire à l'ouest, Haute Volta au nord) une influence politique et économique en Afrique de l'Ouest.

Diffuser une certaine image de la France dans la colonie, pérenniser son prestige au-delà de ses frontières coloniales et surtout garder le contrôle de son empire dans un continent en pleine mutation faisait partie des intérêts et enjeux de la première puissance impériale en Afrique. Mais l'influence grandissante de la Gold Coast au sein du continent africain, son indépendance prochaine ainsi que la diffusion des idées nationalistes et anticoloniales de son leader mirent en lumière les désirs dissimulés des deux pays de dominer l'Afrique. Effectivement Nkrumah ne cachait pas son envie de voir la Gold Coast s'affranchir du joug colonialiste, mais aussi toute l'Afrique, pour ainsi espérer la réalisation de l'unité africaine indispensable pour faire de l'Afrique une nouvelle force politique et économique à l'échelle mondiale. Son combat mené d'abord dans son

[7] C'est à l'issue de cette conférence que l'abolition du code de l'indigénat est décidée. Au cours de la conférence fut notamment retenue la proposition, faite par Félix Éboué, d'une politique d'assimilation en faveur des colonies. Cependant toute idée d'émancipation des colonies est écartée. Cf. article sur Wikipédia http://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_de_Brazzaville [site consulté le 16 janvier 2012].

propre pays devait s'étendre au reste de l'Afrique. Au fur et à mesure que les relations s'affirmaient entre les deux pays, la France craignait de plus en plus Nkrumah, personnage devenu important pour le monde africain, ainsi que ses idées nationalistes et panafricaines tant adulées mais qui menaçaient la stabilité de l'Empire français. Les premiers différends qui assombrirent la cordialité initiale des relations entre les deux pays se manifestèrent notamment au travers du problème togolais[8]. Cet épineux problème, qui avait pour origine l'irrédentisme Ewé[9], signait la première véritable ingérence de Nkrumah dans les affaires politiques françaises, ce qui ne participa pas aux bonnes relations entre les deux pays.

1957 et le tournant de l'indépendance

L'année 1957 constitue véritablement un tournant dans les relations entre les deux États. En effet, le 6 mars, la Gold Coast accédait en grande pompe à l'indépendance. Elevé au rang d'État, premier dominion « noir » indépendant du *Commonwealth*, cet événement qui symbolisait l'espoir revêtit une importance exemplaire aux yeux de nombreux peuples africains. La Gold Coast n'était plus, le Ghana était né. Nkrumah, dont le prestige ne cessait de s'accroître à l'échelle du monde entier, savait qu'il venait de gagner son premier combat et les liens que son pays avait noués

---

8 En 1919, le Togoland, ancien protectorat allemand, est l'objet d'un partage décidé par la SDN entre la France et l'Angleterre suite à la défaite de l'Allemagne. Ce partage aura pour conséquence de diviser une des ethnies majoritaires du territoire, les Ewés, dans la partie britannique à l'ouest et la partie française à l'est. L'unification du peuple mais aussi la possible réunification du territoire constitueront les principales revendications des Éwés.

9 Jean-Jacques Pauvert, « L'évolution politique des Éwé », *Cahier d'études africaines*, 1960, vol. 1, n° 2, p. 161-192, [article en ligne – 16 janvier 2012, portail Persée http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1960_num_1_2_3672].

avec la France allaient être durablement entachés par son désir de supprimer totalement l'impérialisme occidental en l'Afrique.

À partir de 1957, les relations se dégradèrent significativement et ce en raison du désir des autorités françaises et du gouvernement de Nkrumah de se disputer le leadership en Afrique. D'un côté le gouvernement français qui s'efforçait de conserver sa toute puissance coloniale et poursuivre sa politique impérialiste ; de l'autre, un leader ghanéen influent qui s'était donné pour mission de libérer son pays puis le continent de la « domination blanche » [10] en vue de constituer une union solidaire, politique et économique, entre les États libres d'Afrique. Nkrumah avait démontré avant l'indépendance de son pays, que sa politique, qui trouvait ses fondements dans l'idéologie du panafricanisme[11], était de servir l'Afrique tout entière. La France ne pouvait être considérée que comme un ennemi de l'Afrique. Malgré sa tentative d'assouplir sa politique coloniale, avec notamment l'élaboration et l'entrée en vigueur, à l'été 1956, de la Loi-cadre accordant plus d'autonomie politique aux colonies d'outre-mer, la France n'était pas prête à renoncer à son empire et l'indépendance du Ghana ne contribua pas à faire sortir la France de son immobilisme. Plus déterminé que jamais, Nkrumah décida de faire connaître publiquement ses jugements négatifs sur la politique française africaine. Mais pour la puissance française, les agissements de Nkrumah n'étaient que le reflet de son désir de s'emparer du leadership en Afrique en prônant la libération du continent. En effet, en 1956, le Togo britannique à l'Ouest, séparé du Togo français à l'Est depuis la dislocation de l'ancien Togoland allemand par le traité de Versailles de 1919, fusionnait avec la Gold Coast afin de devenir une région à part entière du futur Ghana indépendant. Le gouvernement français soupçonna alors Nkrumah de vouloir absorber totalement la partie française du Togo en s'immisçant continuellement dans les affaires togolaises.

---

[10] Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, traduit de l'anglais par Laurent Jospin, Paris, Présence Africaine, 1994.

[11] Philipe Decraene, *Le panafricanisme*, Paris, PUF, 1964.

Les relations se détériorèrent progressivement et les jugements ambivalents des deux pays, et en particulier du Ghana, liés aux événements politiques africains de l'époque n'étaient pas étrangers à la situation : le problème du Togo, mais aussi le début de la guerre en Algérie, l'enlisement de la France dans le conflit et son souhait de ne pas répondre favorablement aux désirs des indépendantistes algériens furent les premiers événements africains que Nkrumah reprit à son compte pour alimenter sa politique anticoloniale. Cette dispute pour le leadership en Afrique eut pour conséquence une multiplication des ingérences du leader ghanéen dans les affaires africaines, ce qui provoqua du côté français un très vif agacement. Fort de son statut de personnalité politique d'avant-garde pour l'Afrique, Nkrumah décida au moment de l'indépendance du Ghana de rallier à ses idées les dirigeants des quelques États africains libres. Au nom du panafricanisme et dans l'objectif de libérer le continent de l'hégémonie de l'Occident afin de pouvoir constituer une union de l'Afrique, il fut décidé qu'en avril 1958 se tiendrait à Accra, capitale du Ghana, la première conférence des États africains indépendants. Cette première conférence démontra l'intérêt commun des États présents pour la lutte contre le colonialisme et pour l'unité de l'Afrique. La principale puissance coloniale critiquée fut la France en raison du conflit en Algérie.

À partir de 1958, les relations politiques entre la France et le Ghana devinrent de plus en plus conflictuelles. De Gaulle revint au pouvoir afin de trouver une solution au conflit algérien et en profita pour réformer en profondeur les institutions françaises. L'Union française de la IVe République, se transforma en Communauté française où l'autonomie politique des territoires d'outre-mer fut enfin totalement reconnue, mais l'indépendance restait toutefois inenvisageable. Conscient que cette nouvelle assise impérialiste française risquait de compromettre les indépendances et ses propres ambitions pour l'Afrique, Nkrumah décida alors de durcir le ton et livra contre la France une campagne politique hostile qui se transforma en une véritable propagande haineuse destinée à déstabiliser son adversaire.

Le gel des relations diplomatiques, les indépendances et l'unité africaine

À la fin des années 1950, les relations diplomatiques entre la France et le Ghana prirent une tournure conflictuelle. La défense de Nkrumah à l'égard des insurgés algériens et la reconnaissance par le Ghana du Gouvernement provisoire algérien provoqua la colère des autorités françaises qui prirent alors une décision radicale en choisissant de rompre totalement les relations diplomatiques avec le pays. En retour, Nkrumah accusa violemment la France d'être à l'origine de tous les maux de l'Afrique notamment à cause des premières expériences nucléaires qui allaient être prochainement effectuées au Sahara. Ces différents événements entrainèrent l'effondrement des relations politiques entre les deux pays en ébranlant leurs diplomaties respectives.

Au début des années 1960, la France ne pouvait plus ignorer les désirs d'émancipation de ses colonies. La généralisation des indépendances en Afrique, et notamment celle de l'Algérie en 1962, eut pour effet un certain retour à l'ordre dans les relations diplomatiques entre la France et le Ghana de Nkrumah. Ce dernier, qui s'était autoproclamé libérateur et protecteur du continent, pouvait enfin mettre à exécution son dessein pour l'Afrique, à savoir l'unité de tous les États libres pour faire naître une personnalité africaine sur le devant de la scène internationale. Cette prétention de Nkrumah et sa volonté de se constituer en chef naturel de l'Afrique provoquèrent le détournement progressif des autres dirigeants africains qui avaient été pour certains des alliés indéfectibles. De plus Nkrumah, devenu président de la première république du Ghana en 1960, diffusait des idées révolutionnaires inspirées du socialisme soviétique et défendait énergiquement le modèle d'un gouvernement continental pour l'Afrique, les États-Unis d'Afrique, le Ghana devant être le noyau de cette union. Mais ces idées ne faisaient plus l'unanimité et la majorité des dirigeants africains se détournèrent de celui qu'ils considéraient dorénavant

comme une réelle menace pour l'Afrique. Les anciennes colonies françaises, malgré leur indépendance politique, firent le choix de consolider leurs liens économiques avec l'ancienne puissance souveraine pourtant accusée de néocolonialisme par le dirigeant ghanéen. Les relations avec la France restèrent délicates et tendues car Nkrumah continuait de voir la France, non pas comme un partenaire avec lequel l'Afrique était désireuse de coopérer, mais comme une menace qui usait de sa puissance économique et de son influence pour maintenir les États africains dans sa sphère néocolonialiste. Les indépendances africaines firent donc disparaître la sérénité de façade des relations franco-ghanéennes et laissèrent la place aux anciens antagonismes.

Mais Nkrumah, qui voulait faire de la France l'ennemi de l'Afrique, s'était attiré l'antipathie de la majeure partie des responsables africains et contribua à l'isolement de son pays au sein du continent. Si les indépendances permirent de réaliser son projet d'unité africaine, qui prit la forme d'une Organisation de l'Union Africaine (OUA) créée en 1963, il n'en avait nullement été l'artisan.

Les relations entre la France et le Ghana furent donc extrêmement complexes et changeantes surtout de la part du gouvernement ghanéen. Relations teintées de sentiments ambivalents de part et d'autre, il est difficile de déterminer la véritable nature des liens entre les deux pays, qui demeurèrent toujours compliqués durant cette période et finalement plus ombrageux que réellement amicaux.

La France et les enjeux pétroliers dans le golfe Persique,

de 1974 aux années 1980

***K**ÉVIN **W**URSTHORN*

Le début des années 1970 fut marqué par une vague d'indépendance dans les émirats. Les Anglais perdirent le monopole sur des relations extérieures avec ces États et la France y ouvrit des ambassades, alors qu'elle devait jusqu'alors compter sur Total pour y être représentée[1]. La France pouvait enfin agir directement sans passer par des intermédiaires. Cette rupture dans les relations internationales arriva à un moment où le choc pétrolier révéla à l'opinion l'importance du golfe Persique et alors que la stabilité de la région n'avait jamais paru aussi fragile. La guerre Iran-Irak marqua le point culminant de ces tensions et permit à la France d'accroitre son influence dans le golfe et de participer à sa sécurité. Cette guerre fut aussi l'occasion de redéfinir son rôle dans une région stratégique pour son approvisionnement, ce qui permet d'analyser les craintes, exposées dès l'après choc pétrolier, par l'administration. Celles-ci nous présentent une perception globale des enjeux pétroliers et de la dépendance française en hydrocarbures. L'étude de cette période est particulièrement intéressante puisque pour la première fois, depuis la découverte du pétrole, la France peut mettre en place une politique autonome sans être contrainte et limitée par le protectorat britannique sur les émirats. Elle permet donc de mesurer

[1] Cet article rend compte du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction de Robert Frank, « La CFP [Compagnie française des pétroles] au Qatar de 1935 à nos jours », soutenu en 2011 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

les capacités françaises à assurer sa sécurité énergique sur le plan militaire, diplomatique et économique dans une zone d'influence traditionnellement anglo-saxonne et de voir se former une vision géostratégique du golfe Persique.

La France et les émirats face au risque d'extension du conflit

Pays côtiers, situés sur la façade occidentale du golfe Persique, les émirats furent particulièrement menacés par le conflit qui opposa l'Iran et l'Irak de 1980 à 1988. La rente pétrolière était devenue un enjeu stratégique dans un conflit qui s'enlisait. Couper les circuits d'exportation de son adversaire signifiait réduire ses ressources et donc sa capacité de résistance. C'est pourquoi, le pétrole devint un enjeu dans cette guerre. Les installations furent prises pour cible dans les deux pays, mais également les tankers traversant le golfe Persique. Or, les exportations des émirats transitaient par le golfe Persique et leurs navires risquaient d'être attaqués. Les émirs vendaient du brut à la France et aux États-Unis, qui étaient accusés par l'Iran de soutenir l'Irak[2].

Dans ce nouveau contexte, la France devait se poser la question de l'arbitrage entre dépenses énergétiques et dépenses militaires. Le problème était qu'avec le contexte économique international, elle ne pouvait pas envisager des options qui combineraient un fort accroissement des dépenses militaires et énergétiques. Se posa alors la question de la vulnérabilité. Les moyens à mettre en œuvre pour y remédier impliquaient des mesures coûteuses de stockage et des plans pour gérer une rupture des approvisionnements. Une interruption d'un an de l'approvisionnement en pétrole dans les années 1980, portant sur 9 millions de barils par jour, entrainerait une décroissance de 6,6% aux États-Unis, de 8,8% en Europe

[2] Fonds Total (FT) 1 SG 35, note sur le conflit Irako-iranien du 23 septembre 1980.

et de 9,5% au Japon[3]. Si ce scénario paraissait peu plausible, il révéla la vulnérabilité des pays du Nord. Le déclenchement de la guerre entre l'Iran et l'Irak, deux grands producteurs, et les risques que le conflit faisait peser sur le golfe Persique donnaient une tout autre ampleur à ce scénario.

Les émirats avaient du matériel militaire de qualité, notamment français, mais en nombre limité compte tenu de la faiblesse de leur population, et qui était le plus souvent peu opérationnel faute de personnels qualifiés. Si l'on prend l'exemple du Qatar, l'armée alignait 4 500 hommes, 24 chars, 10 avions de chasse et 5 navires. Il s'agissait plutôt de forces de sécurité, destinées à parer tout risque de coup d'état, qui ne pouvaient rien faire face à une armée conventionnelle. Face à cette menace les émirats se rassemblèrent autour de l'Arabie Saoudite au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG)[4]. Ce conseil, faisant fi de l'opposition entre pays conservateurs et pro-occidentaux, était ouvertement tourné contre l'Iran chiite. Il aida financièrement l'Irak, malgré une attitude officiellement prudente. Le CCG prit une position de plus en plus partisane avec l'enlisement du conflit. Lors du 4e sommet, tenu à Doha en novembre 1983, le CCG demanda à l'Iran de ne plus menacer la liberté de navigation dans le golfe et les détroits[5]. Il s'agissait d'un tournant puisque durant les années précédentes, l'Arabie Saoudite s'était opposée aux entreprises du Baath irakien dans le golfe. Ce soutien n'était en rien une alliance, mais visait à trouver un contrepoids à l'influence iranienne dans le golfe, qui s'attaquait notamment aux dérives du wahhabisme pratiqué en Arabie Saoudite et dans les autres émirats. Total voyait un lien entre ce rapprochement et la parution d'un roman américain, *Crash of 79*, qui faisait débat dans la péninsule arabique. Ce roman décrivait l'invasion des champs pétrolifères

---

3 FT 2 SG 10, groupe de travail sur la géopolitique des hydrocarbures, compte rendu du 29 janvier 1981.

4 FT 2 SG 10, note confidentiel défense du SGDN sur les risques de déstabilisation des Émirats du golfe.

5 FT 90.7/4, le golfe vital et incertain, le CCG : l'unité face aux menaces et pour le développement.

de la péninsule par une puissance voisine, dans laquelle tout le monde reconnut l'Iran. Il est intéressant de noter l'usage que les émirs ont fait de ce roman pour défendre leur politique. Il ne fut pas interdit, comme l'avait été l'année précédente le roman français de Michel Clerc *Bakchiche*. L'émir Fahd d'Arabie ordonna personnellement la traduction de l'ouvrage en arabe afin de le diffuser au plus grand nombre dans les émirats. C'était une façon indirecte, mais très efficace d'attaquer l'Iran et de faire rentrer l'idée de la menace iranienne dans les opinions. Ce faisant l'Arabie Saoudite donna le ton aux autres émirs pour un rapprochement avec l'Irak contre l'Iran, avant même la chute du Shah[6]. Cela se concrétisa au Qatar par une visite de l'émir Khalifa bin Ahmad al Thani en Irak et la reprise des relations diplomatiques.

L'ambassadeur de France au Qatar, Jean Paul François Bellivier, remarqua rapidement un changement d'atmosphère à l'état-major qatari. Malgré les avancées françaises dans les émirats, le Qatar était toujours proche des Britanniques sur le plan militaire. Le prince héritier, qui était également ministre de la Défense, était un ancien élève de Sandhurst et des officiers britanniques exerçaient encore des commandements dans l'armée de l'Air. La France pensait que le renouvellement du matériel serait confié à des Britanniques, mais l'Ambassade aida les industriels à promouvoir la qualité du matériel français. La chute du Shah changea la donne puisque le risque d'un conflit général avait mis en avant l'absence quasi totale d'une puissance défensive au Qatar. Le matériel français utilisé par l'Irak contre l'Iran avait montré ses qualités. On peut également mettre en avant le rôle de l'Arabie Saoudite qui avait déjà acheté du matériel français. Les Qataris mirent l'accent sur la volonté de disposer du matériel le plus sophistiqué, ce qui aboutit à l'achat de 14 Mirages F1 et d'une option pour les remplacer par des Mirages 2000. Cette commande s'ajouta à de nombreuses commandes de matériel français. De 1978 à 1981, le Qatar commanda également des AMX 13, 136 VAB à Berliet, 6

6 FT 1 SG 36, note d'information Moyen Orient n° 145 du 28 avril 1978.

Alphajets pour l'entraînement des pilotes à Marcel Dassault, 3 patrouilleurs lance-missiles aux Constructions mécaniques de Normandie, des Exocets, des missiles antichars « Milan » et de nombreux autres armements pour équiper le matériel précité. Soit au total, une commande de 5,6 milliards de francs[7]. À la fin de la mission de l'ambassadeur de nombreux autres contrats étaient en train d'être négociés. La guerre Iran-Irak avait stimulé les importations françaises et renforcé la présence française dans la région au détriment des Britanniques.

Si le risque d'invasion était improbable, la France craignait que le conflit ne bloque la sortie du détroit d'Ormuz. Ce détroit, large de seulement 45 km, n'incluait que deux couloirs de navigation. Cette position faisait craindre des tentatives d'obstruction. Cette option était impossible dans le sens descendant en raison de la profondeur des fonds, mais pouvait être appliquée en sens montant. Néanmoins, les militaires démontrèrent que ce scénario n'était pas à craindre puisque rien n'empêchait les navires de passer plus au nord du détroit où les fonds étaient suffisamment profonds. Le blocus total n'apparaissait pas être une solution envisageable puisqu'il affecterait également les navires transportant le pétrole exporté par l'Iran et l'Irak. Un blocus limité paraissait difficile à mettre en place étant donné la faiblesse des forces maritimes en présence et l'importance du trafic transitant par Ormuz. Il ne restait plus alors que des moyens de moindre ampleur mais dont l'efficacité, notamment psychologique, pouvait s'avérer redoutable. L'interruption du trafic par le mouillage de mines sous-marines était facile à mettre en place et relativement peu coûteux. Enfin, les actions ponctuelles de détournement de tankers pourraient facilement être mises en place[8].

---

7 FT 2SG12, rapport de fin de mission de Jean Paul François Bellivier, ambassadeur de France au Qatar de mai 1978 à octobre 1981, pp.16-19.

8 FT 2 SG 10, note « Confidentiel Défense » du SGDN sur le détroit d'Ormuz.

On peut observer que les militaires français avaient particulièrement bien anticipé les risques touchant le trafic maritime dans le golfe Persique. Dès que la situation militaire fut figée sur terre, les belligérants tentèrent de couper la rente pétrolière de leur ennemi principalement en recourant aux mines et aux détournements de navires. Néanmoins, dans un premier temps, la France comptait sur les Américains pour assurer la sécurité dans le golfe Persique. Elle s'inquiétait davantage des conséquences du conflit entre le Sud et le Nord Yémen qui menaçait le détroit de Bab El Mandeb porte d'entrée vers la mer Rouge et le canal de Suez. Le pétrole devait transiter par le Cap s'il était bloqué. La France s'inquiétait également du renforcement de l'influence de l'URSS sur le Nord Yémen et l'Ethiopie qui pourrait fortifier son emprise sur le détroit de Bab El Mandeb. La France était très impliquée dans la défense de ce détroit grâce à sa présence militaire à Djibouti[9], d'où son intérêt pour cette question. La menace sur Ormuz débuta avant même le début des hostilités entre l'Iran et l'Irak. Dès juillet 1979, Ahmed Zaki Yamani, Ministre saoudien du Pétrole, affirma que les exportations de pétrole des pays du golfe Persique pourraient être bloquées par des commandos palestiniens coulant des tankers pour bloquer le détroit. En fait, la menace du blocage était très largement exagérée, mais ce mythe connut un grand succès dans les médias qui alimentèrent la crainte d'un arrêt des approvisionnements.

L'opération paraissait d'autant plus improbable que les Palestiniens ne disposaient pas de moyens pour menacer la circulation dans le détroit et n'y avaient aucun intérêt. En agissant de la sorte, ils risqueraient de perdre le soutien des pays riverains et leurs financements[10]. Ce mythe eut néanmoins le mérite d'informer l'opinion sur les risques d'un blocage dans le détroit d'Ormuz, d'où les inquiétudes lors du déclenchement du conflit

[9] FT 2 SG 10, note du SGDN sur les menaces sur les approvisionnements pétroliers du golfe.

[10] FT 90.7/4, mémorandum de Bavelier destiné à Labouret sur les risques d'interruption du trafic daté du 13 juillet 1979.

entre l'Iran et l'Irak, deux pays disposant de moyens militaires classiques capables de menacer la sécurité des pétroliers. C'est à cette même époque que Zbigniew Brzeziński conceptualisa son idée « d'arc de crise » en 1978, sur « une ceinture de feu islamique s'étirant du Maroc au Pakistan qui serait un lieu d'affrontement privilégié »[11]. Les menaces iraniennes inquiétèrent les médias, mais il apparut rapidement que le pays n'avait pas les moyens de les mettre à exécution[12]. Bien que les pertes humaines liées aux pétroliers attaqués fussent des tragédies, l'effet réel de ces frappes était principalement psychologique. Le déploiement massif de flottes américaines et d'un groupe aéronaval français démontrèrent la capacité des Occidentaux à défendre cet axe stratégique.

Les craintes françaises

Face à la montée des tensions, la France ne resta pas indifférente à l'instabilité de la région. Cet intérêt se matérialisa en janvier 1979 avec la mise en place du groupe de travail « géopolitique des hydrocarbures », créé conjointement par le Centre d'analyse et de prévision du ministères des Affaires étrangères et le Centre d'études et de prévision du ministère de l'Industrie. Ce groupe devait informer les dirigeants français des risques au Moyen-Orient, notamment des tensions sociales nées d'un développement économique mal maitrisé et des tensions et conflits régionaux[13]. Cet intitulé révèle clairement le lien avec la révolution iranienne vue comme un facteur déstabilisant.

---

[11] FT 90.7/4, « Le golfe vital et incertain », note anonyme non datée.

[12] FT 90.7/4, note sur les conséquences d'un arrêt du trafic pétrolier transitant par Ormuz du 26 mars 1984.

[13] FT 2 SG 10, objectif du groupe et calendrier prévisionnel, juillet 1979.

La sécurité de la région apparaissait d'autant plus importante que la diversification pétrolière avait révélé ses limites. Si le premier choc généra une augmentation rapide des prix, la période 1974-1979 fut caractérisée par une détente sur le marché français. Le prix du pétrole, libellé en dollars, avait peu augmenté si l'on raisonnait en valeur nominale. La baisse du dollar combinée à l'inflation mondiale généra même une baisse du coût réel unitaire du pétrole en France. Si l'on raisonne en francs constants, le prix CIF[14] de la tonne de pétrole diminua de 15% entre 1974 et 1978. Ce ne fut qu'à partir d'août 1979 que ce prix dépassa à nouveau celui de 1974. Le rééquilibrage de la balance des paiements fut ainsi obtenu dès 1976 pour le Japon, 1977 pour l'Italie et le Royaume-Uni et 1978 pour la France[15]. La crise iranienne changea la donne. En plus de l'instabilité politique, la France craignait également l'instabilité des prix.

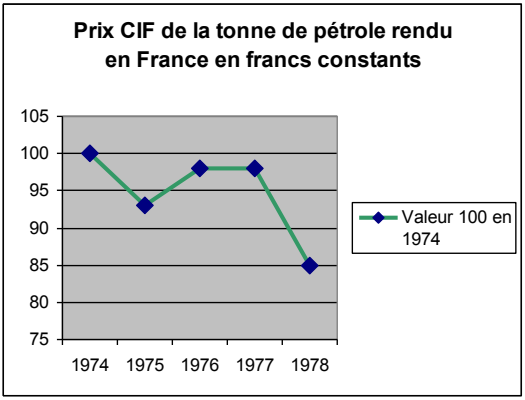

Fig. 1. Prix CIF de la tonne de pétrole rendu en France en francs constants (Source : FT 2 SG 10, rapport du groupe

[14] *Cost, Insurance and Freight*. Un échange commercial exprimé en CIF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale.

[15] FT 2 SG 10, rapport du groupe de travail sur la géopolitique des hydrocarbures, juillet 1979.

de travail sur la géopolitique des hydrocarbures, juillet 1979).

Loin du contre-choc pétrolier, les experts tablaient davantage sur une plus grande cohésion des pays membres de l'OPEP et sur des tensions plus marquées entre consommateurs. Avant que la guerre Iran-Irak ne pousse ces deux pays à la surenchère productive pour vendre plus de pétrole, la France craignait de devoir gérer une situation de tension permanente due à une insuffisance de l'offre liée au déficit de la balance des paiements de l'OPEP. Seuls l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis (EAU) et le Koweït profitaient encore d'une balance excédentaire. Cette chute spectaculaire s'expliquait par un effet volume et un effet prix. Les importations de l'OPEP avaient crû de 115% entre 1974 et 1978, ce qui contribua à déséquilibrer la balance. En parallèle l'évolution des termes de l'échange fut défavorable à l'OPEP du fait de la chute du dollar[16].

Cette situation faisait craindre à la France une radicalisation politique des pays arabes qui pourrait aboutir à la fin de la distinction traditionnelle entre modérés et radicaux. Le fait que le Qatar et les EAU, deux pays traditionnellement modérés, soient en pointe lors du choc de 1979, n'était pas en mesure d'apaiser ces craintes. À cela s'ajoutait le remplacement progressif du nationalisme nassérien panarabe par le retour en force de l'Islam. C'est ici qu'on assista à une convergence de l'instabilité économique et de l'instabilité politique. La France craignait que la situation économique ne favorise la diffusion du modèle iranien, ce qui créerait un sentiment d'instabilité politique et de confusion qui n'était guère propice à la sécurité des approvisionnements ou à la modération en matière de prix. Face à cette menace, le rôle régulateur de l'Arabie Saoudite devenait risqué. Pour éviter la contagion du modèle iranien, l'Arabie Saoudite adopta une nouvelle stratégie plus modérée et moins pro-américaine. Elle limita son rôle régulateur, au début des années 1980, et plafonna les

[16] *Ibid*.

quantités produites pour ne pas entraver la hausse des prix et ainsi ne pas mécontenter l'opinion arabe. L'Arabie Saoudite voulait à tout prix éviter une révolution islamique sur son territoire. Cette stratégie fut renforcée par la perte de confiance à l'égard des États-Unis liée à leur faiblesse lors de la crise iranienne, démontrée par la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran, et à l'hostilité saoudienne au traité de paix israélo-égyptien[17].

La France craignait également une rivalité accrue entre les pays occidentaux pour le contrôle des pétroles du Moyen-Orient ; rivalité qui serait sans aucun doute exploitée par les pays producteurs. Le principal problème était celui de la demande américaine. La France dénonçait l'effet d'éviction, exercé par les États-Unis sur le marché pétrolier, qui se concrétisait par un accroissement de leur part relative au détriment du reste du monde. Les États-Unis consommaient 42% du pétrole de l'OCDE alors qu'ils ne représentaient que 28% de la population. De 1973 à 1979, les importations américaines augmentèrent de 1,8 million de barils par jour alors que la production mondiale ne s'était accrue que de 0,7 million et que la production de l'OPEP avait décrue de 1 million de barils par jour[18]. Cette situation inquiétait les Européens qui essayèrent de réaliser des économies d'énergie. À la même époque, la France réduisit ses importations de 400 000 barils par jour.

Cette situation inquiétait d'autant plus la France que l'instabilité du marché accentuait les clivages entre pays occidentaux et qu'elle paraissait plus vulnérable. Si l'on compare la France avec la République fédérale allemande (RFA), le résultat était inquiétant. Le problème pétrolier n'avait pas la même ampleur en RFA qu'en France. À aucun moment la RFA ne connut un déficit de sa balance des paiements depuis le choc de 1973. Ce résultat s'expliquait par une plus faible dépendance énergétique de la RFA, 57% contre 77% pour la France, du fait de la part encore relativement

---

[17] FT 2 SG 10, rapport du groupe de travail sur la géopolitique des hydrocarbures, juillet 1979.

[18] *Ibid*.

importante du charbon dans le bilan énergétique allemand. De plus, la RFA, comme le Japon, avait la réputation d'être capable de payer le pétrole au prix fort grâce à l'importance de ses exportations. La RFA a ainsi réalisé le tour de force d'équilibrer sa balance commerciale avec l'OPEP dés 1977. Le commerce avec l'OPEP était excédentaire de 2,6 milliards de dollars en 1978. La RFA fut l'un des premiers bénéficiaires de l'augmentation des prix puisque la rente pétrolière de l'OPEP dynamisa les exportations allemandes[19]. On est très éloigné du cas français où les ventes d'armes étaient loin de compenser les importations pétrolières. Avant le choc de 1978/1979, l'Allemagne pouvait supporter une augmentation immédiate de 30% de sa facture pétrolière sans craindre le déficit de sa balance des paiements. La situation de la Grande-Bretagne était particulière puisque les gisements de la mer du Nord rendaient le pays autosuffisant.

La France se révéla intéressée par le Japon puisque la dépendance pétrolière de ce pays était bien plus importante. Pour prévenir le risque de rupture des approvisionnements, le Japon adopta une stratégie du bon payeur. Il accepta de surpayer ses importations par rapport au prix du marché. En cas de crise, le pays tentait de compenser par un effort commercial à l'exportation. Cette stratégie permettait de contrebalancer le relèvement des prix du pétrole et ainsi de rétablir sa balance commerciale. L'excédent annuel du Japon lui permettait de supporter un doublement des prix du pétrole sans craindre le déficit de sa balance des paiements. Néanmoins, il est intéressant de noter que la stratégie japonaise était très différente de la stratégie allemande. La balance des paiements Japon-OPEP était très déficitaire, ce qui signifiait que le Japon cherchait à rééquilibrer sa balance globale en obtenant des excédents sur des pays tiers, principalement aux États-Unis. Le Japon profita ainsi indirectement

[19] *Ibid*.

du privilège monétaire américain. Le paiement de la facture pétrolière japonaise était lié à la possibilité d'un fort déficit américain[20].

La guerre Iran-Irak fut l'occasion pour la France d'accroître son influence dans le golfe, avec comme point culminant l'envoi du porte-avions Clemenceau pour protéger les tankers. Si la France bénéficiait d'une bonne image dans les émirats, lui permettant de jouer un rôle à part, les craintes françaises sur l'approvisionnement pétrolier révélèrent les limites de cette politique. Le Japon ou la RFA n'avaient pas l'influence politique de la France dans les émirats, mais parvenaient à limiter leur dépendance comme le prouve leur balance commerciale. La France cumulait une forte dépendance énergétique et une incapacité à répercuter l'augmentation des prix du pétrole par un développement rapide de ses exportations. De plus, dans l'hypothèse d'une augmentation importante et continue des prix du pétrole, la France serait également victime, par un effet indirect, des stratégies des autres pays. L'agressivité commerciale accrue de la RFA et du Japon rendrait la tâche de rééquilibrage plus difficile. Pour contrebalancer ces effets négatifs, la France se devait d'agir davantage sur le jeu diplomatique pour tenter de nouer des relations privilégiées avec les États du golfe Persique.

20 *Ibid*.

Le festival de Salzbourg et l'identité autrichienne, 1917-1950

AMÉLIE CHARNAY

Le 14 juin 1917 à Vienne[1], le critique musical Heinrich Damisch et le notable Friedrich Gehmacher créent une association destinée à réunir des fonds pour la construction d'un théâtre à Salzbourg[2]. Sur le modèle de Bayreuth consacré à Wagner, l'édifice abriterait un festival dédié uniquement à Mozart. Le compositeur, né dans la principauté de Salzbourg en 1756, est l'objet d'un véritable culte dans sa ville natale depuis le milieu du XIXe siècle. La Première Guerre mondiale contrecarre toutefois ce projet de festival. Il est relancé en 1918 grâce au soutien du metteur en scène Max Reinhardt, des musiciens Richard Strauss et Franz Schalk, ainsi que de l'écrivain Hugo von Hofmannsthal. Reinhardt et Hofmannsthal finissent par prendre le contrôle artistique de l'association et imposent la tenue de la première édition du 22 au 26 août 1920. Leur idée est de développer une manifestation pluridisciplinaire (musique, théâtre, danse) mettant en valeur des auteurs classiques de langue allemande ou étrangère.

---

1 Cet article est le compte rendu d'une thèse réalisée dans le cadre d'un Doctorat, sous la direction de Bernard Michel, « Le festival de Salzbourg et l'identité autrichienne 1917-1950 », soutenue en janvier 2011 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

2 Les sources ont été consultées au Österreichisches Staatsarchiv (ÖstA)-Allgemeines Verwaltungsarchiv (AvA), *kaiserlich und königlich* (kk) Ministerium des Innern. Pour cette note : ÖstA/ AvA, kk Ministerium des Innern, 15/16/Vereine Kt 1830/ 19.328/17.

Entre la création de l'association en 1917 et le premier festival en 1920, des bouleversements majeurs ont eu lieu en Europe. La fin de la guerre se solde par l'effondrement de l'Empire d'Autriche-Hongrie en 1918. À ce moment crucial où la petite république alpine éclôt face à l'Allemagne, il nous a semblé que le festival de Salzbourg pouvait constituer un moyen d'étudier la construction de l'identité autrichienne. Comment le festival de Salzbourg est-il devenu un symbole de l'Autriche à l'étranger et dans quelle mesure a-t-il pu nourrir le sentiment d'identité nationale autrichien qui se développe à partir de la Première Guerre mondiale ?

Nous avons choisi, pour cela, de suivre un plan chronologique mettant en valeur les ruptures et les continuités de notre sujet d'étude. En 1925, le festival devient un événement culturel international incontournable et médiatisé. 1933 marque l'arrivée au pouvoir de Hitler avec des mesures compromettant le festival. En 1938, l'*Anschluss* fait passer le festival sous la coupe des nazis. 1945 clôt la période nazie et ouvre l'occupation militaire des Américains à Salzbourg.

Un festival allemand ou autrichien ?

Initiative d'origine privée, le festival de Salzbourg trouve peu de soutien lors de ses premières éditions de 1920 à 1924. Les habitants y sont hostiles et les élus locaux ne manifestent pas d'enthousiasme à son égard. Les festivaliers sont en effet accusés de faire monter les prix au détriment de la population locale[3]. Le *Land* (la province) et le *Bund* (le gouvernement fédéral) hésitent à accorder des subventions. Outre ces difficultés, le festival souffre de dissensions internes. La situation est telle que la

[3] Ernst Hanisch, « Wirtschaftswachstum ohneIndustrialisierung. Fremdenverkehr und sozialer Wandel in Salzburg 1918-1938 », in Hans Haas (hrsg), « Weltbühne und Naturkulisse. Zwei Jahrhunderte Salzburg-Tourismus,Salzburg », Salzburg, Verlag Anton Pustet, 1994, p. 52.

manifestation est annulée en 1923[4] et 1924[5]. Même la construction du palais des festivals est ajournée. Cette période troublée s'achève par la refonte de l'association et le renouvellement de sa direction à la fin de l'année 1924[6].

C'est durant cette période que Reinhardt et Hofmannsthal développent l'idée du festival. Selon eux, il doit servir à rapprocher les peuples après la guerre et à reconstruire une Autriche meurtrie et appauvrie. Une façon pour la nouvelle République autrichienne de prouver à tous ses voisins que sa plus grande richesse reste l'art et que le pays est capable de porter haut la culture allemande[7]. Hofmannsthal introduit également le concept de « tribu bavaro-autrichienne »[8] dont la culture serait distincte de celle du reste de l'Allemagne. Le festival de Salzbourg aurait ainsi pour mission de faire revivre les traditions littéraires et artistiques propres au peuple « bavaro-autrichien ». Mais l'écrivain en donne une définition peu scientifique et le plus souvent tautologique qui conduit à une aporie : distinguer culturellement l'Autriche et la Bavière en revendiquant l'héritage d'artistes et d'écrivains allemands comme Goethe ou Schiller.

---

4 « Keine Festspiele in Salzburg », *Berliner Tagesblatt*, 16 juin 1923 ; Josef Preis, « Salzburg ohne Festspiele », *Neue Freie Presse*, 21 juin 1923 ; « Le Festival international de Salzbourg », *Comoedia*, 26 juillet 1923.

5 « Absage der « Mirakel » Aufführungen », *Salzburger Chronik*, 12 août 1924 ; Edda Fuhrich, Gisela Prossnitz, Hans Jaklitsch, *Die Salzburger Festspiele : ihre Geschichte in Daten, Zeitzeugnissen und Bildern* [*Le festival de Salzbourg : son histoire en dates, témoignages et images*], Salzburg, Residenz Verlag, 1990, p. 21-22.

6 LA/RSTH GK 219/1924 ; ASF/Kt « Zur Gründung der Salzburger Festspiele ».

7 Max Reinhardt, « Denkschrift zur Errichtung eines Festspielhauses in Hellbrunn » [Mémorandum sur la création d'un festival à Hellbrunn], in Hugo Fetting, *Max Reinhardt Schriften. Aufzeichnungen. Briefe. Reden*, Berlin, Henschelverlag Kunst und Gesellschaft, 1974, p. 176-182 ; p. 182-187.

8 Hugo von Hofmannsthal, *Festspiele in Salzburg*, Wien, S. Fischer, 1952. Ce recueil comprend tous les textes de Hofmannsthal sur le festival de Salzbourg publiés de 1919 à 1928.

Une manifestation internationale

De 1925 à 1933, le festival de Salzbourg passe à la sphère publique en étant sauvé financièrement par le *Landeshauptmann* Franz Rehrl. Désormais contrôlée administrativement par la ville et le *Land*, la manifestation est également officiellement reconnue par le *Bund* qui ne souhaite pas pour autant la subventionner de façon conséquente.

Médiatisé dans le monde entier à partir de 1925, Salzbourg contribue à développer le tourisme et à attirer une nouvelle clientèle célèbre et huppée. Dans ses mémoires, Stefan Zweig qui réside à Salzbourg, témoigne du succès international du festival en écrivant qu'il a l'impression de vivre « au centre de l'Europe »[9]. Le festival a beau être critiqué pour sa programmation conservatrice, il fait figure de modèle et contribue à renforcer l'image d'une Autriche mélomane. Mais cette réussite est menacée dès 1933 par l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne.

Salzbourg contre Bayreuth

Le chancelier Engelbert Dollfuss doit faire face à une campagne de terreur de la part des nazis autrichiens à partir de 1932[10]. Le nouveau *Reich* espère déstabiliser son voisin dans le but de réaliser l'*Anschluss* Dollfuss finit par interdire le *NSDAP* le 19 juin 1933[11]. L'Autriche indépendante devient alors une cible à abattre pour l'Allemagne qui tente

---

9 Stefan Zweig*Le Monde d'hier. Souvenirs d'un Européen*, Paris, Livre de Poche, 1998, p. 405.

10 Gerhard L. Weinberg, « Die deutsche Außenpolitik und Österreich 1937/38 » (La politique étrangère allemande et l'Autriche), in Gerald Stourzh, *Österreich, Deutschland und die Mächte. Internationale und Österreichische Aspekte des « Anschlusses » vom März 1938*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1990, p. 62 ; Alexander N. Lassner, « Austria between Mussolini and Hitler: War by Other Means », in Günter Bischof (ed.), *Contemporary Austrian Study 14*, New Brunswick and London, 2006, p. 93.

11 Walter Goldinger, Dieter A. Binder, *Geschichte der Republik Österreich 1918-1938*, Wien, Verlag für Geschichte und Politik Oldenbourg, 1992, p. 205.

notamment de compromettre la tenue du festival de Salzbourg. Mais ni les pressions officielles de l'Allemagne nazie, ni les violences clandestines des partisans de Hitler ne réussissent à le compromettre. Privée de ses touristes allemands et de ses artistes les plus prestigieux, la manifestation s'ouvre encore davantage aux autres nationalités. Son attractivité est, par ailleurs, renforcée par sa nouvelle image de festival anti-Bayreuth.

Du fait de sa situation géographique, le festival se retrouve en première ligne face à l'Allemagne de Hitler. Mais la présence d'artistes et d'intellectuels engagés ne doit pas masquer les ambiguïtés de la direction et du *Bund* qui n'ont pas pour objectif de transformer Salzbourg en manifestation antinazie. La ville sert même de cadre, à partir de 1936, à la réconciliation austro-allemande. Les diplomates et les stratèges y côtoient également les plus grandes stars du cinéma et de nombreuses têtes couronnées, toujours friandes de mondanités. Tout ce petit monde semble fasciné par le chef d'orchestre haut en couleurs Arturo Toscanini, qui s'impose comme l'homme fort du festival de 1934 à 1938. Mais l'étau nazi se resserre en 1938 avec l'*Anschluss*.

Au service des nazis

Suivant les volontés du ministre de la Propagande Goebbels et avec la bénédiction de Hitler, Salzbourg devient le deuxième festival du *Reich* après Bayreuth. La manifestation doit servir à la fois à atténuer l'hostilité de l'opinion internationale et mettre en valeur le prestige du régime.

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, Goebbels n'opère aucune révolution artistique. Choisissant à plusieurs reprises des artistes pour leur talent plutôt que leurs opinions politiques, il ne craint pas les contradictions en sollicitant, par exemple, des metteurs en scène fidèles à Max Reinhardt comme Heinz Hilpert. La programmation reste presque inchangée, exception faite des opéras de Wagner pour ne pas concurrencer Bayreuth. Les nazis inscrivent ainsi Salzbourg dans la continuité de ses débuts, même s'ils rejettent l'héritage d'Hugo von Hofmannsthal et de Max Reinhardt.

Les plus profonds bouleversements sont finalement occasionnés par la guerre qui coupe le festival de son public international et ravale Salzbourg au rang de manifestation provinciale destinée à soutenir le moral des troupes. L'autre grande rupture concerne le discours véhiculé par le festival. Au service de l'idéologie nazie, Salzbourg nie toute spécificité autrichienne. Un message que les Américains entreprennent de contredire lorsqu'ils administrent Salzbourg après la capitulation de l'armée allemande en 1945.

1945, une seconde naissance

Le festival de Salzbourg se relève plutôt bien des affres de la guerre et de sept années d'instrumentalisation nazie, même si les premières éditions demeurent compliquées à organiser d'un point de vue logistique. La programmation reste toujours axée principalement sur Mozart mais une autre orientation est donnée par la nouvelle direction artistique, plus ouverte aux œuvres contemporaines.

Ce qui se joue à Salzbourg pour les Américains à partir de 1945 dépasse largement le cadre de la construction d'un pays libre et démocratique. Leur intérêt est aussi géostratégique : se servir de la manifestation pour inciter tous les Alliés à coopérer et rivaliser avec les Soviétiques sur le terrain de la culture. Il s'agit également de prendre pied artistiquement en Autriche pour continuer d'exercer une influence durable sur les esprits.

Mais l'armée américaine prend soin de laisser les Autrichiens organiser eux-mêmes la manifestation. Elle réussit ainsi à conquérir le cœur des Salzbourgeois malgré l'impopularité du processus de « dénazification ». Par ailleurs, l'institutionnalisation du festival s'achève par le vote à Vienne d'une loi de financement en 1950. Une façon de reconnaître implicitement l'intérêt national du festival qui dépend désormais entièrement du *Bund*, du *Land* et de la ville de Salzbourg.

Durant l'entre-deux-guerres, le festival de Salzbourg a véritablement conquis les élites européennes et américaines, provoquant ainsi l'intérêt des médias internationaux. Grâce à cette audience, il a contribué à véhiculer une image positive de l'Autriche et est devenu l'un des symboles de son indépendance face à l'Allemagne. Un regard étranger qui a pesé dans le développement du sentiment d'identité nationale.

Après 1945, Salzbourg a tenu une place de choix dans le développement d'une identité nationale fondée sur une spécificité culturelle. Avec ce festival notamment, l'Autriche s'est transformé en petit paradis dédié à la musique. Quitte à oublier la collaboration de certains artistes avec les nazis et à évacuer un peu vite la culpabilité collective des années de guerre[12].

[12] Suzanne Breuss, Karine Liebhart, Andreas Pribersky, *Insznierungen. Stichwörter zu Osterreich (Mises en scène. Mots-clefs autour de l'Autriche)*, Wien, Sonderzahl, 1995, entrée « Opfermythos ».

Les relations internationales d'Haïti de 1957 à 1971 :

la politique étrangère de François Duvalier

WIEN WEIBERT ARTHUS

En 1957, François Duvalier instituait une dynastie autoritaire en Haïti[1]. Ni les attaques internes, ni les invasions externes ne sont parvenues à l'écarter du pouvoir. Après sa mort en 1971, son fils Jean-Claude devenait président à vie à 19 ans et restait au pouvoir jusqu'en 1986. Des chercheurs suggèrent que ce régime dictatorial n'a pu diriger Haïti pendant 29 ans sans le soutien des grandes puissances. Ma thèse de doctorat, intitulée « Les relations internationales d'Haïti 1957-1971 : la politique étrangère de François Duvalier », propose une analyse approfondie de la politique étrangère de François Duvalier en vue d'élucider le rôle du contexte international dans le maintien de sa dictature. Elle permet de confirmer la prédominance du communisme dans les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine pendant la Guerre froide. Elle apporte un ensemble d'éléments nouveaux qui peuvent aider à éclairer davantage l'héritage sinistre de Duvalier dans la politique haïtienne.

François Duvalier laisse sa marque dans toutes les sphères de la politique contemporaine haïtienne. Son nom est mentionné dans toutes les études qui portent sur le XXe siècle haïtien. Dans le domaine de la politique intérieure, son bilan est sans équivoque : dictature, crime d'État,

---

[1] Cet article est le compte rendu de la thèse de doctorat de l'auteur « Les relations internationales d'Haïti 1957-1971 : la politique étrangère de François Duvalier », réalisée sous la direction de Robert Frank et soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 27 juin 2011.

corruption… Son régime est unanimement décrit comme l'une des pires dictatures de l'histoire contemporaine de l'Amérique latine[2]. Dans le champ des relations internationales, cependant, le bilan de son règne n'est pas encore clairement établi. Peu de recherches ont été conduites sur l'insertion d'Haïti dans le système international sous Duvalier. Ce vide historiographique ne facilite pas le lien, pourtant fondamental, entre les pratiques de politique intérieure de Duvalier et la conduite de sa politique extérieure.

Il est certain que même en utilisant la violence aveugle comme mode de gouvernement, le pouvoir autoritaire des Duvalier ne pouvait durer quatorze années, avec le père, et survivre quinze autres années, avec le fils, sans l'aval des grandes puissances, particulièrement les États-Unis ; Haïti étant situé dans la Caraïbe, à quelques kilomètres de la Floride[3]. Il est aussi évident que la lutte contre le communisme, qu'on disait en faveur de la « démocratie », dominait les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine pendant la Guerre froide ; un régime dictatorial évoluant sur le continent américain ne pouvait passer inaperçu[4].

---

2 Cf. Leslie F. Manigat, *Haiti of the Sixties, Object of International Concern*, Washington, The Washington Center of Foreign Policy Research, 1964 ; Robert I. Rotberg, Christopher K. Clage, *Haiti. The Politics of Squalor*, Boston, Houghton Mifflin, 1971 ; Michel-Rolph Trouillot, *Haiti: State Against Nation. The Origins and Legacy of Duvalierism*, New York, Monthly Review Press, 1990.

3 Cf. Gérard Pierre-Charles, *Radiographie d'une dictature,* Montréal, Edition Le Natal, 1988, traduit de l'espagnol *Radiografía de una dictadura. Haití Bajo el régimen del doctor Duvalier,* Mexico, Ed. Nuestro Tiempo, 1969 ; Bernard Diederich, *Le Prix du sang. La résistance du peuple haïtien face à la tyrannie, tome I, François Duvalier (1957-1971)*, Port-au-Prince, Editions CEDH, 2005 ; Leslie J. R. Péan, *Haïti, économie politique de la corruption, Tome III : L'ensauvagement macoute et ses conséquences,* Paris, Maisonneuve et Larose, 2007.

4 Cf. Stephen G. Rabe, *Eisenhower and Latin America, The Foreign Policy of Anti-Communism*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988 ; *The Most Dangerous Area in the World: John F Kennedy Confronts Communism Revolution in Latin America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1999 ; Pope G. Atkins, *Latin America in the International Political System*, Boulder, Westview Press, 1989 ; Jorge Dominguez, Pastor Robert, Worrell

Aussi, pour éclairer la politique de Duvalier, nous avons examiné les objectifs qu'il visait par sa conduite des relations internationales d'Haïti dans le contexte de la Guerre froide, étudié les stratégies qu'il mettait en place pour atteindre sa finalité et analysé l'articulation entre sa politique extérieure et sa politique intérieure. Nous avons utilisé comme source principale les archives diplomatiques de la France, les archives nationales et présidentielles des États-Unis, les archives diplomatiques d'Haïti et les journaux de l'époque. Nous avons également recueilli des témoignages de survivants de la période, afin de cerner les quatorze années de pouvoir de François Duvalier.

Pour bien comprendre la politique étrangère de Duvalier, nous avons commencé par analyser son tempérament et retracer sa marche vers le pouvoir[5]. Cet exercice a permis d'appréhender sa vision du monde pour mieux situer le sens de ses actions d'homme d'État. Ceci passe par l'étude de ses textes et actions d'avant le pouvoir. On y retrouve un adepte du vaudou, un militant noiriste[6] à la rigueur raciste, un partisan ; mais aussi un homme réservé qui n'était jamais au premier plan. Louis Diaquoi et Lorimer Denis le devançaient dans Les Griots, un cercle intellectuel qui prônait la mise en valeur de la culture authentique haïtienne ; il était presque inexistant au Bureau d'ethnologie, où régnaient Jean Price Mars et

---

DeLisle, *Democracy in the Caribbean: Political, Economic, and Social Perspectives*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1993 ; Denise Artaud, *Les États-Unis et leur arrière-cour. La défense de la troisième frontière*, Paris, Hachette, 1995.

5 Comme l'enseignent Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, pour une réalisation efficace de la recherche et l'analyse des faits qui marquent les relations internationales d'un pays, il faut analyser le tempérament de l'homme d'État qui conduit les affaires de ce pays ; in Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales,* Paris, Armand Colin, 1991, 4e éd., p. 384-410.

6 Le noirisme est un courant idéologique qui plaidait en faveur d'une plus grande participation des noirs dans la politique haïtienne, au détriment des mulâtres. Certains militants noiristes, dont Duvalier, désignaient les noirs comme les « fils authentiques » d'Haïti, prônant ainsi leur supériorité par rapport aux mulâtres.

Jacques Roumain ; il était loin derrière Daniel Fignolé au parti politique Mouvement ouvriers paysans (MOP). C'est peut-être cette attitude qui lui a permis de durer, de ne jamais connaître ni la prison ni l'exil, et d'accéder au pouvoir d'abord en 1946 comme membre du cabinet du président Dumarsais Estimé puis en 1957 comme président de la République, avec le support du haut état-major de l'armée et l'ambassade américaine qui voyaient en lui un homme facilement manipulable[7].

À son arrivée au pouvoir, Duvalier avait 50 ans et était très expérimenté. Il était conscient du poids des acteurs externes dans la politique interne du pays. Aussi allait-il conduire sa politique extérieure en fonction des logiques de politique intérieure. Les plus importants postes diplomatiques d'Haïti à l'étranger se trouvaient donc aux États-Unis, le grand voisin continental, en République Dominicaine, avec lequel Haïti partage sa frontière terrestre, à Cuba, le pays de Fidel Castro, en France, dont Haïti est l'ancienne colonie, au Vatican, en raison du poids de l'Église catholique en Haïti, et auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA). Duvalier ne voyageait jamais à l'étranger – sauf quand il traversa la frontière en décembre 1958 pour rencontrer son homologue dominicain Rafael Leónidas Trujillo. De ce fait, ses représentants étaient les vrais piliers de sa diplomatie, même s'ils avaient une marge de manœuvre très limitée.

François Duvalier était le véritable détenteur du pouvoir et l'architecte de la politique étrangère d'Haïti. Il contrebalançait le pouvoir de l'armée en créant un corps paramilitaire, les tontons macoutes. Il se débarrassait peu à peu des collaborateurs trop influents. Les postes diplomatiques servaient de lieu d'exil idéal des militaires et duvaliéristes qui ne rentraient plus dans le schéma du président. Dans ses relations internationales, Duvalier utilisait tour à tour la force, la diplomatie et le chantage pour parvenir à ses

---

7 Archives du ministère des Affaires étrangères de la République française, ci-après MAE, série Amérique; sous-série : Haïti (1952-1963) télégramme [non numéroté], de l'ambassadeur de France aux États-Unis, Hervé Alphand « Haïti : coup d'État du général Kébreau », Washington, 20 juin 1957.

fins. Quand il était en quête d'ouverture économique, il s'appuyait sur la France, le pays avec lequel Haïti maintient les liens les plus anciens[8]. Mais quand il avait d'autres projets en vue, il prenait ses distances avec la France et s'attaquait à ses intérêts économique, culturel et religieux. La France était, certes, laïque ; mais pas dans ses relations avec Haïti. Aussi a-t-elle été la grande victime du conflit État-Église qui marquait la présidence de Duvalier[9]. En plus du clergé français, qui dominait l'Église catholique d'Haïti, François Duvalier devait s'imposer au chef d'État de la République dominicaine, Rafael Leónidas Trujillo[10]. Mais ne pouvant utiliser la manière forte contre lui, Duvalier décida d'en faire un allié. Les relations entre les deux hommes sont allées bon train jusqu'à ce que Trujillo, dans sa tentative de dominer l'ensemble de la Caraïbe, se permette de planifier un attentat contre le président du Venezuela Romulo Betancourt. Ses hommes de main arrêtés à Caracas et à Mexico étaient détenteurs de passeports diplomatiques haïtiens. Pour se racheter, Duvalier accepta les exigences de l'OEA de rompre les relations diplomatiques avec la République dominicaine[11].

C'est cette même logique d'alliance occasionnelle qui a dominé les relations entre Haïti et Cuba. Duvalier, après avoir flirté avec les rebelles cubains puis les avoir rejetés pour embrasser Batista, n'était pas rassuré avec la victoire de Fidel Castro. De plus, dans la troupe qui débarque à la

---

8 MAE, télégramme n° 172, de l'ambassadeur Lucien Félix, « La campagne contre l'accord commercial franco-haïtien », Port-au-Prince, 20 mars 1958.

9 MAE, télégramme n° 431/AM de l'ambassadeur Lucien Félix, « Le conflit entre le gouvernement haïtien et le clergé français », Port-au-Prince, 28 août 1959 ; télégramme n° 660/AM, de l'ambassadeur Charles le Genissel « L'expulsion de l'Archevêque de Port-au-Prince, Mgr. Poirrier et les rapports entre l'Église et l'État », Port-au-Prince, 17 décembre 1960.

10 Archives nationales des États-Unis d'Amérique (USNA), Embassy of the United States of America, Office of Memorandum, Port-au-Prince, 7 avril 1958 ; Foreign Service of United States of America, telegram n° 528, 31 mai 1958

11 Leslie F. Manigat, *Eventail d'histoire vivante d'Haïti. Des préludes à la révolution de Saint-Domingue jusqu'à nos jours (1789-2003),* t.3, Port-au-Prince, Collections CHUDAC, 2003, p. 243.

Havane le 1er janvier 1959, il y avait beaucoup de rebelles haïtiens qui juraient de marcher sur Port-au-Prince[12]. En août 1959, un groupe de Cubains et d'Haïtiens débarquent effectivement sur la côte sud d'Haïti dans le but de renverser Duvalier. Celui-ci n'aurait peut-être pas gardé son fauteuil sans l'intervention des marines américains[13]. Les États-Unis étaient en fait le partenaire privilégié de Duvalier. Le président haïtien faisait tout pour entretenir de bonnes relations avec le président des États-Unis, Dwight Eisenhower. Il lui offrit d'établir une base militaire en Haïti. Il obtint de l'administration américaine d'importants appuis budgétaires et militaires. Mais jugeant l'aide financière américaine insuffisante, il menaça de passer dans le camp communiste[14]. Sa politique de chantage lui facilitait l'accès privilégié aux aides américaines nonobstant le caractère dictatorial de son régime[15].

Avec le support des États-Unis, Duvalier avait donc les moyens de faire fonctionner son gouvernement, d'armer les tontons macoutes et d'installer tranquillement sa dictature. À partir de 1960, il généralisait sa politique contre les hommes d'Église. Cette fois il expulsait également des religieux haïtiens, des Canadiens et des protestants. Duvalier ne pouvait supporter l'indépendance des religieux ni leur obstination à tenir tête au pouvoir temporel. Sa politique anticléricale lui valut toutefois d'être excommunié par

---

12 MAE, télégramme n° 425/AM, « Le débarquement d'envahisseurs étrangers dans le sud-ouest d'Haïti », Port-au-Prince, le 14 août 1959.

13 Charles T. Williamson, *The Naval Mission to Haïti, 1959-1963*, Annapolis (USA), Naval Institute Press, 1998 p. 70 ; Robert Debs Hein Jr., Nancy Gordon Heinl, *Written in Blood : The Story of the Haïtian People (1492-1995),* New York, University Press, 1996, p. 602.

14 François Duvalier, *Paix et pain pour survivre. Message du 2 janvier 1962 au peuple haïtien,* Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1962.

15 USNA, Department of State for the Press, n° 138, « Financial Assistance For Haïti », Washington, February 24, 1959.

le Vatican, mais il continua d'avoir le soutien des États-Unis[16]. Sous l'accusation de communistes, il réprimait toute personne qu'il considérait comme une menace potentielle. Le pays se vida alors de ses éléments les plus importants. Vers la fin de 1960, les premiers *boat people* haïtiens étaient aperçus sur les côtes de la Floride. Au cours de cette même période, des milliers d'haïtiens se sont réfugiés dans plusieurs pays de la Caraïbe particulièrement la République dominicaine et les îles Bahamas. Le président haïtien se permettait, au nom de la lutte contre le communiste, de faire comme bon lui semblait sous le regard des États-Unis[17]. Mais cette logique connut un coup d'arrêt avec l'élection de John F. Kennedy comme président des États-Unis.

En avril 1961, Duvalier se livrait à une sorte de « coup d'État » particulièrement original. Lors des élections législatives, il mit brusquement fin à son mandat qui devait arriver à terme dans deux ans pour se faire réélire pour six ans. Kennedy, qui rêvait d'une Amérique latine démocratique, ne cacha pas sa difficulté à digérer la manœuvre de Duvalier. Toute sa politique visait à forcer le président haïtien à laisser le pouvoir en 1963, à la fin de son mandat constitutionnel[18]. Kennedy, dans sa démarche, était rejoint par le président dominicain Juan Bosch. Aussi, les relations haïtiano-américano-dominicaines sont-elles alors marquées par des tentatives d'invasion, de menaces de guerre et de batailles diplomatiques. De temps en temps, Duvalier faisait ressortir le spectre

---

16 Archives du ministère des Affaires étrangères de la République d'Haïti, ci-après MHAE, télégramme (non numéroté) reçu le 16 décembre 1990 de l'Ambassade d'Haïti près du Saint-Siège.

17 MHAE, Note du Département des Affaires étrangères aux Chefs de Missions diplomatiques accréditées en Haïti, PR/I, René Chalmers, Secrétaire d'État, Port-au-Prince, 11 février 1964 ; MAE, télégramme n° 36/AM, de l'ambassadeur Charles le Genissel « Expulsion par le Gouvernement haïtien des membres de la Compagnie de Jésus », Port-au-Prince, 13 février 1964.

18 Foreign Relations of the United States (FRUS) 1961-1963, Central Intelligence Agency Files, Job 79-R01012A, ODDI Registry, Special Nation Intelligence Estimate (SNIE) 86.1-61, *The Situation and Prospects in Haïti*, Washington, June 7, 1961.

communiste pour faire pression sur Kennedy. Il marchandait les votes d'Haïti dans les organisations internationales, par exemple lors de la conférence de Punta del Este qui consacrait l'exclusion de Cuba de l'OEA[19]. Sur le terrain, il organisa des manifestations de masse au cours desquelles la foule chantait la gloire du régime en même temps qu'elle se montrait menaçante à l'égard de certains gouvernements étrangers. Au cours de cette période plusieurs diplomates ont été expulsés du pays et des immunités diplomatiques étaient violées en grand nombre[20]. Il s'agissait de toute évidence des années les plus mouvementées des relations internationales d'Haïti sous Duvalier.

Cette période permet de saisir le poids de la Guerre froide dans les relations internationales d'Haïti. Kennedy n'aimait pas Duvalier, mais les considérations liées à la menace communiste l'empêchaient d'adopter certaines mesures qui auraient pu provoquer la chute du régime. Duvalier, pour sa part, arrivait à évaluer le poids respectif des forces en présence pour ensuite les jouer, ne serait-ce que virtuellement, les unes contre les autres : les religieux haïtiens contre les français, l'ONU contre l'OEA et Kennedy contre de Gaulle qui voulait constituer une troisième voie dans le conflit qui opposait l'Union soviétique aux États-Unis.

Le 22 novembre 1963, Duvalier sablait le champagne au Palais national. Son plus grand ennemi, John Kennedy, n'était plus. Bosch avait été victime d'un coup d'État deux mois plus tôt. Duvalier avait donc le champ libre.

---

19 Arthur Schlesinger Jr., *A Thousand Days. John F. Kennedy in the White House*, Boston et Cambridge, Houghton Mifflin Company et The Riverside Press, 1965, p. 780 ; François Duvalier, *Mémoires d'un leader du tiers-monde,* Paris, Hachette, 1969*,* p. 197-198 ; MAE, télégramme R10, de l'ambassadeur Charles le Genissel « La position d'Haïti à la Conférence de Punta del Este », 5 février 1962.

20 Cf. *Hypothèses 2010,* Travaux de l'École doctorale d'histoire (Université Paris 1), « *Welcome OEA*. François Duvalier et la foule accueillent la mission d'enquête de l'Organisation des États américains, le 30 avril 1963 », 2011, p. 27-38.

Cependant, souffrant de diabète et d'insuffisance cardiaque, il savait que ses jours étaient comptés – même s'il se proclamait président à vie. Il avait conscience de n'avoir aucun bilan. Il avait, enfin, le souci de ne pas rentrer dans l'histoire avec une image si terne. Aussi voulait-il à la fois se refaire une santé sur la scène internationale et gagner en prestige. C'est ce qui ressort de sa politique de reconnaissance systématique des nouveaux États africains et de ses négociations avec le Vatican en vue de l'établissement d'un clergé indigène en Haïti. Nous retrouvions donc le Duvalier nationaliste et noiriste[21]. Cependant, il s'en prenait moins aux étrangers, il était moins arrogant et beaucoup plus novateur. Car il lui fallait trouver des débouchés économiques, au niveau international, pour réaliser ses projets. Sur ce point, il comptait notamment sur les États-Unis. Mais Johnson, sans jamais dire non à Duvalier, décida de ne lui accorder aucune aide. Le régime était sous contrôle américain pour l'empêcher de basculer vers le communisme. Cependant, il n'était pas question de le supporter ni financièrement, ni militairement. Duvalier fut obligé de contourner le refus de Johnson en se procurant des armes dans la contrebande, en faisant la promotion d'un plan d'urgence « l'Effort National » qu'il qualifiait d'Alliance pour le Progrès à l'haïtienne, en investissant dans le tourisme et en se tournant vers d'autres pays dont l'Allemagne, le Japon, la Chine nationaliste, l'Italie et la France.

Cette période consacrait le retour en force de la France en Haïti. La personne du général Charles de Gaulle planait sur les nouvelles relations franco-haïtiennes, même après l'arrivée de Georges Pompidou à l'Élysée[22]. Duvalier accueille alors de prestigieuses personnalités françaises dans son palais et reçoit la Médaille pour la paix de la ville de

---

[21] USNA, « Duvalier's message to Addis Ababa », WWW1, Haïti, 31 May 1963, reproduit en annexe de MAE, télégramme n° 1023 AM, de l'ambassadeur de France aux États-Unis, Hervé Alphand, « Message du Président Duvalier à la conférence d'Addis-Abéda », Washington, 7 juin 1963 ; François Duvalier, *Mémoires…, op. cit.,* p. 257.

[22] MHAE, télégramme du Dr François Duvalier, Président à Vie de la République d'Haïti, À Monsieur le Général Charles de Gaulle, Port-au-Prince, 29 avril 1969.

Verdun. C'était donc l'entente cordiale entre Haïti et la France, même si cette dernière n'avait pas les moyens d'injecter les sommes nécessaires dans l'économie haïtienne. Heureusement pour Duvalier, l'attitude américaine changea après l'arrivée de Richard Nixon au pouvoir. La visite de Nelson Rockefeller en Haïti, le pragmatisme de Henry Kissinger, les multiples plaidoyers de l'ambassadeur Clinton Knox et, plus encore, les considérations liées à la lutte contre le communisme en Haïti permettent le retour en grâce du régime de Duvalier dans le camp américain[23]. Nixon décida de relâcher l'étau sur Haïti, mais Duvalier, sur son lit de mort, n'aura pas le temps de jouir de cette nouvelle disposition. Son successeur à la présidence à vie, Jean-Claude Duvalier, héritait donc d'un pouvoir qui était en bons termes avec les principaux partenaires d'Haïti notamment les États-Unis[24].

S'il n'y avait pas eu la Guerre froide, Duvalier n'aurait certainement pas conservé son pouvoir. Profitant de la peur provoquée par la révolution cubaine aux États-Unis, Duvalier a lancé la propagande selon laquelle le communisme était une menace pour la région et affirmé que le gouvernement haïtien pouvait en être un rempart. Sur cette base, il a pu jouir de l'argent, des armes et de la tolérance du bloc occidental. Avec ces moyens, il a réprimé ses opposants politiques et réduit au silence le clergé catholique qui se montrait trop critique. Il avait assez de ressources pour réduire l'influence de la France quoique Haïti restât attaché à la langue et à la culture françaises. Sous l'accusation d'être des communistes, il a exécuté ou exilé des parlementaires, des prêtres, des militaires et des professionnels de toutes catégories qu'il considérait comme des menaces

---

[23] FRUS 1969-1972, Document 396, Memorandum From the President's Assistant for National Security Affairs (Kissinger) to President Nixon, Washington, October 31, 1970.

[24] FRUS 1969-1972, Document 402, Telegram 745 From the Embassy in Haïti to the Department of State, « First Ninety Days of the New Duvalierism », July 20, 1971.

potentielles. Envahis par la crainte d'avoir un deuxième Cuba dans la Caraïbe, les différents présidents américains supportaient la dictature ou adoptaient une attitude de laisser-faire à son égard. Le contexte de la Guerre froide n'a pas seulement donné à Duvalier la latitude de maintenir son pouvoir, il lui a permis de changer en profondeur les objectifs et le personnel de la diplomatie haïtienne. Duvalier a ainsi donné un nouveau sens à l'intérêt national qu'il confondait avec ses intérêts personnels et à son projet politique. La politique étrangère de Duvalier était complètement subordonnée à sa politique intérieure. Il a mis en place une diplomatie de circonstance qui s'adaptait aux besoins du moment et au contexte international. Comme en politique intérieure, il a utilisé tour à tour la stratégie, l'opportunisme, le pragmatisme et le chantage dans la conduite des relations internationales d'Haïti.

Penser le système international, XIXe -XXIe siècle.

Compte rendu du Colloque en l'honneur de Georges Henri Soutou, 30 septembre-1er octobre 2011, Paris

ISABELLE DAVION – STANISLAS JEANNESSON

Georges-Henri Soutou au Colloque (30 septembre-1er octobre 2011, Paris), organisé en son honneur (photo : Charlotte Laurent-Davion).

Les 30 septembre et 1er octobre 2011[1], s'est tenu à la Maison de la Recherche de l'Université Paris-Sorbonne, un colloque en l'honneur de Georges-Henri Soutou, professeur émérite de l'Université de Paris IV et

[1] Isabelle Davion et Stanislas Jeannesson sont maîtres de conférences à l'université Paris IV Paris-Sorbonne.

membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Pour les organisateurs (Éric Bussière, Stanislas Jeannesson et Isabelle Davion), la gageure était de taille : il s'agissait de rendre compte de toutes les facettes du parcours scientifique de l'un des plus éminents historiens des relations internationales contemporaines. Des collègues et spécialistes venus de différentes parties de l'Europe, plusieurs générations d'élèves mais aussi de nombreux amis ont nourri des débats à la fois – fait rare – chaleureux et d'un très haut niveau scientifique.

Le déroulement des interventions était calqué sur les champs de recherches de Georges-Henri Soutou, avec pour repères ses principales publications, depuis *L'Or et le Sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale* (Fayard, 1989), jusqu'à *L'Europe de 1815 à nos jours* (PUF, 2007) : la multiplicité des thèmes abordés autour de la guerre, la sécurité, les relations bilatérales ou multilatérales, ont dessiné les contours d'une réflexion dont Robert Frank a rappelé dans l'allocution d'ouverture combien elle était continue, féconde, originale. La rencontre a tout naturellement porté sur la notion de système international que Georges-Henri Soutou a largement contribué à introduire dans l'historiographie française, à définir et à explorer. Les échanges se sont ordonnés autour de trois thèmes : deux moments clés de la construction ou reconstruction de ce système : la Première Guerre mondiale et ses conséquences immédiates, puis la Guerre froide et les problèmes stratégiques, enfin une mise en perspective globale concernant l'évolution du système européen, du Concert du XIXe siècle à l'Union actuelle.

Au cours de la première partie du colloque, la Grande Guerre a été abordée dans une double dimension internationale et d'histoire des idées (Tomasz Schramm, Martin Motte) ; quant aux interrogations sur la politique de la France ou de Staline au lendemain du conflit (Françoise Thom, Frédéric Dessberg, Anne-Sophie Nardelli), elles annonçaient déjà certaines problématiques de la partie suivante, consacrée à la Guerre froide dans ses aspects autant idéologiques que stratégiques (Laurent Cesari, Tristan Lecoq). Ce deuxième moment s'est organisé autour d'une réflexion

consacrée d'abord à ses développements en Europe (Antoine Marès, Émilia Robin-Hivert), là où l'affrontement Est-Ouest s'est cristallisé et où il trouve, sur la question allemande, ses origines et sa résolution, avant d'explorer les théâtres d'Asie et du Pacifique (François David, Sarah Mohamed-Gaillard). Enfin, une troisième demi-journée est revenue sur le système européen et ses évolutions sur le long terme : la dynamique du Concert européen, dont les analyses de Georges-Henri Soutou ont permis de préciser les caractères propres, en montrant notamment qu'il ne se contentait pas de la mécanique inhérente à tout ordre fondé sur l'équilibre, mais qu'il reposait sur un ensemble de valeurs partagées, a été explorée sur un large pan du XIXe siècle (Séverine-Antigone Marin, Christophe Verneuil, Yves Bruley) ; le thème de l'intégration européenne après 1945 a été étudié quant à lui à l'aune des relations franco-allemandes (Rainer Hudemann, Horst Möller, Veronika Heyde), comme un écho de l'œuvre de réflexion et de synthèse sur la France et la Guerre froide qui constituera le prochain ouvrage de Georges-Henri Soutou, aux Éditions Tallandier.

Prenant la parole en clôture des débats, après être intervenu régulièrement au fil des communications, Georges-Henri Soutou est revenu sur des principes qui lui sont chers : l'absolue liberté de la recherche et de l'enseignement, et l'union étroite qu'il convient de préserver entre les activités de chercheur et de pédagogue qui se nourrissent mutuellement. Il s'est ensuite employé à prodiguer un certain nombre de conseils aux aspirants historiens des relations internationales, quant à l'importance d'une ouverture formatrice à toutes les périodes historiques et à une réelle multidisciplinarité. Cette nécessaire convergence des approches des économistes, juristes, géographes et historiens, permet seule une véritable approche pluridimensionnelle du système international, celle-là même qui est pratiquée par l'Association des Internationalistes que G.-H. Soutou préside.

Ainsi, l'ensemble des interventions à la tribune comme dans la salle, ont permis de baliser les différentes facettes de la notion de système international tel qu'il fut pensé, expérimenté, construit ou mis à mal, en

reprenant les grands thèmes de recherches chers à Georges-Henri Soutou. Ce colloque s'est dès lors présenté autant comme un hommage que lui ont rendu ses collègues et ses élèves, que comme une réflexion globale sur un sujet désormais au cœur, depuis une vingtaine d'années, d'un champ de recherches renouvelé des relations internationales.

Les actes que publieront les Presses universitaires de Paris-Sorbonne, complétés de nouvelles communications qui viendront tout à la fois enrichir et renforcer la cohérence des thématiques abordées, refléteront les apports de ce colloque : ils constitueront un état des lieux de l'historiographie des relations internationales et offriront des pistes de réflexion pour l'avenir, tant il est vrai que l'enseignement et la formation à la recherche ont toujours constitué une dimension fondamentale de l'activité de Georges-Henri Soutou. En conclusion, cette rencontre a été à l'image de son œuvre : riche et inspirante.